MÉMOIRES DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
Nouvelle série, Tome XII, Fascicule 2, pages 297 à 424
Publié le 31 mars 1941

LES ARAIGNÉES DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

I. — LES SALTICIDES

PAR

Lucien Berland et Jacques Millot

A R. de Lessert, dont les travaux sont fondamentaux pour la connaissance de la faune arachnologique africaine.

Le travail que nous présentons ici constitue la première partie d'une œuvre beaucoup plus étendue, destinée à faire connaître la faune arachnologique de l'Afrique Occidentale française.

Les matériaux en sont essentiellement fournis par les chasses personnelles des auteurs (1) qui, de juillet à octobre 1937, ont parcouru, ensemble ou séparément, les territoires les plus caractéristiques du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée française et du Soudan français. Ils ont capturé des animaux fort variés, dont certains ont déjà fait l'objet de publications, mais, étant l'un et l'autre arachnologistes, ce sont surtout des Arachnides qu'ils se sont préoccupés de recueillir. Dans ce domaine, la récolte a dépassé leurs espérances, tant par le nombre des individus que par la variété des formes. En ce qui concerne les Araignées Salticides, seules étudiées dans le présent travail, il n'avait été signalé dans notre Afrique Noire qu'une vingtaine d'espèces : 110 sont décrites ici, parmi lesquelles plus des deux tiers sont nouvelles. Ce seul fait démontre à la fois la richesse faunistique de nos colonies africaines et la négligence jusqu'alors apportée à son étude.

L'abondance des données nouvelles que l'on trouvera ici ne doit pas trop surprendre : elle a sa source non seulement dans l'ardeur avec laquelle les auteurs ont poursuivi leurs investigations, mais surtout dans le fait que tout

(1) Auxquelles sont venues s'ajouter les prises faites par MM. Chopard et Grassé au cours de leur récente mission dans le Niger et la Côte d'Ivoire, ainsi qu'un envoi du Sénégal (Bambey) dû à M. Risbec. Nous remercions vivement ces aimables collaborateurs. Ce mémoire est le premier consacré par les auteurs aux Araignées de l'A. O. F. Un deuxième mémoire, traitant des Araignées Cribellates, publié dans les *Annales de la Société entomologique de France*, vol. CVIII, 1939, p. 149, a, par suite de diverses circonstances, paru quelque temps avant le premier.

spécialiste, allant lui-même rechercher en Afrique son matériel d'étude, est assuré de chasses fructueuses et de récoltes inédites. Les captures faites au hasard par de non-initiés, par ces collaborateurs de bonne volonté à qui nous devons la majeure partie de nos collections coloniales, sont certes précieuses et peuvent contenir quelques pièces d'un haut intérêt. Mais, les recherches menées sur place par des spécialistes avertis sont irremplaçables, tant par le rendement numérique des prises, que par leur variété, par l'état des spécimens qui, conservés avec amour, arrivent en France dans les meilleures conditions pour être étudiés, par toutes les observations, enfin (date, habitat, conditions biologiques, etc...) faites au moment de la capture et qui, soigneusement notées, apportent des documents de plus en plus indispensables aux recherches modernes et dont les travaux portant sur la faune exotique n'ont été jusqu'ici que trop dépourvus.

L'itinéraire suivi par les voyageurs est schématiquement indiqué sur la carte ci-jointe (p. 300). On constatera qu'il traverse, et cela à plusieurs reprises, les grandes aires climatiques de notre Afrique occidentale : zone guinéenne en partie revêtue d'épaisses forêts, toujours chaude et humide, où la saison des pluies atteint, par moment, à l'ampleur d'un déluge — zone sahélienne, couverte de savanes, où saison sèche et saison des pluies alternent, bien caractérisées — zone désertique enfin, à végétation extrêmement réduite, où règne la sécheresse et que l'été transforme en fournaise. On ne saurait s'étonner qu'à des régions aussi tranchées correspondent des faunes très différentes : sur nos 110 espèces de Salticides, réserve faite des quelques formes cosmopolites, on n'en compte pas plus d'une dizaine qui puissent être rencontrées indifféremment en savane ou en forêt. Dans chaque zone, on voit prédominer certaines tribus : ainsi, *Vicirieae* dans la zone guinéenne (1), *Marpisseae*, *Aelurilleae*, *Rheneae* dans la zone soudanienne, alors que, dans la zone désertique, certains *Aelurilleae* se rencontrent exclusivement. Parmi ceux-ci, les genres *Mogrus*, *Naethea*, *Pellenes*, connus comme abondants en Afrique du Nord et jusqu'en Syrie, n'avaient pas encore été signalés au delà du Sud algérien. Leur existence au Nord du Soudan s'explique mieux, à notre avis, par une présence locale antérieure à la transformation du Sahara en désert que par une migration à travers les aires arides : le dessèchement progressif du Sahara les aura rejetés sur le pourtour, vers le Sud comme vers le Nord.

Instructive, elle aussi, se révèle la comparaison de la liste des Salticides décrits ici avec celles des espèces connues des autres régions d'Afrique. Nous n'avons retrouvé que très peu de formes de l'Angola, de l'Afrique du Sud, ou de l'Afrique orientale, et guère plus du Congo. La faune de l'Afrique Occidentale française semble donc nettement originale. Mais nos connaissances

(1) Nous n'avons capturé en dehors de la zone guinéenne que la *V. Lawrencei*, qui n'est sans doute pas une vraie *Viciria*.

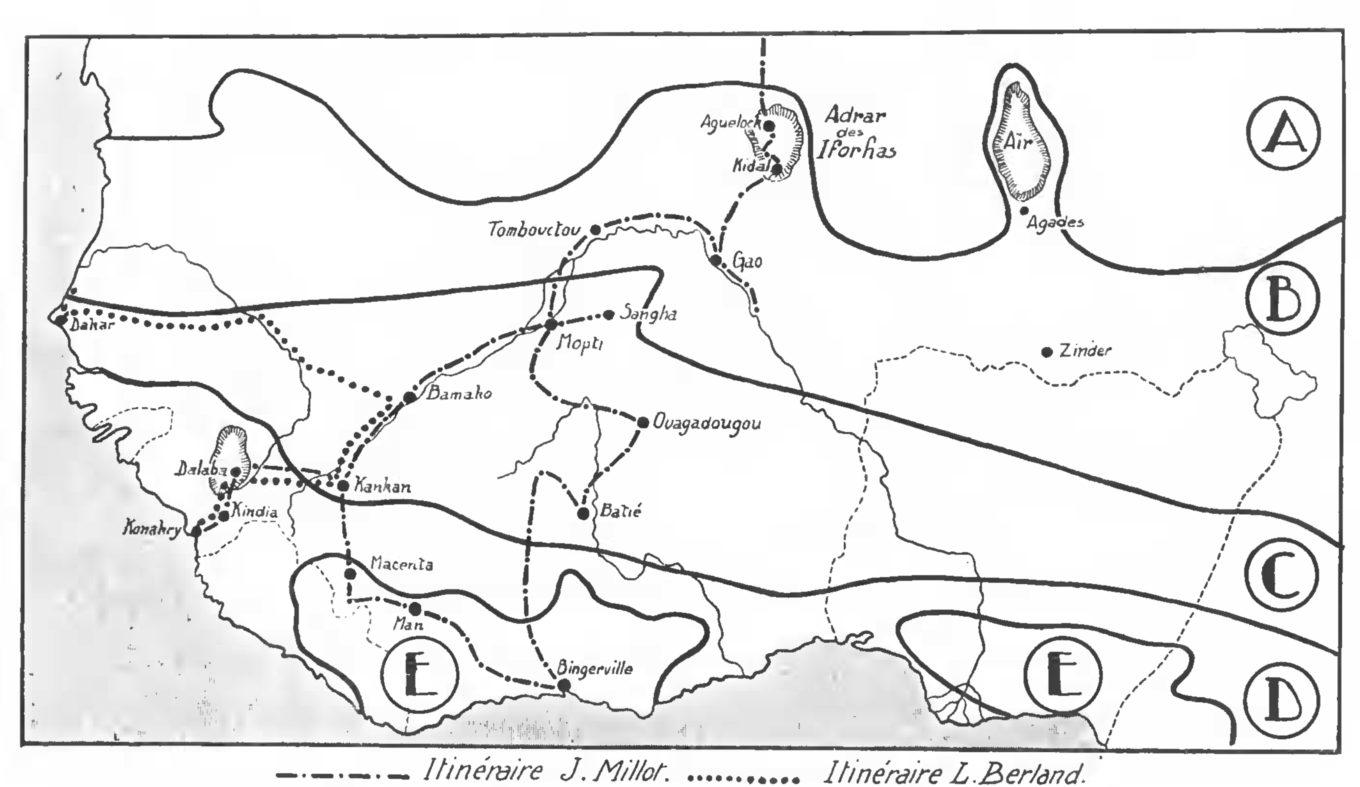
sont encore trop insuffisantes, et cela en ce qui concerne toutes les régions tropicales ou équatoriales africaines, pour permettre dès maintenant une étude bio-géographique précise.

La présentation de ce travail mérite quelques mots d'explication. Le lecteur trouvera, peut-être, une certaine disproportion entre le texte, souvent réduit à l'essentiel, et l'illustration, dont on ne peut contester la richesse. Nous avons maintes fois éprouvé, en effet, en consultant les publications arachnologiques l'impossibilité d'utiliser pour une identification précise les descriptions que n'accompagne aucune figure. Combien de soirées perdues à analyser des textes incertains et à regretter l'absence du moindre croquis! Nous nous sommes efforcés d'éviter ici tout reproche de cet ordre ; on ne trouvera donc aucune espèce dont l'étude ne soit accompagnée d'un, et le plus souvent de plusieurs dessins. Mais, en revanche, nous avons éliminé du texte tout ce qui n'était pas véritablement utile à la diagnose ; il nous a, entre autres, paru superflu d'insister sur des colorations banales ou variables et de décrire les épigynes dont nous donnons l'image. Le lecteur, nous l'espérons, nous sera reconnaissant d'avoir ainsi économisé son temps avec le nôtre.

Du fait de son homogénéité même, la famille des Salticides se prête mal à des subdivisions rationnelles : bien des caractères de discrimination utilisés sont médiocres et incertains, bien des cadres de genre ou de sous-famille dans lesquels devraient pouvoir s'introduire tout naturellement certaines espèces nouvelles ne les admettent que par violence, bien des attributions actuelles enfin restent discutables. Les difficultés de classification sont telles que Simon, lui-même, maître incontesté de l'Arachnologie, s'est parfois trompé en répartissant les espèces à l'intérieur des subdivisions qu'il avait pourtant créées. Aussi, nous ne doutons pas que certaines des dénominations proposées ici, souvent non sans hésitation, ne soient modifiées dans l'avenir ; nous avons du moins fait de notre mieux pour faciliter, à l'aide des dessins qui accompagnent toutes nos diagnoses, la tâche de ceux qui auront à rectifier nos inévitables erreurs.

Dans notre exposé, nous sommes restés fidèles à la division en sous-familles, établie par Simon : nous avons disposé celles-ci par ordre alphabétique, en commençant par les *Unidentati*, pour terminer par les *Pluridentati.*

Une telle œuvre suppose le concours de bien des bonnes volontés : remercier tous ceux qui, à divers titres, nous ont apporté leur collaboration ou leur bienveillant appui, nous est un très agréable devoir. Nous tenons particulièrement à évoquer l'aimable accueil et l'aide précieuse qui nous ont été réservés, au cours de notre Mission, par des autorités coloniales : Gouverneurs et Administrateurs, et en premier lieu le Gouverneur Général, M. de Coppet, nous ont témoigné partout et toujours la plus efficace compréhension. A tous, nous exprimons notre chaleureuse gratitude.



CARTE SCHÉMATIQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE.

A = zone saharienne ; B = zone sahélienne ; C = zone soudanienne ou de la brousse-parc ; D = zone guinéenne ou des savanes subforestières ; E = zone de la forêt dense.

SALTICIDAE UNIDENTATI

Sous-famille **AELURILLEAE**

Genre **AELURILLUS** Simon, 1884

Aelurillus sahariensis, n. sp.
(Fig. 1.)

Femelle. — Élégante livrée. Le céphalothorax rouge testacé est fortement rembruni dans la zone céphalique, ainsi que dans la région médiane du thorax, où une large bande longitudinale brun-marron se dessine nettement. L'abdomen, testacé, très clair, est orné, sur la face dorsale, de deux larges bandes longitudinales paramédianes brun-roux foncé, un peu éclaircies en leur milieu. Face ventrale en entier testacé pâle, ainsi que les pièces buccales, les filières et les pattes. Partie céphalique revêtue en son milieu de poils couchés de couleurs diverses, en majorité roussâtres : deux bandes de poils blancs limitent cette zone médiane et bordent en dedans les côtés du carré oculaire. Abdomen revêtu d'une forte pubescence couchée, blanchâtre sur les parties claires, roux vif sur les bandes longitudinales, foncées. Une collerette de poils noirs entoure l'extrémité des filières. Yeux intermédiaires nettement plus rapprochés des postérieurs que des latéraux antérieurs. Épigyne de couleur testacé très clair (fig. 1 B) : il est fort difficile à étudier sans préparation spéciale par suite de sa très petite taille, de sa faible chitinisation et des poils blanchâtres qui le masquent plus ou moins complètement sur le vivant.

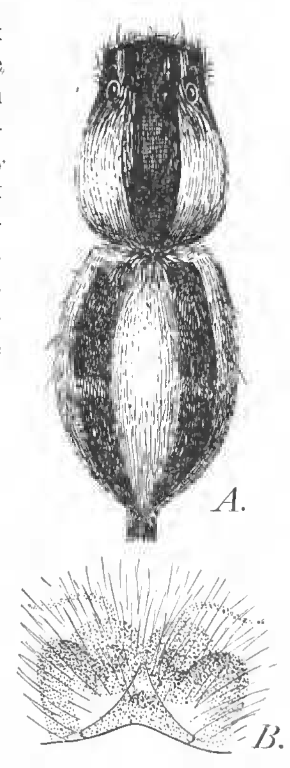


Fig. 1. — *Aelurillus sahariensis*, n. sp. femelle.
A = vue d'ensemble.
B = Epigyne éclaircie dans le baume de Canada.

Longueur totale : 5,5 mm.

Soudan français (zone saharienne) : Aguelock (Adrar des Iforhas), novembre, 1 femelle (type).

Genre **HABROCESTUM** Simon, 1876

Habrocestum diversipes, n. sp.
(Fig. 2.)

Femelle. — Céphalothorax fauve ; partie céphalique noire ; partie thoracique ornée de mouchetures grises et des lignes ondulées de même couleur,

partant de la fossette. Chélicères rougeâtre foncé. Pièces buccales, sternum et hanches, fauves. Pattes I et II fauve rougeâtre, ornées aux fémurs, aux tibias et aux métatarses, de marques grisâtres en forme d'anneaux mal distincts ; fémurs III et IV blanc testacé, avec une grosse tache brune près de la base, et une plus petite vers l'apex ; les autres articles fauve rougeâtre, avec des anneaux peu nets aux tibias et métatarses. Abdomen gris clair, présentant sur la face dorsale un dessin brunâtre, dû à la pilosité, où dominent deux bandes longitudinales festonnées ; flancs mouchetés de brun clair ; face ventrale testacée. Filières claires, les inférieures fauves. Pilosité simple. Pas

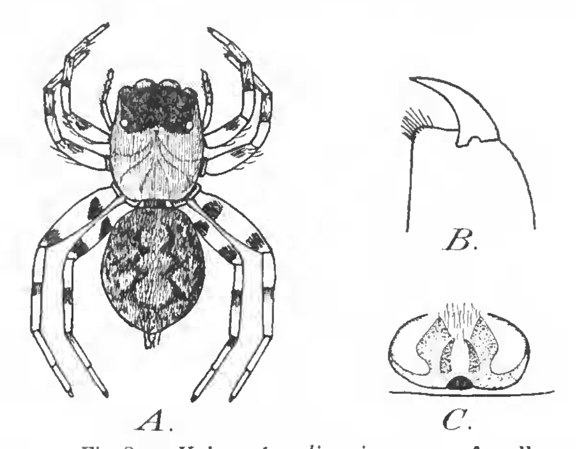


Fig. 2. — *Habrocestum diversipes*, n. sp., femelle.
A : vue d'ensemble dorsale ; — B : extrémité de la chélicère ; — C : épigyne.

d'écailles. Poils roux et blancs serrés sur la partie céphalique ; en outre, surtout en avant où ils dépassent les yeux, de nombreux poils noirs, mêlés de crins raides, plus courts, de même couleur. Sur le bandeau, quelques poils blancs couchés, et deux longs poils dressés, un peu courbes, presque accolés dans leur extrémité, partant de l'espace qui sépare les yeux médians ; autour des yeux antérieurs, une couronne de poils blancs tirant vers le roux en dessus (cils). Chélicères courtes, sans aucune dent à la marge postérieure ; leur angle antérieur, saillant, est surmonté d'un petit groupe de poils raides et courts (fig. 2 B). Pattes III et IV courtes et trapues ; tibias I et II ne dépassant pas les patellas en longueur. Tibias I portant 1 épine inféro-postérieure et 2 épines apicales sur leur face inférieure ; en outre, 2 épines en ligne sur leur face antérieure. Sur les métatarses I, on compte 2-2 épines en dessous, 1-1 sur la face antérieure et autant sur la face postérieure. Pattes II semblables à I ; pattes III et IV revêtues d'épines fortes et nombreuses, surtout aux tibias et aux métatarses. Abdomen globuleux presque aussi large que long ; le bord antérieur tronqué est un peu échancré en son milieu. Épigyne en fossette large, à contours bien nets (fig. 2 C).

Longueur totale : 5 mm. Céphalothorax : longueur : 2,3 mm. ; largeur : 2 mm.

Côte d'Ivoire : Man, septembre, 1 femelle (type).

Habrocestum nigritum, n. sp.

(Fig. 3.)

Male. — Céphalothorax très sombre, presque noir ; partie céphalique noire sur les côtés, bandeau plus clair. Chélicères fauve clair nuancé de gris. Pattes brun noirâtre ; trochanters III et IV testacé clair ; métatarses II et IV clairs, au moins en partie. Abdomen gris noirâtre dans son entier, sans dessin dorsal net ; la face ventrale s'orne, de chaque côté, d'une bande longitudinale faite de points clairs ; filières fauves, teintées de gris. Chélicères dépourvues de dent à la marge postérieure ; leur angle antérieur, saillant, porte un groupe de courts poils raides et noirs. Angle externe des lames maxillaires aigu, formant une petite apophyse (fig. 3 C) et cerné de noir. Patte-mâchoire caractéristique représentée (fig. 3 A et B). Tarse volumineux et remarqua-

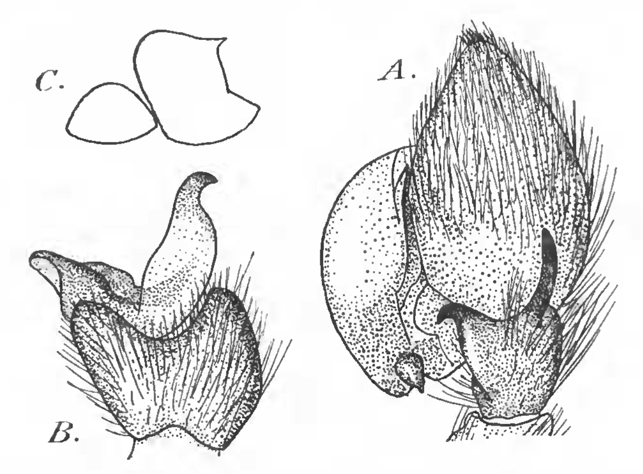


Fig. 3. — *Habrocestum nigritum*, n. sp., mâle. A : bulbe, face postérieure, vu un peu de 3/4 ; B : tibia de la patte-mâchoire disséqué, vue latérale de 3/4 (autre individu que le précédent) ; C : lame maxillaire.

blement globuleux ; sa face dorsale sombre a des reflets métalliques ; bulbe saillant, blanchâtre, plus foncé vers l'apex et à la base, sans style apparent. Tibia muni d'une double apophyse, formée de deux branches lamelleuses divergentes, plus ou moins recourbée : elles sont difficiles à distinguer, si l'on ne fait pas de préparation spéciale de l'appendice, et varient légèrement de forme suivant les exemplaires.

Longueur totale : 3,5 mm.

Guinée française : Dalaba, août, 1 mâle (type).

Côte d'Ivoire : Man, août, 2 mâles.

Espèce certainement voisine de la précédente, mais de couleur nettement différente. Les scxes étant, d'ordinairc, peu dissemblables dans le genre *Habrocestum*, nous n'avons pas cru pouvoir considérer cet exemplaire comme le mâle de *H. diversipes*.

De Lessert a donné en 1927 (p. 437) la liste des *Habrocestum* africains.

Genre **LANGONA** Simon, 1901

Langona Bristowei (1), n. sp.
(Fig. 4.)

Femelle. — Couleur générale fauve roux. Céphalothorax plus foncé, surtout entre les yeux, où il est presque noir ; des yeux de la 3e ligne partent deux bandes claires, presque parallèles, qui atteignent le bord postérieur. Chélicères fauve pâle ; pièces buccales, sternum et hanches jaune paille. Pattes fauve pâle, plus claires à la face inférieure, avec des anneaux bruns, étroits, incomplets, visibles surtout aux fémurs et aux tibias. Abdomen fauve roux au-dessus, portant une grosse tache plus foncée, festonnée sur

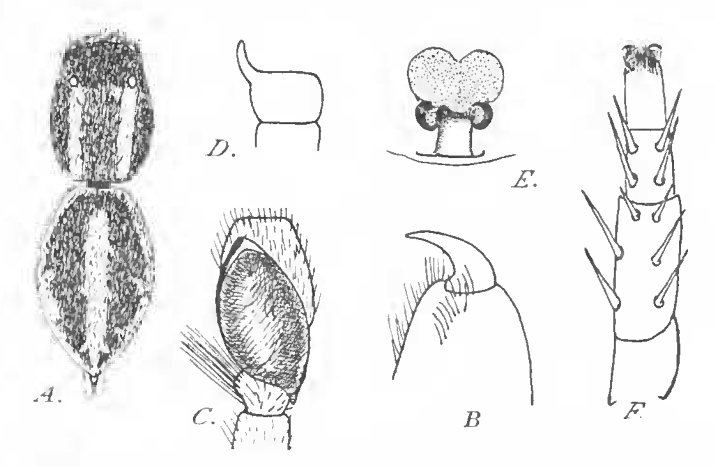


Fig. 4. — *Langona Bristowei*, n. sp. A : vue d'ensemble ; B : chélicère ; C : tarse de la patte-mâchoire ; D : tibia de la patte-mâchoire en vue dorsale ; E : épigyne; F : extrémité de la patte I en vue ventrale.

les côtés, coupée au milieu par une bande longitudinale ; ventre et filières testacé clair. Pilosité : la couleur de la face dorsale est due à la pilosité faite de poils minces, appliqués, entremêlés de poils noirs forts, longs, dressés, nombreux surtout sur la partie céphalique. Yeux : 1re ligne recurvée, ceux de la deuxième ligne à égale distance dcs antérieurs et postérieurs, le groupe oculaire moitié moins long que la partie thoracique. Chélicères (fig. 4 B)

(1) Dédiée au distingué aranéidologue anglais W. S. Bristowe.

trapues, sans marge distincte, sans dent, le crochet court ; à l'emplacement de la marge postérieure, une série de 7 poils fins et assez longs, suivie de 4 poils près de l'insertion du crochet. Sternum en écusson, beaucoup plus long que large ; sa plus grande largeur égale à peine la longueur des hanches III, il est rétréci en avant et les hanches I sont séparées d'à peine la largeur de la pièce labiale. Pattes courtes et robustes ; I, II, III, IV ; III égales à IV ou un peu plus longues. Hanches III plus longues que I ou II et égales à IV, portant des épines fortes, nombreuses, assez longues et des trichobothries particulièrement développées ; les fémurs ont 2 épines sur la ligne supérieure, et, près de l'articulation patellaire, une série transversale apicale de 3 + 2 épines ; tibias I et II avec 2-2-2 épines en dessous, les deux inféro-antérieures très déjetées vers la face antérieure ; métatarses I et II avec 2-2 grosses épines (fig. 4 E). Épigyne : voir fig. 4 E.

Longueur totale : 9 mm. Céphalothorax ; longueur : 3,8 mm. ; largeur : 2 mm.

Male. — Très semblable à la femelle ; dessins plus nets, notamment les bandes longitudinales ; chélicères de même forme et avec la même ligne de poils réguliers, marquant l'emplacement de la marge postérieure.

Patte-mâchoire (fig. 4 C) : bulbe en forme d'olive, dont la partie inférieure est prolongée en une petite pointe obtuse ; style peu apparent, longeant le bord interne ; apophyse tibiale cachée par le bulbe, visible seulement du côté supérieur (fig. 4 D).

Longueur totale : 6 mm.

Côte d'Ivoire : Ouagadougou, septembre, 1 femelle, type ; Batié, septembre, 1 femelle.

Guinée française : Kouroussa, août, 1 mâle (type).

Langona senegalensis, n. sp.
(Fig. 5.)

Femelle. — Céphalothorax testacé foncé, avec partie céphalique et faces latérales de la région thoracique presque noires. Appendices, sternum et abdomen testacé clair ; les pattes et la face dorsale de l'abdomen marbrées de brun. Pilosité faite de poils brunâtres et blanchâtres mêlés, ainsi que de quelques crins noirs dressés. Les poils blancs prédominent sur la partie thoracique du céphalothorax, où ils forment un revêtement diffus. Marge postérieure des chélicères mutique. Pattes robustes et fortement épineuses IV = III, II = I. Épigyne (voir fig. 5).

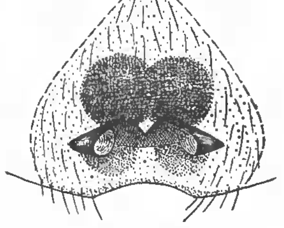


Fig. 5. — *Langona senegalensis*, n. sp., femelle : épigyne.

Longueur totale : 11 mm.

Sénégal : Bambey, 1 femelle (type).

Nous ne connaissions, jusqu'ici, d'Afrique occidentale française, qu'une

seule *Langona* : *L. Maindroni* SIMON, 1886. Celle-ci n'est représentée que par deux individus provenant de Dakar ; l'un est adulte mais mâle, l'autre est immature, si bien que toute comparaison précise avec notre exemplaire est impossible. Nous ne croyons pas, cependant, qu'il puisse s'agir d'une seule et même espèce, car :

1° La taille est très différente : les deux sujets de SIMON ne mesurent respectivement que 5 mm. 5 et 6 mm. 5.

2° Les poils blancs du céphalothorax forment, chez *L. Maindroni*, deux larges bandes longitudinales parallèles, alors que chez *L. senegalensis* ils constituent un revêtement diffus sur la partie thoracique tout entière.

3° Les épines des pattes sont plus fortes chez *L. senegalensis* : l'une d'elles, située à la face interne du tibia I, dans la moitié basale de l'article, ne se retrouve pas chez *L. Maindroni*.

4° Le sternum est plus étroit et plus allongé dans notre exemplaire que dans ceux de SIMON.

Genre **MOGRUS** SIMON, 1882

Mogrus Dalmasi, n. sp.
(Fig. 6 et 7.)

FEMELLE. — Couleur générale très pâle. Céphalothorax châtain foncé ; la partie céphalique, presque noire, est couverte de longs poils blancs couchés, entremêlés de longs crins noirs dressés. Chélicères châtain très foncé, crochets de même couleur, la moitié apicale rougeâtre ; pièces buccales châtain, l'apex blanc ; sternum jaune pâle ; pattes jaune pâle unicolores. Abdomen couvert de poils blancs entremêlés de roux et de points gris au milieu, noirs sur les côtés, ceux-ci incisés profondément, de sorte que le dessin ressemble à une suite de chevrons emboîtés ; flancs tachés de noir, face ventrale entièrement blanche ; filières jaune pâle. Marge inférieure des chélicères munie d'une dent assez forte (fig. 7 B). Epigyne (fig. 7 A).

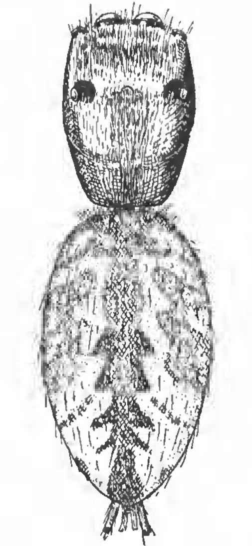
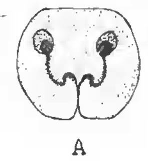


Fig. 6. — *Mogrus Dalmasi*, n. sp. femelle : vue d'ensemble.



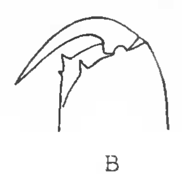


Fig. 7. — *Mogrus Dalmasi*, n. sp. A : épigyne ; B : chélicère.

Longueur totale : 7 mm.

SOUDAN FRANÇAIS : Aguelock, novembre, une dizaine de femelles (1 type et cotypes).

Le genre *Mogrus* répandu dans la région méditerranéenne, surtout en Afrique du Nord, n'était encore pas connu au sud du Sahara. Notre espèce est cependant très commune dans tout l'Adrar des Iforhas. C'est l'Araignée la plus fréquemment rencontrée dans cette région : elle construit de petits cocons-retraites dans les arbustes épineux, en général à l'intersection de deux rameaux.

Mogrus sahariensis, n. sp.
(Fig. 8.)

FEMELLE. — Céphalothorax brun-marron, éclairci sur ses faces latérales, avec pourtour des yeux noir ; poils blancs, et quelques crins noirs dans la

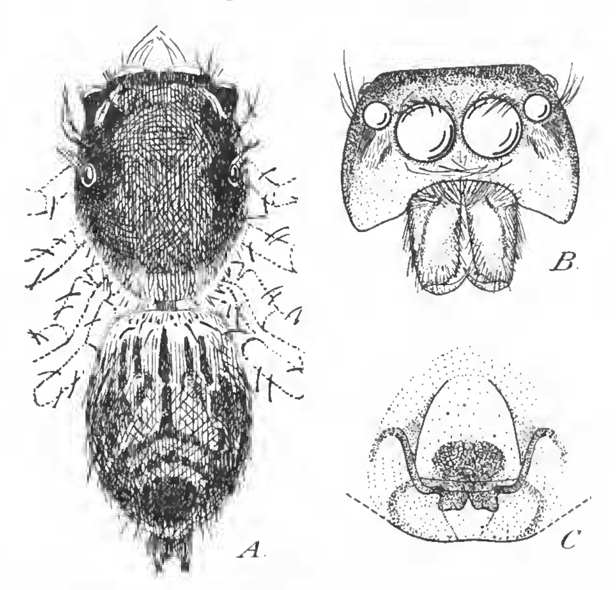


Fig. 8. — *Mogrus sahariensis,* n. sp., femelle. A : vue d'ensemble ; B : céphalothorax de face ; C. : épigyne.

région frontale et sur les côtés. Abdomen de couleur bis clair, orné de dessins discrets formés de poils roussâtres, d'autres noirâtres. Face ventrale tout entière jaunâtre très claire ; pattes de même couleur sur lesquelles tranche le bandeau de poils noirs de l'extrémité des tarses. Forme générale ramassée. Région céphalique plus large que longue ; zone oculaire un peu élargie en arrière, où elle est aussi large que le céphalothorax. Région thoracique fortement rétrécie en arrière, où elle descend en pente brusque. Sternum ovale, allongé. Chélicères de petite taille à face interne un peu convexe ; dent de la marge inférieure mince et aiguë. Leur face antérieure est, ainsi que le bandeau,

recouverte de longs poils blancs. Cils denses de même couleur. Pattes portant des épines noires et des poils blancs. III nettement plus longues que IV. Métatarse, 6 épines apicales aux tibias III et IV, tarse IV un peu plus longs que tibias patelle ; fémurs des deux paires antérieures dilatés et aplatis. Epigyne à dessin net (cf. fig. 8.)

Longueur totale : 5,5 mm.

TERRITOIRE DU NIGER : Gangana, novembre, une femelle (type).

Nous croyons pouvoir considérer cette Araignée comme un *Mogrus* bien qu'elle s'écarte des formes typiques du genre par plusieurs caractères secondaires : aspect général ramassé ; céphalothorax peu atténué en avant ; partie déclive de la région thoracique ne commençant que nettement en arrière des yeux postérieurs ; pattes III beaucoup plus longues que les IV ; abdomen sans bande médiane longitudinale grisâtre comme en possèdent la plupart des *Mogrus*.

Genre **NEAETHA** SIMON, 1884

Neaetha catulina, n. sp.
(Fig. 9 et 10.)

MALE. — Couleur : céphalothorax fauve clair, plus foncé à la partie postérieure et sur les côtés de la partie céphalique ; chélicères et pièces buccales châtain foncé, presque brunes ; sternum jaune clair ; pattes jaunes, les fémurs I entièrement bruns, les autres tachés de brun seulement sur les faces antérieure et postérieure ; sommet des tibias I et métatarses I bruns ; abdomen blanc testacé, avec, sur la face dorsale, deux bandes brunes, aux bords sinueux, écartées au milieu, mais se joignant en avant et en arrière ; flancs et face ventrale fortement tachés de gris brunâtre, sauf autour des filières, celles-ci jaune pâle, un peu teintées de gris. Pilosité : des écailles blanc pur, couchées, à la partie antérieure de la tête et à la partie postérieure de l'abdomen, où elles sont mêlées d'écailles rousses : des poils blancs sur la face supérieure du tibia de la patte-mâchoire et sur la face antérieure des chélicères ; de longs poils noirs formant une frange aux tibias, métatarses et fémurs I (fig. 10 D). Céphalothorax à partie céphalique élevée. Yeux : groupe plus large en arrière qu'en avant, la fossette à leur niveau. Chélicères petites, verticales, leur marge postérieure sans dents (fig. 10 C). Lames maxillaires tronquées droit en avant, leur angle externe bien net. Sternum large, plus large au milieu que la longueur des hanches I, tronqué largement en avant, où il

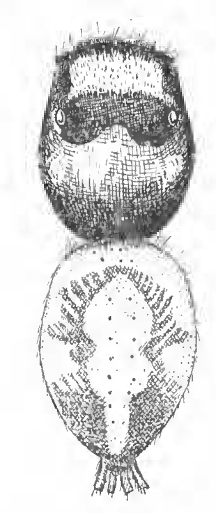


Fig. 9. — *Neaetha catulina*, n. sp., mâle : vue d'ensemble.

est plus large que la pièce labiale. Pattes I-III-IV-II ; celles de la 1re paire plus fortes que les autres, et à articles élargis, surtout les fémurs ; tibias I avec 1-1 épines inféro-postérieures noyées dans les poils ; métatarses I avec 2-2 épines en-dessous. Patte-mâchoire (fig. 10 A), apophyse tibiale plus longue que l'article, aiguë, vue de côté (fig. 10 B) et un peu incurvée, vue de dessous.

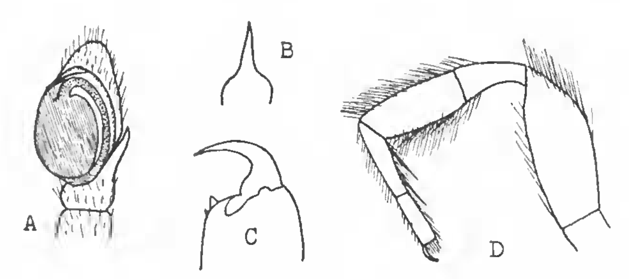


Fig. 10 — *Neaetha catulina*, n. sp., mâle A : extrémité de la patte-mâchoire ; B. : apophyse tibiale ; C : extrémité de la chélicère ; D : patte I.

Longueur totale : 3 mm.

Soudan français : Kidal, novembre, 1 mâle (type).

Les *Neaetha* sont essentiellement méditerranéennes, et aucune espèce n'était connue jusqu'à présent d'Afrique tropicale, sauf *N. catula* Simon, 1885, de Zanzibar, à laquelle notre espèce s'apparente, avec toutefois une différence sensible dans la forme de l'apophyse tibiale. De même que les *Mogrus* décrits ci-dessus, cette espèce montre les affinités méditerranéennes, de la faune de la partie saharienne du Soudan français.

Genre **PELLENES** Simon, 1876

Pellenes Iforhasorum, n. sp.
(Fig. 11.)

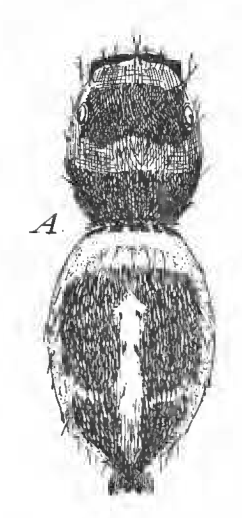
Femelle. — Céphalothorax brun-roux foncé, coupé immédiatement en arrière des yeux postérieurs, d'une large bande transversale pâle. Sur le fond très clair de la face dorsale de l'abdomen, se détachent deux bandes longitudinales brun roussâtre, se rejoignant dans le tiers antérieur : elles dessinent ainsi une sorte de fer à cheval très allongé. Palpes et pattes II, III, IV testacé clair, pattes I brun-noir. Filières brunes. Pilosité abondante sur le céphalothorax, constituée principalement de poils roux et noirâtre mêlés ; elle comprend aussi des poils blancs, qui, d'une part, forment deux bandes transversales, l'une en arrière des yeux antérieurs, l'autre en arrière des yeux postérieurs, et qui, d'autre part, couvrent le bandeau. Les parties claires de la face dorsale de l'abdomen sont revêtues de fins poils blanchâtres, peu visibles,

semés de grands crins noirs espacés. Les parties foncées ont une fourrure dense de poils couchés noirs et roux. Pilosité noire assez fournie sur les pattes I, très clairsemée au contraire sur les autres appendices. Pattes robustes, surtout celles des deux premières paires. Sternum ovale, relativement peu rétréci en avant ; les hanches I étant séparées par un espace plus grand que la base de la lèvre inférieure, celle-ci à peu près aussi large que haute. Épigyne bien conforme au type général du genre, et particulièrement voisin de celui de *P. Beanii* Peckman (fig. 11 B).

Longueur totale : 4 mm.

Soudan français : Aguelock (Adrar des Iforhas), 3 femelles (type et cotypes).

L'espèce ne paraît pas rare sur les confins soudaniens du Sahara ; on la capture sur les pierres ou sur les branches des arbustes épineux, où elle construit de petites retraites soyeuses.



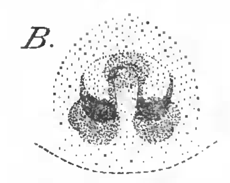


Fig. 11. — *Pellenes Iforhasorum*, n. sp., femelle.
A : vue d'ensemble ;
B : épigyne.

Genre **PHLEGRA** Simon, 1876

Phlegra lugubris, n. sp.
(Fig. 12.)

Male. — Couleur générale très sombre. Corps et appendices en entier brun noirâtre, à l'exception des tarses et des métatarses, brun testacé : deux bandes feutrées de poils blanc sale sur les côtés de l'abdomen constituent le seul ornement de cette triste livrée. Patte-mâchoire (fig. 12) : tibia muni d'une apophyse de couleur sombre, en forme de lame de poignard, dirigée en avant, vers le bulbe, qu'elle vient presque toucher ; la face dorsale de l'article se termine, d'autre part, par une proéminence antérieure fortement saillante, simulant une apophyse.

Longueur totale : 7 mm.

Côte d'Ivoire (Haute Volta), septembre, 1 mâle (type).

Phlegra lugubris, var. **senegalensis**, nov.

Male. — Corps et appendices en entier brun-acajou foncé, sans marques ni dessins d'aucune sorte. Partie céphalique plus sombre et tirant sur le noirâtre. Métatarses et tarses un peu plus clairs que les autres articles. Pubescence formée de poils noirâtres, assez longs, mélangés de poils plus clairs sur

les côtés de l'abdomen. Céphalothorax convexe : partie céphalique nettement déclive en avant. Yeux intermédiaires à peu près à égale distance des latéraux inférieurs et des postérieurs, un peu plus rapprochés de ces derniers cependant. Carré oculaire sensiblement plus large que long, rendu légèrement trapézoïdal par l'écartement un peu plus accentué des yeux postérieurs.

Longueur totale : 5 mm. à 5,5 mm.

La patte-mâchoire, presque identique à celle de *P. lugubris*, ne permet pas

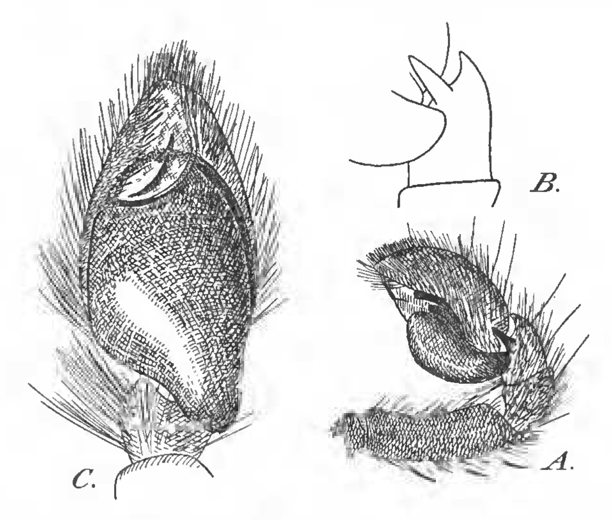


Fig. 12. — *Phlegra lugubris*, n. sp., mâle, A : patte-mâchoire vue du côté externe ; B : tibia et son apophyse ; C : bulbe en vue postérieure.

de faire de cette forme une espèce indépendante, mais seulement une variété, caractérisée par le plus grand écartement des yeux postérieurs, et par l'absence des bandes blanches sur les côtés de l'abdomen.

Sénégal : Dakar, août, 1 mâle (type).

Phlegra soudanica, n. sp.
(Fig. 13 A et B.)

Espèce très voisine de *P. tristis* de Lessert, 1927.

Elle en diffère cependant :

1° Par la couleur. Le corps est couvert de poils brun-noir et l'abdomen est orné, sur la face dorsale, d'une mince bande médio-longitudinale, blanche, à l'exclusion de toute ligne noirâtre. Sur la face ventrale, on remarque deux larges bandes claires convergeant vers l'extrémité postérieure.

2° Par la forme de l'épigyne, nettement plus longue que large, rétrécie

vers son sommet, présentant deux fossettes arrondies, séparées par une cloison saillante dont l'épaisseur n'excède pas le quart de leur diamètre.

Longueur totale : 8 à 9 mm.

Soudan français : Bamako, 1 femelle (type) ; Sangha, 1 femelle.

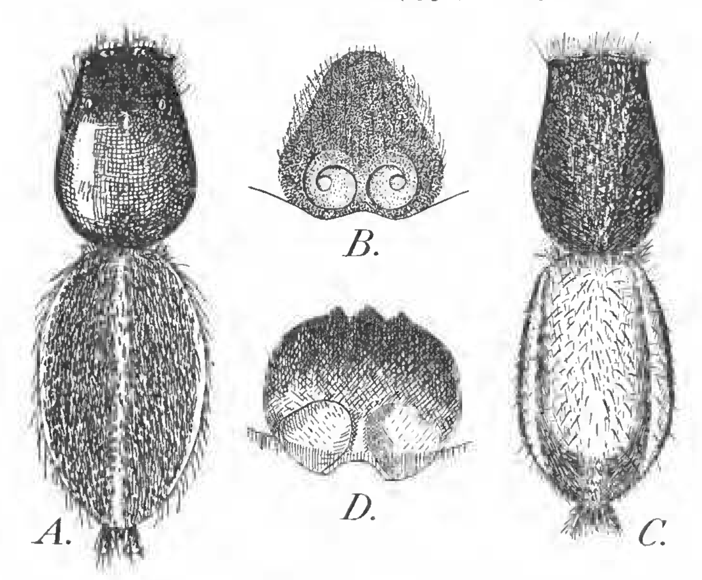


Fig. 13. — A : *Phlegra soudanica*, vue d'ensemble ; — B : *P. soudanica*, épigyne ; — C : *Phlegra Tuzetae*, vue d'ensemble ; — D : *P. Tuzetae*, épigyne.

Phlegra Tuzetae (1) n. sp.
(Fig. 13 C et D.)

Femelle. — Céphalothorax brun roussâtre foncé, revêtu, surtout dorsalement, d'une pubescence couchée roux cuivré. Abdomen jaune brunâtre, sauf dans la partie postérieure qui est noirâtre ; il est orné de trois bandes longitudinales blanches. deux latérales très nettes, et une médiane à peine distincte, sauf en arrière, où elle se détache nettement sur le fond, plus sombre ; face ventrale en entier jaunâtre sale. Chélicères, pièces buccales, pattes brun roussâtre foncé, à extrémités plus claires. Pattes robustes, à fémurs dilatés, surtout la première paire. Comme il est de règle dans le genre, la partie céphalique est beaucoup plus courte que la partie thoracique. Épigyne représentée par une plaque testacé foncé, assez simple, plus ou moins dentelée sur son bord antérieur (cf. fig. 13 D).

Longueur totale : 7 mm.

Guinée française : Kouroussa, août, 1 femelle (type).

(1) Dédiée à Mlle O. Tuzet, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Montpellier.

Genre **STENAELURILLUS** Simon, 1885

Stenaelurillus nigricauda Simon
(Fig. 14.)

S. nigricauda, mâle, Simon, 1885, p. 351.

Sénégal : Dakar, août, 3 mâles, 2 femelles, 2 impubères.

C'est également de Dakar, où elle paraît commune, que l'espèce a été décrite par Simon, qui en a fait le type du genre *Stenaelurillus*. Elle est caractérisée par la forme relativement allongée du céphalothorax, par les bandes blanches qui ornent le thorax et l'abdomen, et par la couleur noire de l'extrémité des filières postérieures, chez le mâle : chez la femelle, ces dernières portent des poils brun foncé sur toute leur étendue.

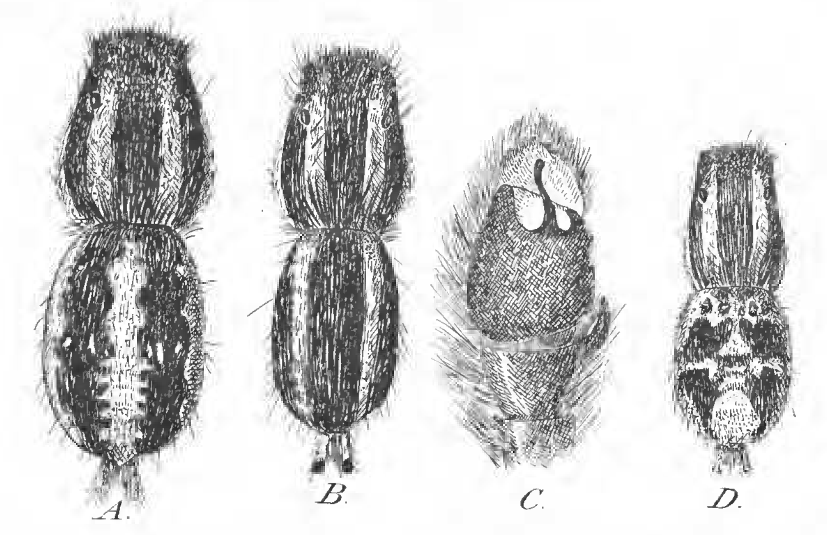


Fig. 14. — *Stenaelurillus nigricauda*. A : femelle adulte ; — B : mâle adulte ; — C : patte-mâchoire mâle ; — D : exemplaire impubère.

Nous reproduisons ici les livrées du mâle, de la femelle et du jeune qui présentent de notables différences.

Sous-famille **BARYPHEAE**

Genre **BARYPHAS** Simon, 1902

Baryphas albicinctus, n. sp.
(Fig. 15 et 16.)

Femelle. — Céphalothorax brun-noir avec parfois, au milieu de la partie céphalique, une zone rougeâtre. Chélicères rougeâtre sombre ; pièces buc-

calcs châtain foncé, blanches à l'apex ; sternum noir ; pattes brun noirâtre, les métatarses et tarses plus clairs, châtains. Abdomen noir, orné de bandes transversales courbes, blanches ou café au lait clair, formées d'écailles ; parfois effacées dans la zone médiane, elles sont toujours nettes sur les côtés ; la face ventrale présente des bandes longitudinales peu distinctes, à reflets mordorés ; filières brunes. Pilosité faite de poils noirs, pour la plupart dressés, et d'écailles blanches, un peu nacrées, disposées en une bande, parfois incomplète, entourant la partie céphalique, visibles aussi sur les côtés de la partie thoracique, autour des yeux, sur le clypéus, sur la base des chélicères, sur les pattes et sur l'abdomen où elles forment les dessins décrits précédemment ;

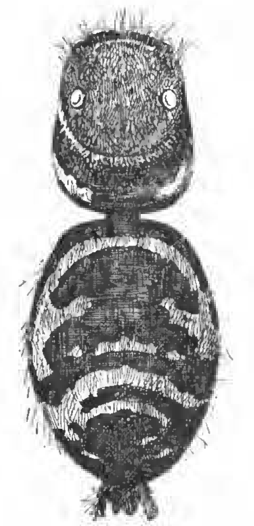
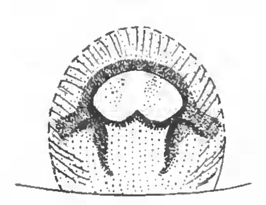


Fig. 15. — *Baryphas albicinctus* n. sp. : vue d'ensemble.



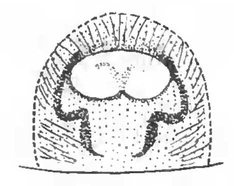


Fig. 16. — *Baryphas albicinctus*, n. sp. : deux variétés d'épigyne.

entre ces dernières, des écailles brunes, moins nettes. Chélicères robustes et courtes, larges à la base ; des dents de la marge antérieure part une carène, qui va en ligne droite et obliquement jusqu'à l'angle inféro-interne. La plus grande largeur du sternum égale la longueur des hanches IV. Pattes courtes, à épines nombreuses et longues. L'épigyne présente des variations individuelles assez importantes (fig. 16).

Longueur totale : 6 mm. Céphalothorax : longueur : 2,7 mm. ; largeur : 2 mm.

Guinée française : Kankan, 2 femelles (type et cotype) ; Côte d'Ivoire : Man, 2 femelles.

Ces femelles ne semblent se rapporter à aucune des espèces actuellement connues. Correspondent-elles à l'un des mâles ci-dessus décrits ? Il faut pour en décider, attendre de nouvelles captures.

Baryphas Micheli, n. sp.
(Fig. 17.)

Male. — Céphalothorax brun-rouge très foncé, à faces latérales noirâtres ; celles-ci revêtues, dans leur tiers postérieur, de squamules blanches nacrées. Abdomen noir, couvert dorsalement de poils à reflets métalliques sombres et orné, dans son tiers postérieur, de deux petites taches latérales allongées, formées de poils blancs. Chélicères, pièces buccales, sternum, pattes, brun sombre : hanches, face ventrale de l'abdomen, marron plus ou moins foncé. Bord inférieur des pattes en entier revêtu d'une frange de forts crins noirs, particulièrement dense sur les tibias, donnant aux individus en bon état un aspect hirsute ; squamules blanches nacrées sur les fémurs, les hanches et le pourtour du sternum. Longs poils irisés et aplatis sur la base des chélicères et sur le bandeau qu'ils couvrent complètement chez certains exemplaires.

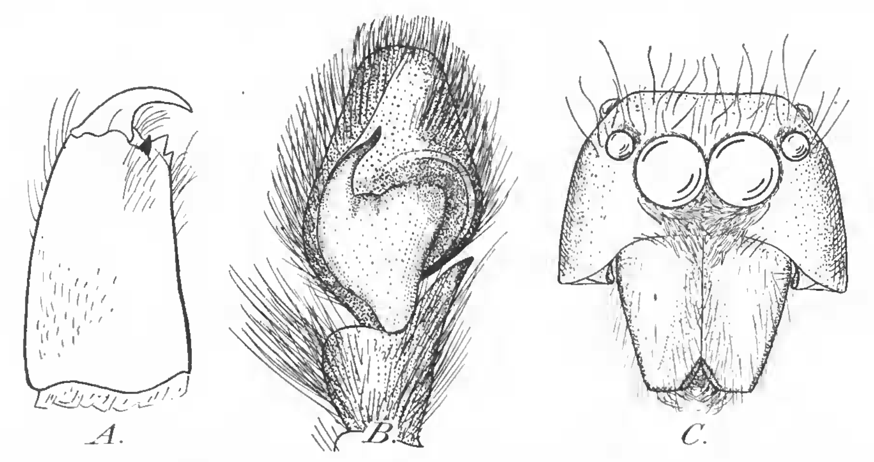


Fig. 17. — *Baryphas Micheli*, n. sp., mâle. A : chélicère en vue postérieure ; — B : patte-mâchoire, vue ventrale ; — C : céphalothorax de face.

Chélicères à tige massive, à marges réduites, à crochet robuste mais très court ; forte dent sur la marge inférieure. Patte-mâchoire : forte et longue apophyse tibiale, bulbe cordiforme, de la partie antérieure duquel part un canal spermatique décrivant une sorte de crosse aortique. Style très court.

Longueur totale : 5 à 6 mm.

Côte d'Ivoire : Bingerville, août, 1 mâle (type) ; Man, janvier, 1 mâle (cotype) et un autre mâle frotté.

La patte-mâchoire de cette Araignée est curieusement semblable à celle

(1) Dédié à M. l'Administrateur Michel, Chef du Cabinet du Gouverneur de la Côte d'Ivoire.

de *Pellenes rufoclypeata* PECKAM, 1903, qui elle-même paraît peu différente de celle de *Habrocestum rubroclypeatum* de LESSERT, 1927.

Baryphas scintillans, n. sp.
(Fig. 18.)

MALE. — Couleur générale très foncée. Céphalothorax brun de poix, avec une bande noire de chaque côté, englobant les yeux latéraux ; chélicères rougeâtres ; lames-maxillaires et pièce labiale bruns, l'apex blanc ; sternum brun ; pattes entièrement brun de poix, les hanches un peu plus claires sur les côtés. Abdomen noir ; face dorsale et emplacement des poumons un peu éclaircis ; filières noires. Pilosités faites de poils noirs, peu nombreux sauf à a face inférieure des fémurs, patellas et tibias, où ils forment une brosse assez dense ; en outre, de larges squamules blanches, à reflets nacrés, appliquées sur la face supérieure des articles des pattes-mâchoires — de même couleur sur le bandeau, le sternum (sauf au milieu), et sur les fémurs — bleues à reflets métalliques sur la partie céphalique (où elles sont peu nombreuses) et sur l'abdomen, principalement sur la face ventrale. Chélicères robustes, larges à la base, coniques ; dent de la marge postérieure très forte, un peu arquée. Pièce labiale trapézoïdale, plus longue que large, large à la base (fig. 18 B). Sternum large, sa plus grande largeur dépassant de beaucoup la longueur des hanches IV, tronqué droit en avant, où il est aussi large que la base de la pièce labiale ; il est assez fortement bombé au milieu ; les hanches IV se touchent. Pattes relativement courtes, fortement épineuses : les métatarses I en particulier, ont 2-2 épines à la face inférieure et 1-1 de chaque côté. Les épines des pattes IV sont nombreuses, robustes et très longues : celles des métatarses IV égalent presque en longueur la moitié de l'article. Patte-mâchoire (fig. 18 A) : apophyse externe du tibia coudée et un peu crochue au sommet.

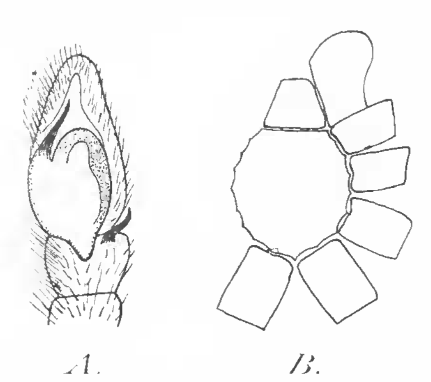


Fig. 18. — *Baryphas scintillans*, n. sp. mâle.
A : patte-mâchoire, vue ventrale. — B : sternum et pièce labiale.

Longueur totale : 5 mm.

CÔTE D'IVOIRE : Man, août, 1 mâle (type), 1 mâle (cotype).

GUINÉE FRANÇAISE : Macenta, août, 1 mâle.

Cette petite espèce de couleur très sombre, rentre bien dans le genre *Baryphas* par la forme de la tête, des chélicères, et par l'armure des pattes. Elle ne correspond à aucune des espèces, connues dans la région (tout en étant

très voisine de *B. jullieni* SIMON) et encore moins à celles décrites d'Afrique du Sud. L'exemplaire que nous considérons comme cotype est identique au type, mais il est moins foncé (sub-immature), et l'apophyse du tibia est un peu différente, étant plus large à la base, et moins coudée.

La liste des *Baryphas* actuellement connus s'établit ainsi qu'il suit :

B. ahenus, ♀ et ♂	SIMON 1902, PECKHAM 1903 de LESSERT 1925.	Afr. du Sud.
B. albicinctus ♀	n. sp.	Guinée fr. C. d'Ivoire.
B. eupogon ♂	SIMON 1902	San Thomé.
B. Jullieni ♂	SIMON 1902	Liberia.
B. Micheli ♂	n. sp.	C. d'Ivoire.
B. scintillans ♂	n. sp.	Guinée franç. C. d'Ivoire.

D'après SIMON, *Jasoda Woodi* PECKHAM, 1903, serait peut-être un *Baryphas*.

Sous-famille CHRYSILLEAE

Genre COSMOPHASIS SIMON, 1901

Cosmophasis albipes, n. sp.
(Fig. 19.)

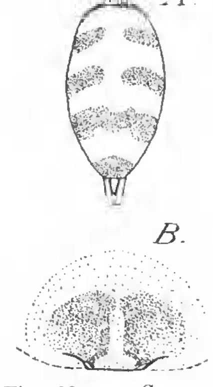


Fig. 19. — *Cosmophasis albipes*, n. sp. femelle.
A : vue d'ensemble ;
B : épigyne.

FEMELLE. — Céphalothorax fauve très clair ; la partie céphalique couverte d'une grande tache noire qui englobe les yeux postérieurs et s'incurve en avant de la fossette ; sur la partie thoracique une zone transversale noirâtre, en croissant. Chélicères brunes, plus foncées que le céphalothorax ; pièces buccales fauve très clair ; sternum et pattes blancs, y compris les pattes-mâchoires. Abdomen blanchâtre, traversé de quatre bandes noirâtres, mouchetées de blanc, les deux premières interrompues au milieu, la dernière touchant les filières ; face ventrale blanche, ainsi que les filières. Pilosité : sur la partie céphalique des écailles blanches (très caduques), cils et barbes blancs ; sur l'abdomen, quelques poils noirs, en plus des bandes décrites ci-dessus, qui sont tégumentaires. Pattes : IV-III-I-II. Tibias I avec 2 séries de 4 épines, II, 2 séries de 3 ; métatarses I et II, 2-2 épines, plus une épine latéro-apicale de chaque côté. Épigyne à dessin peu caractérisé (fig. 19) ; le bord postérieur forme une saillie chitineuse nette, en avant

de laquelle transparaissent dans la profondeur deux masses quadrangulaires sombres.

Longueur totale : 4 mm. ; céphalothorax, longueur 1,9, largeur 1,2 mm.

Guinée française : Macenta, août, 1 femelle (type).

Nous classons avec un peu d'hésitation cette espèce dans le genre *Cosmophasis*, par suite de la présence d'épines latérales aux métatarses antérieurs ; elle s'apparente également au genre *Telamonia.*

Cosmophasis Chopardi, n. sp.
(Fig. 20.)

Male. — Céphalothorax marron-rougeâtre, strié de noir ; pourtour des yeux noirs ; zone médio-céphalique rembrunie. Abdomen allongé en forme de cigare, de même tonalité que le céphalothorax, mais un peu plus forte-

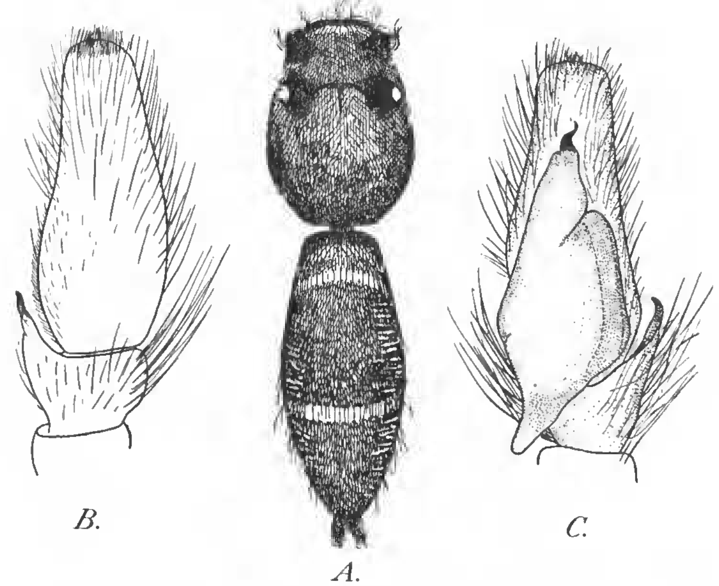


Fig. 20. — *Cosmophasis Chopardi,* n. sp. mâle. A : vue d'ensemble ; — B : patte-mâchoire, vue dorsale ; — C : la même, vue ventrale.

ment chagriné de noir et à reflets mordorés ; au milieu, un anneau blanchâtre transversal. Sternum, lames maxillaires, pattes-mâchoires, filières, hanches et fémurs testacés clairs ; patellas, tibias et tarses bruns, à faces latérales plus foncées. Bandeau fort étroit, légèrement concave, dont la hauteur est très inférieure au rayon des yeux médians ; ceux-ci sont bordés de cils orangés dans leur moitié supérieure, de cils blanchâtres dans leur moitié inférieure. Fémurs I aplatis et dilatés. Protarses I presque aussi longs que les tibias ; tibias + patelles = protarses + tarses. Pattes-mâchoires jaunâtre clair :

tarse très allongé ; tibia muni d'une apophyse externe assez longue à pointe noirâtre, un peu recourbée et tordue sur elle-même ; bulbe brunâtre grossièrement losangique, à fort prolongement postéro-interne ; pointe du style très courte, noire et contournée en crochet (fig. 20 C).

Longueur totale : 5 mm.

Côte d'Ivoire : Man, 1 mâle (type).

Nous n'hésitons pas à considérer cette *Chrysillae* comme un *Cosmophasis* malgré son bandeau extrêmement réduit, caractère peu conforme à la définition du genre. Mais le créateur de celui-ci, Simon, a noté que la hauteur du bandeau est « très variable d'une espèce à l'autre » et, justement, les *Cosmophasis* africains diffèrent des asiatiques par l'étroitesse du bandeau (cf. *C. australis*, *C. Fagei*).

Cosmophasis tristis, n. sp.
(Fig. 21.)

Femelle. — Couleur générale sombre. Partie céphalique brun-noir, partie thoracique un peu plus claire. Face dorsale de l'abdomen entièrement recouverte de poils noirs avec indication de deux bandes transversales claires ; face ventrale assez pâle, portant des poils grisâtres et mordorés. Chélicères,

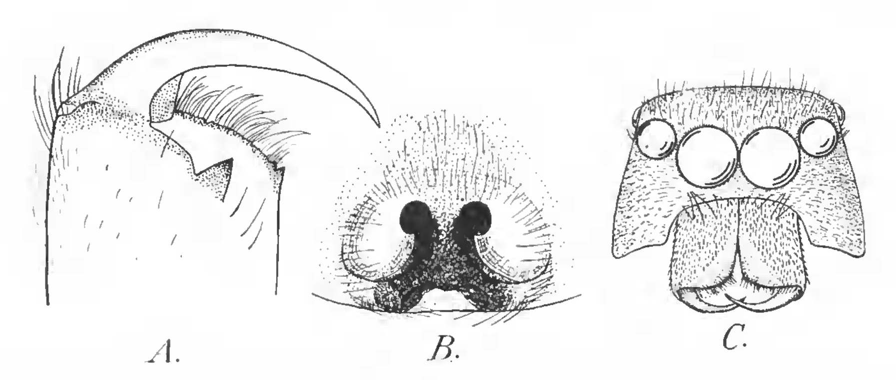


Fig. 21. — *Cosmophasis tristis*, n. sp. femelle. A : extrémité de la chélicère, vue postérieure. — B : épigyne ; — C : céphalothorax de face, les chélicères étant vues en raccourci

pièces buccales, hanches marron ; sternum gris-marron, avec quelques squamules blanches irisées ; pattes brun jaunâtre ; faces latérales des tibias et des métatarses noirâtres ; fémurs gris foncé, aplatis et dilatés. Chélicères très particulières. Elles sont obliquement dirigées en avant ; leur face antérieure porte un curieux revêtement de poils noirs ; leur marge supérieure a des dents remarquablement réduites (fig. 21 A). Bandeau très étroit, subglabre.

Épigyne : fig. 21 B.

Longueur totale : 8 mm.

Côte d'Ivoire : Man, 1 femelle (type).

La liste des *Cosmophasis* africains s'établirait ainsi qu'il suit :

C. albipes.	n. sp.	Guinée française.
C. australis.	SIMON 1902.	Cap.
C. caerulea.	SIMON 1901.	S. Leone.
C. Chopardi.	n. sp.	Côte d'Ivoire.
C. Fagei.	de LESSERT 1925.	Kilimandjaro.
C. lucidiventris.	SIMON 1909.	Gabon.
C. nigrocyanea.	SIMON 1886.	Abyssinie.
C. tricincta.	SIMON 1909.	G. port., F. Poo.
C. tristis.	n. sp.	Côte d'Ivoire.

Genre **CYLLOBELUS** SIMON, 1885

Cyllobelus rufopictus SIMON
(Fig. 22.)

C. rufopictus SIMON, 1909, Ann. Mus. civ. Genova, p. 420.

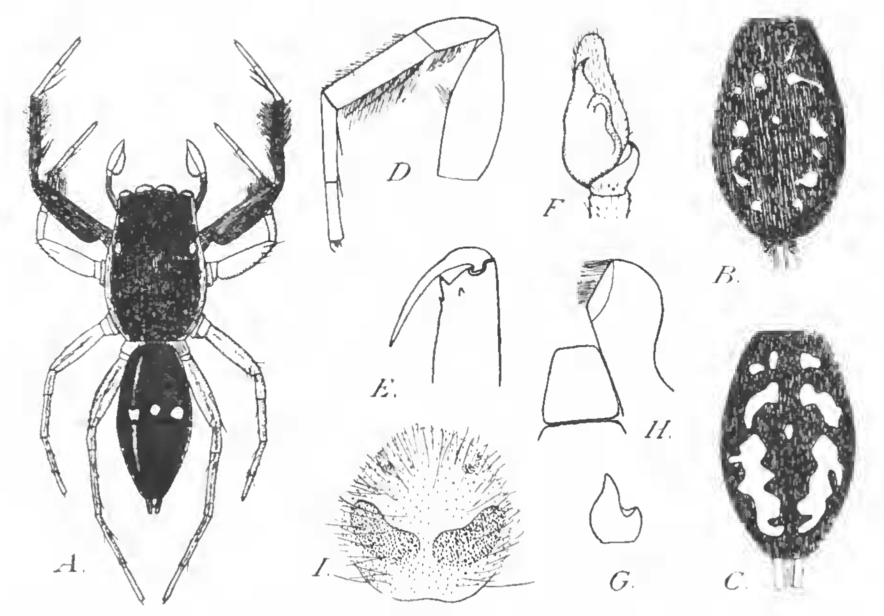


Fig. 22. — *Cyllobelus rufopictus* SIMON. A : mâle, vue d'ensemble ; — B : abdomen de la femelle ; — C : abdomen d'une femelle à taches confluentes ; — D : pattes I du mâle ; — E : chélicère mâle ; — F : patte-mâchoire mâle ; — G : tibia de la patte-mâchoire mâle ; — H : pièce labiale et lame maxillaire ; — I : épigyne.

GUINÉE FRANÇAISE : Kouroussa, 1 femelle ; Macenta, 1 femelle.
CÔTE D'IVOIRE : Bingerville, 1 femelle, Man, 1 mâle.
SOUDAN FRANÇAIS : Bamako, 1 femelle.

Tous capturés sur des basses branches d'arbustes.

Espèce répandue, déjà décrite de San Thomé, du Gabon, d'Afrique du Sud (où elle semble être commune), et de Sierra Leone (collection SIMON). L'abdomen porte des taches d'un beau rouge, au nombre de trois chez le mâle (fig. 22 A), plus nombreuses chez la femelle, où elles parsèment la face dorsale (fig. 22 B) et peuvent confluer plus ou moins (fig. 22 C).

Genre **HELIOPHANUS** C. KOCH, 1850

Au cours de notre mission, nous avons capturé un certain nombre d'*Heliophanus* : tous sont nouveaux — fait d'autant plus remarquable que la liste des espèces africaines du genre est déjà longue : elle est, sans doute, encore bien loin d'être close.

Heliophanus aviculus, n. sp.
(Fig. 23.)

MALE. — Céphalothorax brun de poix, presque noir. Chélicères et pièces buccales fauve rougeâtre, moitié basale du crochet plus sombre que la moitié apicale. Sternum, hanches, trochanters et fémurs brun de poix, le reste des pattes fauve-rougeâtre ; face inférieure des patellas et tibias souvent un peu plus foncée. Abdomen brun, y compris la face ventrale et les filières. Pilosité :

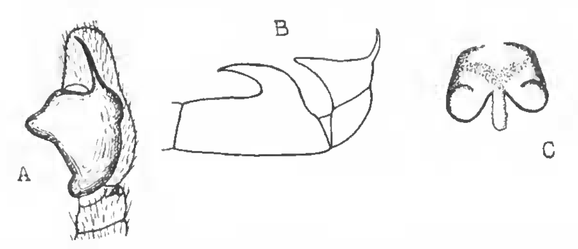


Fig. 23. — *Heliophanus aviculus*, n. sp. A : mâle : tarse de la patte-mâchoire ; — B : mâle : fémur et tibia de la patte-mâchoire ; — C : femelle : épigyne.

poils noirs, assez longs sur la partie frontale ; en outre, de fins poils blancs couchés, nombreux sur la face dorsale de l'abdomen, qu'ils recouvrent presque entièrement, sans former de dessins ; sur le céphalothorax ils ne sont présents que sur les côtés. Pattes : tibias I armés de trois paires d'épines inférieures, la médiane plus rapprochée de l'apicale que de la basale ; tibias II, avec 2-2-2 épines, à égale distance les unes des autres. Patte-mâchoire : apophyse fémorale forte, longue, courbée, très rapprochée de l'article (fig. 23 B), en forme de bec d'oiseau (d'où le nom spécifique); tibia présentant, d'une part, sur le côté, une sorte de canine, terminée du côté inférieur par une saillie conique, et, d'autre part, à l'angle supérieur, une apophyse grêle, aiguë ; bulbe avec deux protubérances, une première interne très marquée, et une deuxième, infé-

rieure, plus arrondie (fig. 23. A) ; il est prolongé par un style assez long, presque droit.

Longueur totale : 5 mm.

Femelle. — Diffère du mâle par la couleur générale plus claire. Patte-mâchoire à fémur brun, sauf la face inférieure qui est claire, les autres articles blancs. Sternum brun. Pattes : hanches et trochanters testacé clair, fémurs bruns, les autres articles fauve clair, plus ou moins teintés de gris sur la ligne dorsale. Pilosité blanche recouvrant tout le céphalothorax et les pattes en grande partie, surtout les fémurs. Épigyne (fig. 23 C).

Longueur totale : 6 mm.

Côte d'Ivoire : Batié, 1 mâle (type), 1 femelle.

Espèce caractérisée chez le mâle par l'apophyse fémorale et le bulbe, chez la femelle, par l'épigyne.

Heliophanus kankanensis, n. sp.
(Fig. 24.)

Male. — Céphalothorax en entier brun de poix, à reflets bronzés, plus sombre sur la partie céphalique. Chélicères et pièces buccales jaune clair ; sternum brunâtre, éclairci sur les bords. Hanches et trochanters testacé clair ; patte-mâchoire brune. Pattes I brunes, éclaircies à la base des fémurs, sur la ligne dorsale des métatarses et des tarses, ainsi qu'à l'apex de ces der-

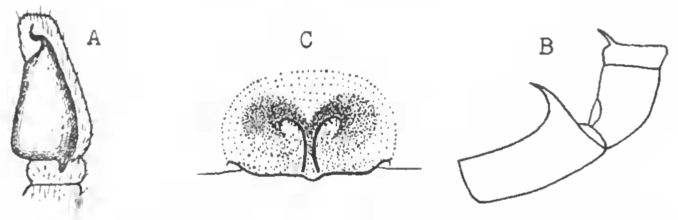


Fig. 24. — *Heliophanus kankanensis*, n. sp. A : mâle : tarse de la patte-mâchoire ; — B : mâle : fémur et tibia de la patte-mâchoire ; — C : femelle : épigyne.

niers. Sur les autres pattes, jaune très clair, on remarque une bande noire longitudinale, entière sur la face supérieure des fémurs III et IV, n'occupant guère que la moitié apicale des faces postérieure et antérieure de ces mêmes articles — une tache noire à la base et à l'apex des patellas III et IV sur la face supérieure — une bande noire à la face postérieure des tibias et des tarses IV. Abdomen entièrement noir, y compris la face ventrale et les filières ; il est orné d'une mince bordure antérieure de poils blancs, et de deux petites taches latérales de même couleur, un peu au delà du milieu. Fémurs I un peu dilatés. Bord externe des lames maxillaires formant un cône arrondi, sans angle saillant. Patte-mâchoire (fig. 24 A) : fémur muni d'une longue apophyse apicale, un peu courbée, à extrémité aiguë ; tibia très court, portant une très

petite pointe à l'angle inféro-externe ; bulbe à style court prolongeant le sommet, enroulé en tirc-bouchon ; l'angle inféro-externe est terminé par une petite pointe conique.

Longueur totale : 3 mm.

FEMELLE. — Céphalothorax noir foncé, traversé un peu en arrière des yeux postérieurs, d'une bande de poils blancs ; chélicères et pièces buccales brunes, éclaircies à l'apex ; sternum noir. Pattes entièrement blanches, y compris les pattes-mâchoires. Abdomen brun noirâtre, moins foncé que le céphalothorax ; il est parsemé de poils blancs, qui se réunissent pour former une discrète bordure antéro-latérale ainsi que deux petites marques un peu au delà du milieu ; face ventrale brunâtre, avec deux taches claires tégumentaires juste en avant des filières, celles-ci brunes. Épigyne (fig. 24 C) petite, en fossette carrée, coupée par une saillie médiane qui dépasse le bord postérieur.

Longueur totale : 4 mm. (sans les filières).

GUINÉE FRANÇAISE : Kankan, 1 mâle (type), 1 femelle.

Cette petite espèce a tout à fait l'aspect des *Heliophanus* de nos pays, mais les reflets métalliques sont peu prononcés.

Heliophanus macentensis, n. sp.
(Fig. 25.)

FEMELLE. — Céphalothorax en entier noir de poix, à reflets métalliques, par endroits cuivres. Chélicères brun foncé, crochet brun rougeâtre dans sa partie basale, plus clair dans sa moitié apicale ; pièces buccales brunes, le bord interne blanc ; sternum noir brillant. Patte-mâchoire et pattes I et II entièrement jaune très pâle, une tache noire sur la face postérieure des hanches II ; pattes III et IV, hanches, trochanters et fémurs noirs, les autres articles jaune pâle. Abdomen entièrement noir brillant, ainsi que les filières. Épigyne (fig. 25) en fossette assez profonde.

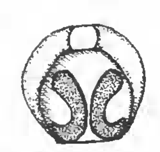


Fig. 25. — *Heliophanus macentensis*, n. sp. femelle : épigyne.

Longueur totale : 4 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Macenta, août, 1 femelle (type).

Heliophanus robustus, n. sp.
(Fig. 26.)

MALE. — Céphalothorax fauve roussâtre très foncé, presque noir ; chélicères, pièces buccales et sternum de même couleur, mais un peu plus clairs ; crochets rouges, sauf à la base, qui est noire. Pattes fauve foncé ; tarses et métatarses jaune clair, ainsi que la face dorsale des tibias et, au moins en partie, celle des patellas ; pattes-mâchoires en entier fauve foncé. Abdomen marron fauve avec macules sombres peu distinctes ; pas de reflets métal-

liques. Pilosité formée de poils couchés, blancs ou jaunâtres, nombreux et serrés sur le céphalothorax, principalement sur les côtés et le long d'une bande englobant les yeux latéraux ; des poils semblables se retrouvent sur l'abdomen, mais ils y sont moins nombreux, et mélangés de poils noirs ; barbes et cils blancs. Patte-mâchoire (fig. 26) : fémur portant une forte apophyse

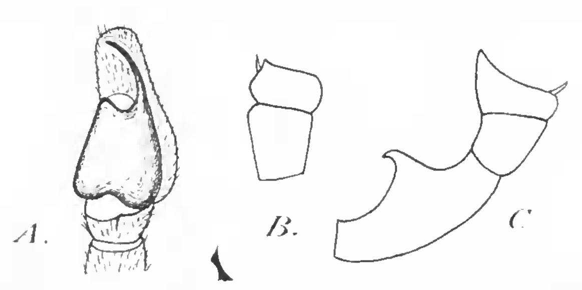


Fig. 26. — *Heliophanus robustus*, n. sp. mâle. A : extrémité de la patte-mâchoire, vue latérale ; — B : patella et tibia en vue dorsale ; — C : fémur, patella et tibia, vue latérale.

médiane, crochue ; tibia muni, du côté externe, d'une carène, qui forme une grosse saillie obtuse inférieure, et porte une apophyse supérieure, mince et courte ; style long, courbe, partant de l'angle externe du bulbe.

Longueur totale : 5 mm.

Côte-d'Ivoire : Man, septembre, 1 mâle (type).

Cette espèce, d'aspect lourd et trapu, est sensiblement différente des *Heliophanus* de nos pays ; elle se rapproche beaucoup, par contre, de certaines formes africaines, telles que *H. orchestus* Simon, dont elle se distingue aisément cependant par la pilosité plus abondante, l'apophyse fémorale réduite, le tibia et le bulbe nettement dissemblables.

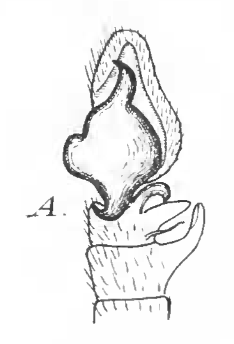


Fig. 27. — *Heliophanus soudanicus*, n. sp. mâle A : patte-mâchoire, vue inférieure ; — B : sommet de la lame maxillaire montrant la petite dent externe.

Heliophanus soudanicus, n. sp.
(Fig. 27.)

Male. — Céphalothorax brun de poix, la partie céphalique noire avec des reflets métalliques. Chélicères pièces buccales, sternum et hanches bruns, les autres hanches claires ; patte-mâchoire brune. Pattes I : trochanters et fémurs brun presque noir, l'apex du fémur et les autres articles jaune clair un peu rougeâtres ; les autres pattes jaunes, avec des fémurs presque blancs. Abdomen brun, moucheté de blanc, orné d'une mince bordure antéro-latérale blanche et d'une bande médiane claire, assez large dans sa partie posté-

rieure qui atteint les filières ; bande et bordure sont couverts de pilosité blanche ; face ventrale occupée en majeure partie par une longue bande grise trapézoïdale encadrée de blanc sur les côtés et en arrière ; filières noires. Lames maxillaires présentant une petite dent obtuse, près de l'angle externe (fig. 27 B). Pattes I : tibias avec 2-2-2 épines, la paire médiane très rapprochée de la paire apicale ; métatarses avec 2-2 épines. Patte-mâchoire (fig. 27 A) : fémur mutique ; patella avec une très forte apophyse externe, coudée à sommet arrondi ; tibia portant une première apophyse crochue à la face intérieure, une deuxième conique ; du côté externe, et, en dessous de celle-ci, une troisième fine, aiguë et sinueuse ; bulbe de forme tourmentée, avec un prolongement inférieur crochu particulièrement développé ; du sommet part un style épais, dilaté du côté interne.

Longueur totale : 3,2 mm.

Soudan français : Bamako, septembre, 1 mâle (type).

Cette espèce appartient au groupe des *Heliophanus* dont le fémur est mutique, alors que la patella porte une apophyse (cf. *H. edenlulus*, par exemple).

Genre **ORSIMA** Simon, 1901

Orsima constricta Simon
(Fig. 28.)

Orsima constricta Simon ; Histoire Naturelle des Araignées, vol. II, p 554, 1901.

Côte d'Ivoire : Bingerville, 1 mâle, capturé sur un buisson en bordure de forêt.

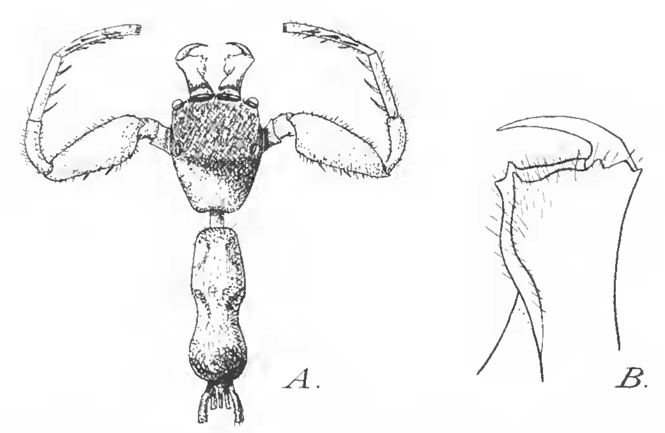


Fig. 28. — *Orsima constricta* mâle. A : vue d'ensemble ; — B : chélicère de profil.

Jolie espèce, ornée de magnifiques squamules irisées. Elle est caractérisée par ses chélicères dont le bord interne est fortement concave (fig. 28 B) —

par son abdomen allongé et rétréci dans la région médiane — par ses filières longues et saillantes. Pattes 1 allongées chez le mâle, à fémur dilaté et comprimé (fig. 28 A).

Décrite du Congo, par SIMON. Seul le profil de l'abdomen avait été figuré jusqu'ici (SIMON, p. 540.)

Genre **TELAMONIA** THORELL, 1887

Telamonia Borreyi (1), n. sp.
(Fig. 29.)

MALE. — Svelte et élégante espèce. Le céphalothorax brun noir foncé, présente des bandes transversales plus claires, dans la partie thoracique, l'une en arrière des yeux de la dernière ligne, l'autre le long du bord postérieur. L'abdomen est, sur sa face dorsale, jaune clair, avec 4 minces bandes longitudinales brun noir, la face ventrale présente une large zone médiane, mal

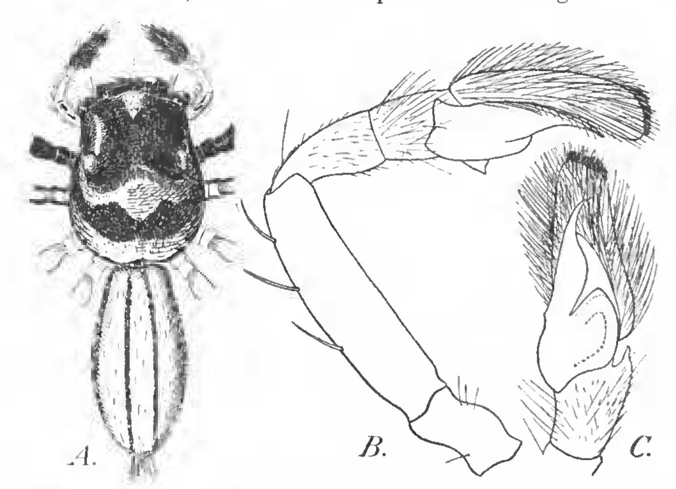


Fig. 29. — *Telamonia Borreyi*, n. sp. mâle. A : vue d'ensemble. — B : patte-mâchoire de profil ; — C : tibia et tarse de la patte-mâchoire, vue ventrale.

limitée, gris noir. Chélicères marron foncé, pièces buccales partiellement brun noirâtre. Sternum clair. Pattes I : hanche, fémur et patelle brun noir — tibia et métatarse mi-partie jaune et noir — tarse jaune ; pattes III et IV en entier jaune clair ; pattes II intermédiaires.

Lames maxillaires très développées, dilatées à leur extrémité antérieure qui présente une forte saillie angulaire externe.

Patte-mâchoire longue et mince ; bulbe de très petite taille, brun foncé,

(1) Dédié au Dr BORREY, chirurgien consultant du Soudan.

alors que les autres articles sont jaune très clair. Tibia muni d'une apophyse unciforme, noirâtre et aiguë à son extrémité (fig. 29 C).

Longueur totale : 6 mm.

Soudan français : Bamako, 1 mâle (type), octobre 1937.

Telamonia Borreyi var. **minor**, nov.
(Fig. 30.)

Nous avons trouvé à Kankan (Guinée française), au mois d'août, un autre mâle beaucoup plus petit que le précédent (4 mm.), dont les lames maxillaires sont moins nettement dilatées et dont la patte-mâchoire n'est pas identique : remarquer en particulier, sur la figure 30, l'insertion tout autre de l'apo-

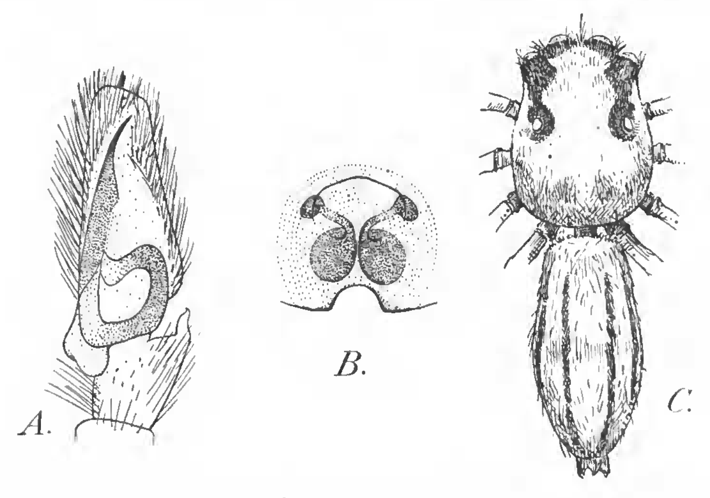


Fig. 30. — *Telamonia Borreyi* var. *minor*. A : patte-mâchoire mâle, vue ventrale ; — B : épigyne de la femelle ; — C : femelle, vue d'ensemble.

physe tibiale. Nous en faisons le type d'une variété, *minor*, à laquelle il nous paraît légitime de rattacher deux femelles, capturées dans la même région.

Femelle. — Couleur générale jaune pâle ; une bande noire entoure les yeux postérieurs et atteint les latéraux antérieurs ; pattes sans anneaux ; sur la face dorsale de l'abdomen, deux bandes brunâtres longitudinales, parallèles, partant du 1/4 antérieur et atteignant presque le bord postérieur ; de chaque côté, une mince bande brune, partant un peu en arrière des angles antérieurs ; sternum, hanches, face ventrale de l'abdomen et filières blancs. Pilosité blanche, peu serrée sur le céphalothorax, où elle est accompagnée de crins bruns, surtout sur la partie céphalique, et d'un arceau de poils gris couchés sur la thoracique ; barbes blanches, cils blancs, mêlés de brun en dessus ; sur la face dorsale de l'abdomen, les poils ont des reflets légèrement

jaune verdâtre et sont mêlés de crins gris. Deux longs crins un peu en arrière des yeux postérieurs. Pattes : tibias I avec 2-2-2 épines à la face inférieure, 1-1 à la face antérieure, 1 subapicale et à la face postérieure, métatarses 2-2 inférieures ; même disposition sur tibia et métatarses II, avec 1-1 épine à la face postérieure.

Épigyne (fig. 30 B).

Longueur totale : 5 mm. Céphalothorax : longueur 2,5 mm., largeur : 1,8 mm.

SOUDAN FRANÇAIS : Bamako, 2 femelles (type et cotype).

Bien que les épines des pattes postérieures soient un peu plus fortes que chez certaines espèces du genre, ces Araignées, par leur aspect, par leur coloration, par leur dessin, et par la disposition de leurs yeux, sont incontestablement des *Telamonia*. Elles ont, d'autre part, des caractères de parenté indéniables (disposition des épines et pattes, coloration, pilosité, aspect et forme générale) avec les mâles précédents et appartiennent vraisemblablement à la même espèce : par suite de leur taille, c'est à la forme *minor* que nous les rattachons.

Sous-famille **DENDRYPHANTEAE**

Genre **PARAMODUNDA** DE LESSERT, 1925

Paramodunda thyenioides DE LESSERT.

P. thyenioides DE LESSERT, 1925, p. 469, fig. 55-57.

GUINÉE FRANÇAISE : Kankan, 1 mâle.

Longueur totale : 6 mm.

Espèce décrite, par R. DE LESSERT, de l'Afrique orientale (Kilimandjaro). Notre exemplaire est plus grand que ceux étudiés par le zoologiste suisse.

Sous-famille **FLACILLEAE**

Genre **AFRAFLACILLA**, n. g.

Céphalothorax très plat ; partie céphalique non séparée de la partie thoracique ; une fossette un peu en arrière de la ligne unissant les yeux postérieurs carré oculaire aussi large que long, à côtés parallèles ; bandeau presque nul : yeux médians antérieurs contigus et touchant les latéraux. Chélicères étroites et assez longues ; pièce labiale plus longue que large, plus large au milieu qu'aux extrémités ; sternum plus long que large, étroit en avant, où sa largeur (fig. 31 C), égale à celle de la base de la pièce labiale, est à peine le 1/3 de sa longueur. Pattes presque dépourvues d'épines, mais munies de longs poils fins, dressés, peu nombreux ; pattes I plus fortes que les autres, même chez la femelle. Sur les côtés de la partie céphalique, on remarque une ligne un peu

arquée de 7 ou 8 poils insérés chacun dans une petite cupule (trichobothries ?). Patte-mâchoire du mâle avec un style en boucle entourant le bulbe, et une longue apophyse tibiale.

Génotype : *A. bamakoi*, n. sp.

Afraflacilla bamakoi, n. sp.
(Fig. 31.)

MALE. — Céphalothorax châtain foncé, presque noir ; sur la partie céphalique, quelques lignes brunes rayonnant vers l'arrière. Chélicères pièces buccales, et sternum châtain clair, ainsi que les pattes I, les autres pattes jaune clair, les fémurs un peu rembrunis, au moins en leur milieu, ainsi que les tibias,

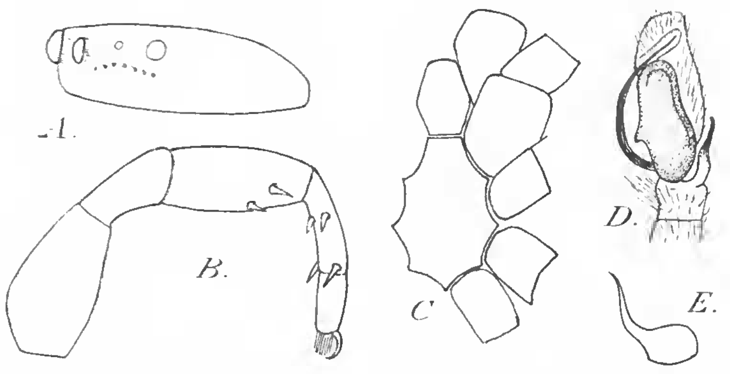


Fig. 31. — *Afraflacilla bamakoi*, n. sp. mâle. A : céphalothorax de profil, montrant la rangée de poils sensoriels ; — B : pattes I, vue interne ; — C : sternum et pièce labiale ; — D : bulbe, vue ventrale ; — E : tibia de la patte-mâchoire, vue dorso-externe.

métatarses et tarses IV, à la base. Abdomen gris avec des lignes de poils blancs sinueuses, longitudinales, une bande blanche transversale, peu nette, vers le tiers antérieur, et une deuxième encore moins distincte vers les 2/3 ; extrémité postérieure rembrunie ; face ventrale blanchâtre ; filières brunes, sauf les médianes qui sont blanches. Pilosité : poils bruns couchés sur le céphalothorax, mêlés de blanc dans la région antérieure, de roux sur les côtés ; quelques poils blancs sur les fémurs ; en outre de longs et fins poils bruns dressés, nombreux surtout sur les pattes I ; aux angles du bandeau, deux très longs crins, se croisant en avant. Pattes I à articles très dilatés, surtout la patella et le tibia, qui sont d'une grosseur anormale (fig. 31 B.). Le tibia I porte deux courtes épines sur la face antérieure près de l'apex ; le métatarse, 1,2-2 courtes et robustes épines inférieures ; le métatarse II, 1 près de la base, 2 à l'apex ; les tibias III et VI, 1 petite épine inféro-apicale ; les métatarses III et IV, un verticille de 4 petites épines ; sur la ligne dorsale des fémurs II, III, IV, 3 longs poils spiniformes. Sternum et pièces buccales : cf. fig. 31 C.

Hanches I très grosses. Patte-mâchoire (fig. 31 D) : bulbe plus long que large, dilaté à la partie inférieure en une grosse protubéranee obtuse ; une petits saillie eonique vers le milieu ; de son angle inféro-externe part un long style en boucle, qui fait le tour du bulbe en passant sous la protubérance inférieure ; tibia avec une longue apophyse, un peu sinueuse, aiguë à l'extrémité, non appliquée eontre le tarse, mais dirigée un peu vers le bas.

Longueur totale : 3,8 mm.

Soudan français : Bamako, 1 mâle, (type).

Cette Araignée nous paraît se rattacher étroitement au genre *Flacilla* connu de Ceylan (*F. lubrica et albofrenata* S.), d'Indo-Chine (non décrite), et de Samoa (*F. minuta* Berland). On ne eonnaît que des femelles, sauf pour *F. lubrica* S., mais ce dernier mâle a un bulbe d'un type tout à fait différent de celui que nous figurons. Le genre *Flacilla* paraît, d'ailleurs hétérogène, ses espèces sont assez différcntes entre elles, tout en ayant en eommun : le eéphalothorax très plat, le sternum étroit en avant, les pattes sans épines, ou presque. Nous croyons devoir créer un genre nouveau pour les deux formes de Bamako, qui se distinguent par les épines des pattes, la forme des chélicères, la patte-mâehoire du mâle, et la série de 7 trichobotries situés sous les yeux postérieurs (fig. 31 A), qui constituent sans doute un organe sensoriel spécial.

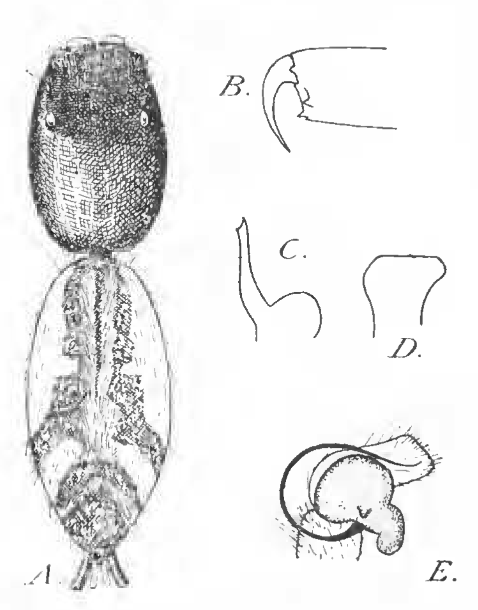


Fig. 32. — *A. similis*, n. sp. mâle. A : vue d'ensemble ; — B : chélicères vue inférieure ; — C : apophyse tibiale de la patte-mâchoire ; — D : lame maxillaire schématique ; — E : tarse de la patte-mâchoire, vue ventrale.

Afraflacilla similis, n. sp.
(Fig. 32.)

Male. — Très voisin du préeédent, il s'en distingue par : 1° la coloration ; de chaque côté du eéphalothorax, une bande claire eouverte de poils blancs ; l'abdomen, blanc sur les côtés, présente au milieu de la face dorsale une bande brune longitudinale, irrégulièrement élargie dans la moitié postérieure ; 2° les chélicères plus étroites et à bords parallèles (fig. 32 B) ; 3° les lames maxillaires dilatées extérieurement (fig. 32 D) ; 4° l'épine apieale des tibias IV, qui est antérieure et non inférieure ; 5° la forme de la patte-mâehoire : bulbe très fortement dilaté à l'angle inféro-externe (fig. 31 E) — style eneore plus bouelé —

apophyse tibiale plus longue, plus forte, et non aiguë à l'extrémité (fig. 31 C).

SOUDAN FRANÇAIS : Bamako, 1 mâle (type.)

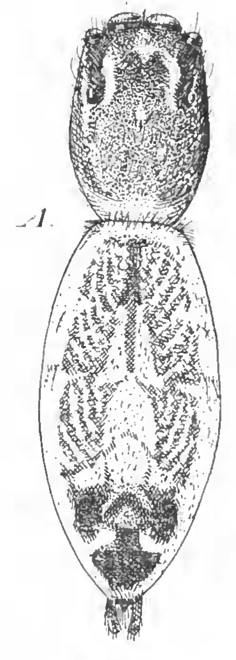
Notre exemplaire d'*A. similis* semble être un gynandromorphe mâle, présentant une patte I droite femelle, et une patte I gauche mâle. Il ne peut s'agir d'un cas de régénération hypotypique, car le phénomène intéresse aussi la hanche I droite qui reste toujours en dehors de la régénération, les pattes s'autotomisant entre la hanche et le trochanter.

Au même genre que les 2 mâles précédents appartient certainement une femelle qui nous a été envoyée du Sénégal par M. RISBEC.

FEMELLE. — Céphalothorax brun rougeâtre, avec marbrures plus claires et plus foncées. Palpes, pattes, sternum, face ventrale de l'abdomen, jaunâtre clair. Face dorsale de même couleur, mais ornée de 2 larges bandes verticales convergeant en avant et en arrière, brunes dans leur 2/3 antérieurs, presque noirâtres dans le tiers postérieur. Filières brunâtres. Revêtement de poils noirs, blancs et bruns mêlés sur la face dorsale du céphalothorax. Une ligne courbe de 8 cupules sensorielles sur les côtés de la partie céphalique. Pattes courtes et robustes : IV > III > I > II. Tibias I munis d'une seule épine courte et forte sur le côté interne de l'extrémité distale. Protarses I avec 2-2 épines. Élégante épigyn, à dessins très nets (fig. 33).

Longueur totale : 5 mm.

SÉNÉGAL : Bambey, 1 femelle.



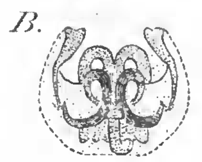


Fig. 33. — *Afraflacilla Risbeci*, n. sp. (?) femelle.
A : vue d'ensemble ;
B : épigyne.

Cette Araignée appartient indéniablement au genre *Afraflacilla*, et elle présente avec les 2 mâles précédents de nets caractères de parenté. Peut-être est-elle la femelle de l'un d'entre eux ; mais il nous est impossible de préciser lequel. Au cas où elle se révélerait appartenir à une espèce indépendante, nous proposons de l'appeler : **Afraflacilla Risbeci**, n. sp.

Sous-famille **HYLLÆE**

Genre **BRANCUS** SIMON, 1902

Brancus Bevisi DE LESSERT,
(Fig. 34 C et 35 C.)

B. Bevisi DE LESSERT, 1925, p. 356, fig. 17.

GUINÉE FRANÇAISE : Kindia, 1 mâle.

Notre exemplaire diffère par plusieurs caractères du type décrit par DE LESSERT. La coloration, en particulier (fig. 35 D), n'est pas tout à fait la même : ainsi la partie céphalique, entièrement noire, ne présente aucune trace de l'hexagone jaune signalé par l'arachnologiste suisse ; la bande longitudinale jaunâtre de la face dorsale de l'abdomen, porte en son milieu une paire d'accents noirs nette. En outre, par sa forme générale, le tarse de la patte-mâchoire se rapproche autant de celui de *Brancus muticus* que de la figure publiée par DE LESSERT. Il ne paraît, cependant, y avoir guère de doute quant à l'attribution spécifique, mais peut-être nous trouvons-nous ici en

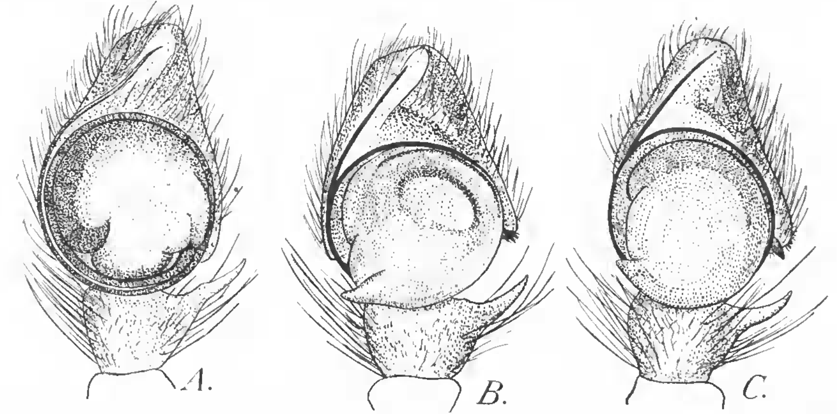


Fig. 34. — Patte-mâchoires comparées. A : *Brancus Blaisei*, coll. Simon ; — B : *B. muticus*, coll. Simon ; — C. *B. Bevisi*, exemplaire de Kindia.

présence d'une variété géographique guinéenne ; il faudrait, pour en décider, disposer d'un grand nombre d'exemplaires. Dans le but de faciliter les comparaisons, nous figurons à côté du bulbe de notre exemplaire, celui des deux autres espèces d'Afrique occidentale française, *B. muticus* et *B. Blaisei*, dessinés d'après les exemplaires de la collection Simon (fig. 34).

Longueur totale : 6,5 mm.

Brancus Verdieri (1), n. sp.
(Fig. 35.)

MALE. — Céphalothorax brun foncé ; partie céphalique presque noire, avec, de chaque côté, une bande sinueuse plus claire, séparant les yeux intermédiaires des yeux postérieurs. Chélicères, pattes-mâchoires, pièces buccales brun foncé ; sternum jaunâtre. Pattes brun foncé, à l'exception des tarses I, métatarses, tibias, patelles et hanches III et IV, qui sont jaunes. L'abdomen, de coloration générale brunâtre, est orné d'une large bande médio-dorsale

(1) Dédié au Capitaine VERDIER, Commandant le Cercle de Macenta.

claire, revêtue de poils et de squamules jaunes; flancs assez clairs. Si la colo-

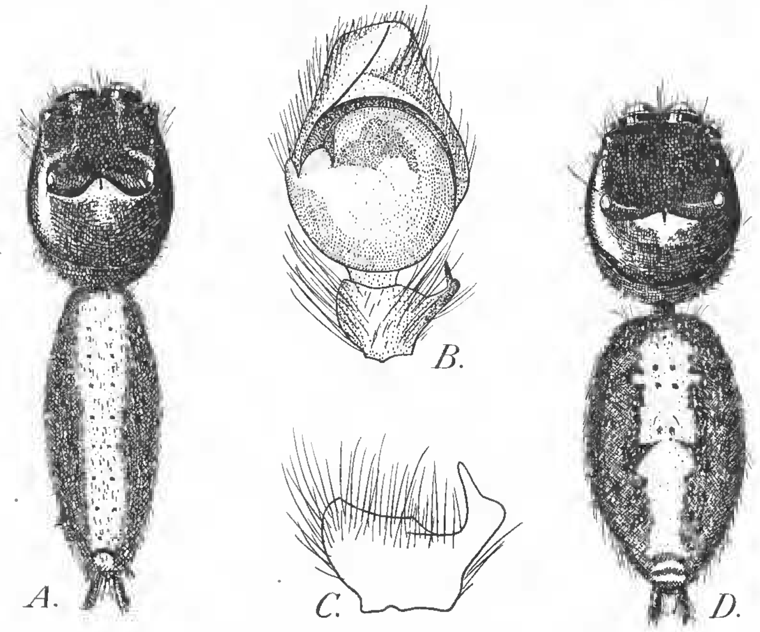


Fig. 35. — *Brancus Verdieri*, n. sp. mâle. A : vue d'ensemble ; — B : extrémité de la patte-mâchoire, vue ventrale ; — C : tibia isolé ; — D : *Brancus Bevisi* mâle : vue d'ensemble.

ration est peu originale pour un *Brancus*, l'espèce est nettement caractérisée par la patte-mâchoire : le tibia porte, en effet, une remarquable apophyse externe, coudée à angle droit et le bulbe présente deux lobulations internes dont la dernière fait nettement saillie lorsqu'on regarde le tarse par sa face dorsale.

Longueur totale : 5 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Macenta, 1 mâle (type).

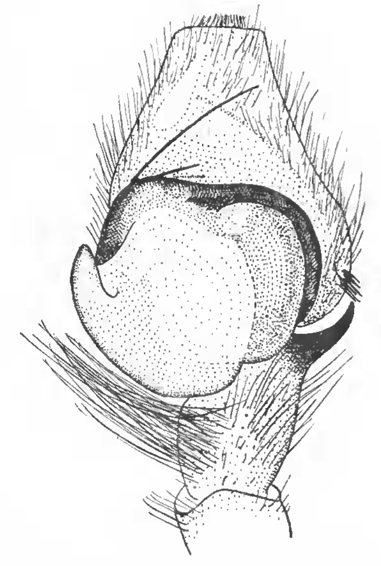


Fig. 36. — *Brancus viciriaeformis*, n. sp. mâle : extrémité de la patte-mâchoire en vue ventrale.

Brancus viciriaeformis, n. sp.
(Fig. 36.)

MALE. — Céphalothorax brun foncé ; pourtour des yeux noirâtre, zone médio-thoracique plus claire. Abdomen jaune dans la région médio-dorsale, gris noir sur les côtés ; face inférieure claire. Pattes I brun foncé,

les autres un peu plus claires, avec hanches, moitié basale des fémurs, métatarses et jaunâtre pâle. Macules de poils blancs sur la face dorsale des tibias et sur l'extrémité apicale des fémurs. Strie thoracique bien marquée. Carré oculaire un peu rétréci en arrière. Yeux intermédiaires plus proches des antérieurs que des postérieurs. Chélicères longues, à peine divergentes ; leur face antérieure, striée transversalement, présente des reflets mordorés ; le bord externe du crochet est muni, en son milieu, d'une très petite mais curieuse saillie. Plus que par la coloration assez banale, l'espèce est caractérisée par la patte-mâchoire: tibia plus long que large avec une apophyse externe noire, à pointe aiguë, courbée en cimeterre — tarse tronqué à son sommet — bulbe très large présentant une forte encoche externe.

Longueur totale : 8 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Konakry, 1 mâle (type).

Cette espèce, plus grande que les précédentes, pourrait être, à un coup d'œil superficiel, prise pour une *Viciria*, d'où le nom que nous proposons pour elle.

Genre **HYLLUS** C. KOCH, 1836

Hyllus congoensis DE LESSERT
(Fig. 37.)

Hyllus congoensis DE LESSERT, 1927, p. 447, fig.

CÔTE D'IVOIRE : Man, 1 mâle.

La patte-mâchoire de notre exemplaire s'écarte par plusieurs caractères de celle du type, figuré par R. DE LESSERT : apophyse tibiale plus longue et grêle, nettement bifide à son extrémité, et paraissant identique à celle de *H. africanus* DE LESSERT, 1927 — appendice externe du bulbe remarquablement saillant, débordant fortement le tarse de côté ; il est courbé comme celui de *H. africanus*.

Ainsi que le montre la figure 37, notre mâle paraît intermédiaire entre *H. africanus* et *H. congoensis*, tout en se rapprochant davantage de ce dernier. Peut-être n'y a-t-il là qu'une seule et unique espèce présentant des variations assez amples ?

Hyllus Deyrollei LUCAS
(Fig. 38.)

Hyllus Deyrollei LUCAS, 1858, p. 14.

CÔTE D'IVOIRE : Man, août, 3 femelles ; Bingerville, septembre, 1 femelle.

L'espèce a été fidèlement figurée par LUCAS, toutefois, les parties claires du corps sont indiquées en jaune, alors que, sur nos exemplaires, elles sont

blanches ; mais, autrefois, on conservait souvent les Araignées à sec, ce qui

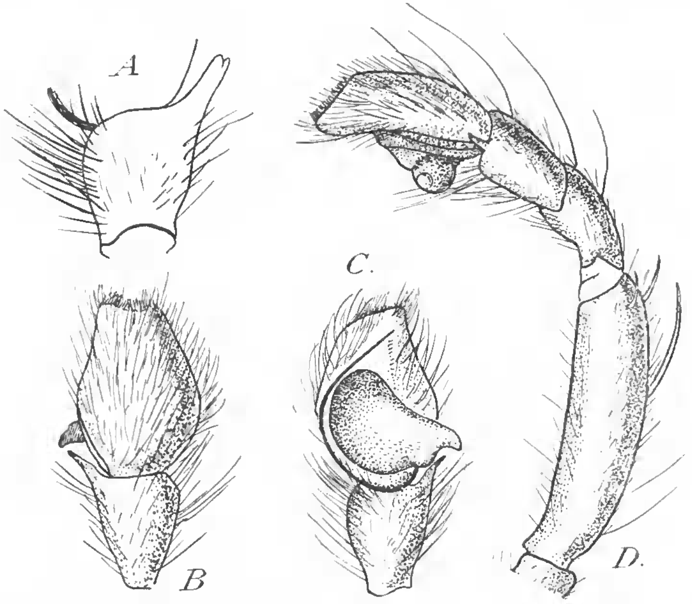


Fig. 37. — *Hyllus congoensis* mâle, patte-mâchoire : A : tibia, vue inféro-externe : — B : tarse et tibia, vue dorsale ; — C : *idem*, vue ventrale ; — D, patte-mâchoire entière de profil.

pouvait causer une altération des couleurs ; par ailleurs, nous retrouvons très exactement les dessins, si caractéristiques. L'épigyne n'ayant pas été représenté, nous le figurons ici (fig. 38).

Hyllus Deyrollei et *Hyllus leucomelas*, décrits de la même région, et connus, le premier par les femelles, le second par les mâles, ne constituent-ils pas en réalité une seule espèce qui devrait porter le nom : *H. Deyrollei* ? N'en ayant pas la preuve, nous nous contentons ici de poser la question.

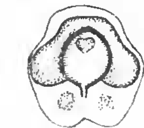


Fig. 38. — *Hyllus Deyrollei* femelle : épigyne.

Hyllus guineensis, n. sp.
(Fig. 39.)

MALE. — Céphalothorax brun-rouge foncé, glabre au-dessus, largement revêtu de poils blancs sur ses faces latérales ; partie céphalique rembrunie, tirant sur le noir autour des yeux postérieurs, 2 accents transversaux plus clairs en arrière de ceux-ci ; sternum noirâtre ; chélicères et pièces buccales brun-rouge foncé. Pattes brun foncé en dessus, plus clair en dessous, les derniers articles rougeâtres. Abdomen rouge testacé maculé de noirâtre et de

blanchâtre ; aire cardiaque dessinée en gris ; deux accents transversaux blanchâtres sur l'extrémité postérieure. L'espèce est caractérisée par la forme du bulbe (fig. 39) qui diffère de celle de tous les Hyllus actuellement connus.

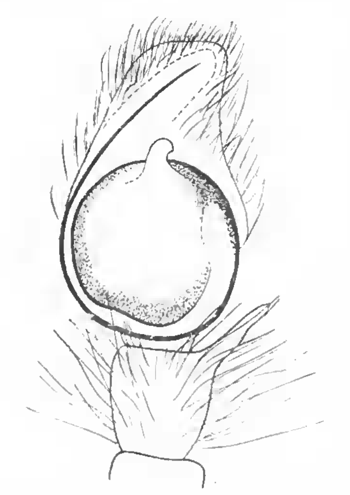
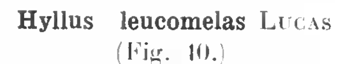


Fig. 39.— *Hyllus guineensis*, n. sp. mâle : extrémité de la patte-mâchoire, vue ventrale.

Guinée française : Dalaba, août, 1 mâle (type).

Hyllus leucomelas Lucas



(Fig. 40.)

Sulticus leucomelas Lucas, 1858, p. 391, pl. XIII, f. 5 (mâle).

Hyllus leucomelas Simon, 1887, p. 262 ; Simon 1909, p. 431 ; R. de Lessert, 1927, p. 451, fig. 28 (mâle).

Sénégal : Dakar, juillet, 1 mâle.

Cette espèce ayant été parfaitement figurée dans le mémoire de Lucas, il est relativement facile de l'identifier, et de la distinguer de plusieurs autres très voisines, existant en Afrique Occidentale. La détermination est particulièrement aisée chez les mâles, par suite de la forme caractéristique de la patte-mâchoire : le tibia est creusé sur le côté externe, la partie inférieure de cette concavité étant prolongée en une pointe conique, la partie supérieure en une apophyse épaisse, à côtés parallèles, à extrémité large, à

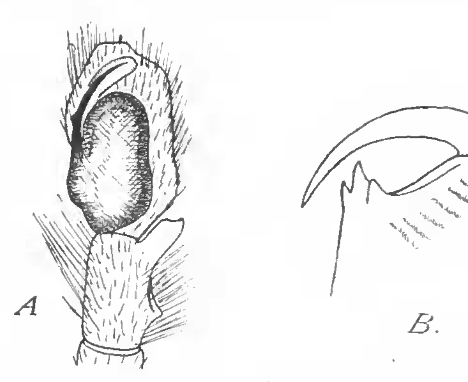
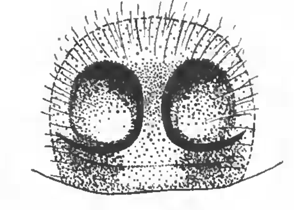


Fig. 40. — *Hyllus leucomelas* mâle. A : extrémité de la patte-mâchoire, vue ventrale légèrement oblique ; — B : extrémité de la chélicère, vue postérieure.

angle externe légèrement saillant. Ces caractères ont été mentionnés par Simon en 1887, et la patte-mâchoire, vue du côté externe, a été figurée par de Lessert (1927). Ajoutons que le style part du milieu du côté interne du bulbe, et qu'il porte une légère saillie vers son tiers basal.

Décrite du Gabon, l'espèce a été ensuite signalée d'Assinie (Côte d'Ivoire), du Congo, des Iles du Golfe de Guinée et de la Guinée portugaise. Elle n'était pas encore connue du Sénégal, et Dakar semble être sa limite septentrionale. Toutefois, elle est certainement moins commune qu'il n'a été écrit. Dans la collection SIMON, se trouvent, en effet, sous ce nom, des exemplaires appartenant à une espèce nettement différente : si bien que plusieurs des localités précitées sont douteuses, le Gabon, le Congo et Dakar étant pour le moment seuls certaines.

Hyllus Lwoffi, n. sp. (1)
(Fig. 41.)


Fig. 41. — *Hyllus Lwoffi*, n. sp. femelle : épigyne.

FEMELLE. — Céphalothorax brun-rouge foncé, presque glabre ; poils blanchâtres, peu denses sur les faces latérales ; pourtour des yeux rembruni. Chélicères, pièces buccales, sternum, pattes testacé foncé ; tibias et métatarses noirâtres à leurs extrémités, surtout aux pattes postérieures. Abdomen gris marron, marbré et ponctué de blanchâtre ; une large bande médiane plus claire ainsi qu'un croissant antérieur presque blanc ; sur les faces latérales, dans la moitié postérieure, deux petits bouquets de poils blancs. Épigyne fortement chitinisée, avec un dessin brun-noir en forme d'X (voir figure 41).

Longueur totale : 11 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Macenta, août, 1 femelle (type).

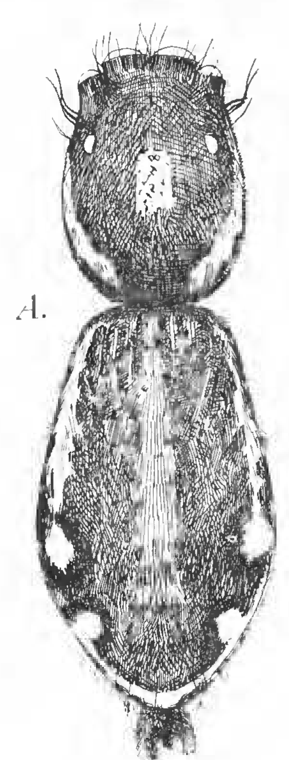
Hyllus natali PECKHAM var. **Peckhamorum**, nov.
(Fig. 42.)

H. natalii femelle PECKHAM, 1903, p. 210, pl. XXIII ; STRAND, 1909, p. 75.
H. natali DE LESSERT, 1925, p. 495, fig. 76.

FEMELLE. — Céphalothorax rougeâtre sur les côtés, avec un large revêtement de poils jaunes, noir sur le dessus, où il est revêtu de poils irisés ; au milieu de la partie thoracique, une bande longitudinale rouge couverte de poils jaunes. L'abdomen, de teinte générale saumonée, est marbré de gris et de noir, avec une bande médio-longitudinale, couverte de poils orange brillant, et de grandes taches de poils jaunes sur les côtés. Face ventrale sombre, noirâtre, revêtue de fins poils jaunes et parsemée de points saumonés plus ou moins visibles. Sternum brun-rouge clair, entouré de hanches noires ; pattes brun-rouge et noir ; pièces buccales brun-noir ; chélicères rouge sombre ; bandeau rougeâtre, à pilosité très faible ; cils jaunâtres autour des yeux antérieurs, palpes portant des poils jaunes et des crins noirs. Pattes III et IV de

(1) Dédié au Dr LWOFF, Directeur de laboratoire à l'Institut Pasteur.

même longueur. Épigyne : une fossette, de contour mal défini, est séparée de la fente génitale par une zone chitineuse convexe, brillante, très sombre, un peu plus haute que la fossette elle-même (fig. 42 B).



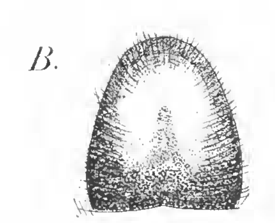


Fig. 42. — *Hyllus natali* v. *Peckhamorum* femelle. A : vue d'ensemble ; — B : épigyne.

La coloration de cette belle Araignée, qui est caractéristique, rappelle d'assez près celle de certains *Hyllus* décrits par les PECKHAM (*H. moestus*, *H. natalii*) sans qu'il y ait, avec aucun d'eux, concordance complète. Les épigynes des uns et des autres ne sont pas non plus tout à fait semblables, comme on pourra s'en convaincre en confrontant notre dessin avec les figures 4 *a* et 5 *a* des PECKHAM. Nous pensons qu'il s'agit ici d'une variété de *H. natali*, dans laquelle il faut peut-être ranger la femelle, à épigyne apparemment très semblable, décrite par DE LESSERT du Kilimandjaro.

Longueur totale : 11,5 mm.

CÔTE D'IVOIRE : Man, 1 femelle (type de variété).

Hyllus perspicuus PECKHAM
(Fig. 43.)

Hyllus perspicuus PECKHAM, 1903, p. 209, pl. XXIII ; DE LESSERT, 1925, p. 492, fig. 75, 1936, p. 296.

CÔTE D'IVOIRE : Man, 1 mâle.

Notre exemplaire différant du type par plusieurs détails de coloration (voir le dessin n° des PECKHAM), nous le figurons et décrivons succinctement ici.

Partie céphalique noire ; partie thoracique brun rouge, revêtue de longs poils noirs, directement appliqués sur la chitine, sur laquelle ils déterminent une sorte de dessin linéaire longitudinal. Poils blancs couchés, disposés en trois bandes bien délimitées, l'une transversale et médiane en avant des yeux postérieurs, les 2 autres latérales obliques, en segment de croissant ; ils forment, en outre, un liséré marginal sur les côtés de la partie thoracique. Abdomen noir, bordé de blanc en avant et sur les côtés ; la région médiane rougeâtre est ornée d'une bande verticale de poils blancs, interrompue en son milieu. L'ensemble est fort décoratif. Sternum et face ventrale clairs. Filières noires. Pattes brun-rouge et noir, portant des crins noirs et des poils blancs ; ceux-ci

forment une ligne dorsale, particulièrement nette sur les tibias. Patte-mâchoire : fémur et patelle couverts de poils blancs alors que le tarse et le tibia sont revêtus de crins noirs. Ce dernier porte deux fortes apophyses, l'une dirigée presque horizontalement en dehors, l'autre obliquement en avant

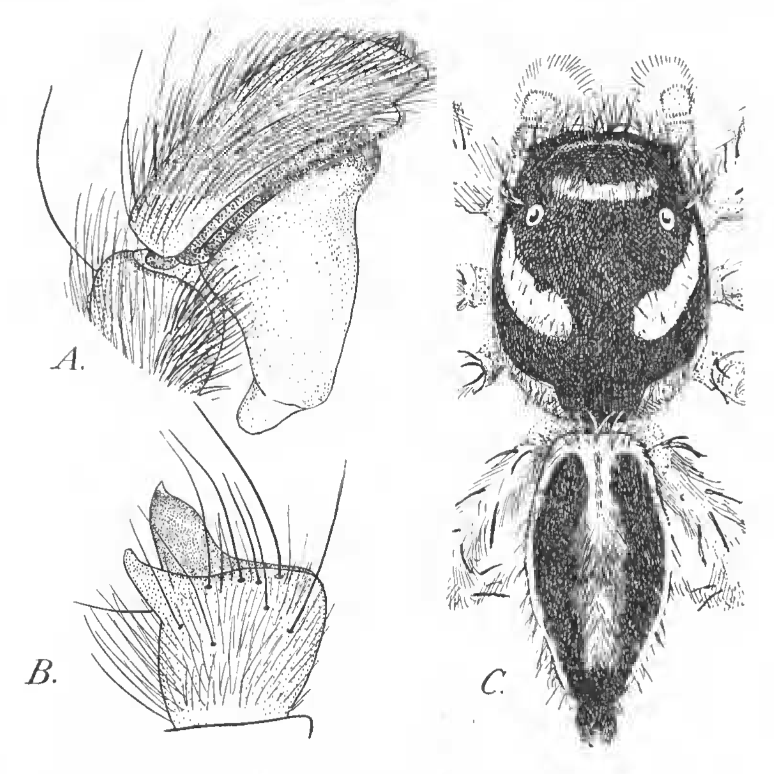


Fig. 43. — *Hyllus perspicuus* mâle. A : bulbe de la patte-mâchoire, vue latérale ; — B : tibia isolé, montrant les deux apophyses ; — C : vue d'ensemble.

et un peu en dehors. Le tarse, assez court, est dilaté du côté externe; le bulbe remarquablement saillant est en forme de cône tronqué.

Longueur totale : 10 mm.

L'espèce est facile à identifier par sa somptueuse livrée, qui en fait un des plus beaux *Hyllus*, et par la double apophyse du tibia. Elle semble répandue dans toute l'Afrique tropicale. Décrite d'Afrique du Sud, elle a été retrouvée à Zanzibar, au Kilimandjaro, en Afrique orientale portugaise. Notre exemplaire prouve qu'elle ne fait pas défaut non plus sur le côté occidental.

Hyllus ventrilineatus Strand,
(Fig. 44 et 45.)

H. ventrilineatus Strand, 1906, Zool. Anz., p. 665 (femelle) ; 1908, Arch. Naturgesch., p. 63, pl. II, fig. 12 ; de Lessert, 1915, p. 80 ; pl. III ; 1927, p. 447 ; 1936, p. 296.

Guinée française : Macenta, août, 2 mâles et 3 femelles. Kindia, août, 6 mâles adultes, 3 femelles, 3 impubères. Kouroussa, 1 femelle.

Côte d'Ivoire : Man, août et janvier, 10 mâles et 2 femelles. Batié, 1927, 2 mâles. Ouagadougou, 1 femelle.

Soudan francais : Bamako, 1 mâle.

L'espèce, décrite d'abord très sommairement d'après une femelle immature, a été, deux ans après, étudiée à nouveau par Strand, d'après une femelle adulte, mais frottée ; ces premiers exemplaires provenaient d'Afrique orientale (sud de l'Éthiopie).

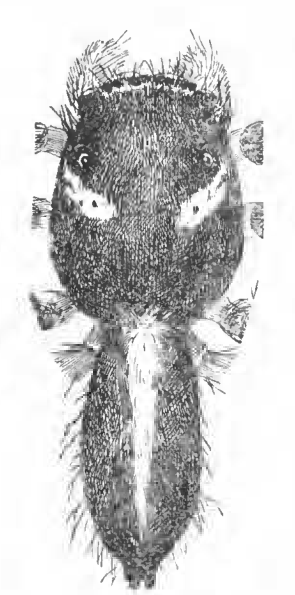


Fig. 44. — *Hyllus ventrilineatus* mâle, vue d'ensemble.

Depuis, de Lessert l'a signalée d'Afrique orientale anglaise, du Soudan anglais et du Congo. Nous la retrouvons en abondance dans presque toute l'Afrique occidentale française : c'est donc une forme extrêmement répandue en Afrique tropicale.

De Lessert lui a attribué un mâle dont les caractères sont très particuliers et constants : abdomen postérieurement acuminé, portant une bande blanche longitudinale, mince, qui va d'une extrémité à l'autre — tibia de la patte-mâchoire armé d'une apophyse courte, épaisse à la base, amincie vers le sommet, et se terminant par un petit cône aigu, un peu courbé, vers l'intérieur — chélicères enfin présentant, sur la face postérieure, du côté externe, une forte encoche, remplie le plus souvent d'une sécrétion blanche. Ces deux derniers caractères ont été figurés par l'arachnologiste suisse.

Nous avons trouvé dans la collection Simon, un mâle d'Afrique orientale, absolument semblable à ceux que nous avons récoltés en Afrique occidentale française.

Les femelles, sur qui repose l'espèce, paraissent moins nettement caractérisées. Les figures d'épigyne publiées par Strand et par de Lessert ne sont, en effet, pas identiques ; elles ne s'accordent, en outre, qu'incomplètement avec les épigynes de nos exemplaires, qui sont eux-mêmes loin d'être tous semblables, bien que la disposition générale reste la même : nous en reproduisons ci-contre quelques-uns. La coloration varie également. Certaines femelles ont le sternum, les hanches, les lames maxillaires, la face ventrale

de l'abdomen testacé clair, alors que d'autres sont presque entièrement noires. De même, la taille peut différer sensiblement d'un sujet à l'autre (de 6 à

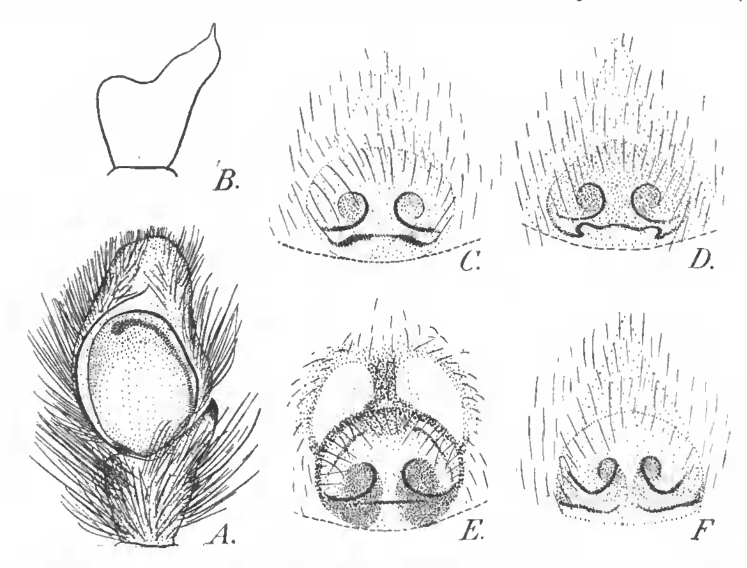


Fig. 45. — *Hyllus ventrilineatus*. A : extrémité de la patte-mâchoire d'un mâle typique, vue ventrale ; — B : apophyse tibiale de forme exceptionnelle ; — C, D, E, F : différents types d'épigyne.

9 mm.). Sans doute, s'agit-il là de variations individuelles exceptionnellement marquées, car il est impossible de séparer des variétés bien définies.

Genre **PACHYPOESSA** Simon, 1902

Pachypoessa albimana Simon

P. albimana Simon, 1902, p. 399 ; ? *Philaeus manicus* Peckham, 1903, p. 205, pl. XXIV, fig. 1 ; *P. albimana* de Lessert, 1927, p. 452, fig. 29.

Guinée française : Kouroussa, 1 mâle.

Espèce à large répartition africaine, précédemment décrite de Sierra Leone, de San Tomé, d'Afrique australe et du Congo belge.

Genre **PHILAEUS** Thorell, 1870

Philaeus Mathisi (1), n. sp.
(Fig. 46.)

Male. — Céphalothorax châtain, partie céphalique noire ; de la fossette

(1) Dédié au Général-Médecin Mathis, ancien Directeur de l'Institut Pasteur de Dakar.

partent vers l'arrière de fines lignes arquées. Chélicères rougeâtres, l'angle interne blanc ; pièce labiale brune, à sommet blanchâtre ; sternum brun, piqueté de blanc. Pattes jaune clair ; tibias et métatarses teintés de rougeâtre et présentant, surtout aux paires III et IV, des anneaux gris, peu nets. Abdomen à face dorsale noire (téguments), à côtés clairs ; la face ventrale porte une large bande médiane noire, occupant l'épigastre, amincie vers les filières ; celles-ci jaunes. Pilosité : sur la partie céphalique, poils couchés blancs, gris et roux mêlés, et longs crins noirs dressés ; partie thoracique densément revêtue, sur ses faces latérales, de poils couchés blancs, mêlés de poils roux ; yeux de la première ligne entourés d'une collerette de cils blancs et roux ;

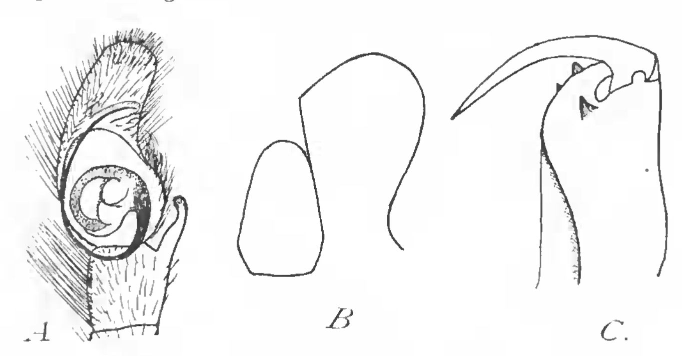


Fig. 46. — *Philaeus Mathisi*, n. sp. mâle. A : extrémité de la patte-mâchoire, vue ventrale ; — B : pièce labiale et lame maxillaire ; — C : chélicère vue postéro-interne.

bandeau et face antérieure des chélicères couverts de longs poils blanc de neige, à demi dressés. Sur les pattes, poils blancs couchés ou dressés, particulièrement longs sur les fémurs, à la face inférieure desquels ils forment une frange assez dense ; les pattes portent aussi des poils noirs, particulièrement nombreux sur les derniers articles, sur la face inférieure des hanches et sur les pattes-mâchoires. Au milieu de la face dorsale de l'abdomen, une bande longitudinale dénudée, noire du fait de la couleur du tégument ; de chaque côté un feutrage de poils blancs, gris et roux mêlés. Partie thoracique élevée ; groupe des yeux au moins de 1/3 plus large que long. Chélicères à face interne fortement échancrée et munie de carènes (fig. 46 C). Pièce labiale près de deux fois aussi longue que large. Lames maxillaires (voir fig. 46 B). Sternum étroit, peu rétréci en avant ; sa plus grande largeur est inférieure à la longueur des hanches II et III. Pattes très fortement épineuses. Métatarses I et II : 2-2 épines inférieures, et 1-1 latérales, toutes longues, fortes et noirâtres. La patte-mâchoire (fig. 46 A) ressemble à celle de *Philaeus chrysops* ; le bulbe ne forme cependant pas de forte protubérance à l'angle inféro-externe ; le style, qui part du côté externe, fait le tour du bulbe par le côté interne, et se loge en haut dans une sorte de gouttière du tarse.

Longueur totale : 7 mm. Céphalothorax : longueur 3,5 mm. ; largeur 2,5 mm.

Sénégal : Dakar, septembre, 1 mâle (type).

Le genre *Philaeus*, surtout méditerranéen, n'était jusqu'ici pas connu d'Afrique tropicale. Notre espèce qui, couleur mise à part, évoque *P. chrysops*, semble pourtant bien lui appartenir ; elle s'y rattache par la forme de la tête, par celle des chélicères, de la patte-mâchoire, de la pièce labiale. Elle se distingue assez nettement, toutefois, des *Philaeus*, par une exagération de certains caractères : tête encore plus élevée, groupe oculaire plus large, carènes des chélicères plus marquées, épines des pattes plus fortes et plus nombreuses ; d'autre part, le bulbe ne présente pas la grosse protubérance de l'angle inférieur. Il est possible que cette espèce mérite de devenir le type d'un genre spécial, étroitement apparenté au genre *Philaeus*.

Sous-famille **LEPTORCHESTEÆ**

Genre **ENOPLOMISCHUS** Giltay, 1931

Enoplomischus Chattoni (1), n. sp.

Male. — Couleur générale noire, à reflets violets bronzés, sur laquelle le quart distal des fémurs I, la face antérieure des patelles I et la région médiane

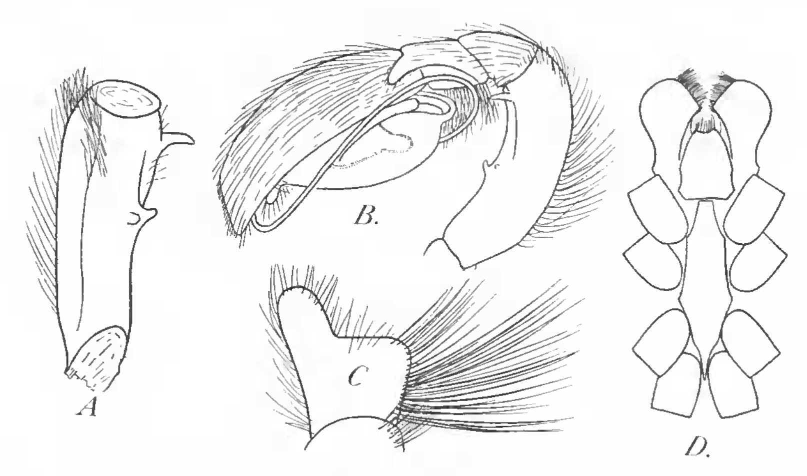


Fig. 47. — *Enoplomischus Chattoni* n. sp. mâle. A : fémur de la patte-mâchoire, vue de 3/4 ; — B : patte-mâchoire de profil (face externe) ; — C : tibia, vue dorsale ; — D : sternum, pièce labiale et lames maxillaires.

des patelles IV tranchent par leur teinte jaunâtre pâle ; métatarses et tarses brun rougeâtre. Fine pilosité dorée sur tout le corps et les pattes, se combinant avec les reflets de la chitine pour donner à cette sombre Araignée une

(1) Dédié au Professeur E. Chatton, Directeur du Laboratoire Arago.

discrète mais somptueuse élégance. Dense revêtement de forts crins noirs irisés sur la patte-mâchoire et au-dessous des yeux latéro-antérieurs ; quelques squamules blanches sur les pattes. Céphalothorax à angles mousses. Zone oculaire un peu plus large que haute, et un peu élargie en arrière. Yeux intermédiaire un peu plus éloignés des postérieurs que des antérieurs. Ceux-ci sont magnifiquement irisés de rouge et de vert doré ; leurs sommets forment une ligne horizontale. Bandeau réduit au minimum et pratiquement inexistant. Chélicères verticaux. Leur surface antérieure, d'un beau violet métallique sombre, est fortement granuleuse et porte de fins crins blancs. Marge inférieure mutique ; marge supérieure munie de deux dents, dont la première est très forte. Pattes IV > I > III > II. Sternum fusiforme, légèrement rétréci en avant, terminé en arrière en une pointe aiguë. Pédicule surmonté de la curieuse éminence dorsale conique, caractéristique du genre : elle est dirigée obliquement en haut et en avant, et revêtue de quelques poils blanchâtres. Patte-mâchoire très particulière : le fémur porte, d'une part au milieu de sa face inférieure, une paire de saillies en crochet, d'autre part dans son quart distal, une apophyse spiniforme aiguë ; le tibia est muni d'une protubérance externe massive, prolongeant l'article en avant ; le tarse et le bulbe sont très développés, avec un grand style en mèche de fouet, recourbé en 8.

Longueur totale : 9 mm.

CÔTE D'IVOIRE : Man, janvier, 1 mâle.

Cette remarquable Araignée diffère de l'espèce type du genre *E. Ghesquierei* GILTAY 1931, du Congo belge, dont elle est très voisine :

1° Par la coloration de l'abdomen, que GILTAY indique « jaunâtre noir, à courte pilosité noire et blanche ».

2° Par le fémur de la patte-mâchoire, qui chez *E. Ghesquierei*, ne porte qu'une courte apophyse médiane interne au lieu d'une paire médiane, à laquelle vient s'ajouter chez *E. Challoni* une longue apophyse distale.

3° Par le prolongement massif du tibia (fig. 47 *C*), que GILTAY ne signale pas sur son exemplaire.

Le nombre des *Leptorchesteae* africains, se trouve ainsi porté à 8 :

Araegeus Fornasinii, mâle, PAVESI, 1881.	Mozambique.
— *mimicus*, femelle, SIMON, 1900.	Transvaal.
Enoplomischus Challoni, mâle, n. sp.	Côte d'Ivoire.
— *Ghesquierei*, mâle, GILTAY, 1931.	Congo belge.
Kima africana, mâle, PECKHAM, 1903	Le Cap.
— *variabilis*, mâle, PECKHAM, 1903.	Le Cap.
Leptorchestes mutilloides LUCAS, 1846.	Afrique du Nord.
— *Reimoseri*, femelle, DE LESSERT, 1927.	Congo belge.

Sous-famille **MARPISSEAE**

Genre **FESTUCULA** Simon, 1901

Festucula monticola, n. sp.
(Fig. 48.)

Femelle. — Céphalothorax jaune rougeâtre, avec une grosse tache brun foncé, recouvrant la région céphalique, et se prolongeant sur les côtés de la partie thoracique jusqu'au bord postérieur ; une fine ligne marginale brune. Chélicères brun foncé ; le crochet, brun à la base, est rougeâtre clair à l'extrémité. Lames maxillaires brunes à apex blanc. Sternum mélangé de brun et

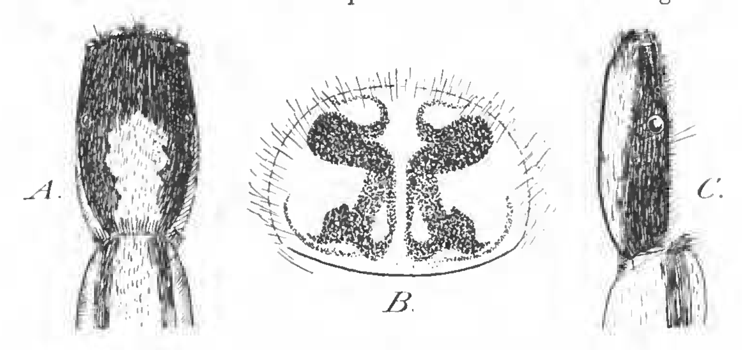


Fig. 48. — *Festucula monticola* femelle ; A : céphalothorax en vue dorsale ; — B : céphalothorax en vue latérale ; — B : épigyne.

de rougeâtre. Pattes testacé clair, à l'exception de celles de la première paire, qui sont rougeâtres ; fémurs et patellas à face antérieure tachée de brun, les tibias aussi, mais seulement dans la moitié apicale, les métatarses presque en entier. Abdomen grisâtre testacé portant, sur la face dorsale, deux bandes longitudinales noires. Plaques brunes recouvrant les poumons. Filières grisâtres. Céphalothorax très allongé (fig. 48 A) à surface entièrement plane. Pilosité formée de poils fins, couchés, assez serrés : blancs sur la partie médiane du céphalothorax et sur les bandes latérales claires qui recouvrent le bandeau, ils ont des reflets dorés sur les bandes brunes. Pas d'écailles. Pattes presque glabres et sans épines. Première paire très forte, à fémurs, tibias et patellas renflés ; tibias portant seulement, dans leur moitié apicale, une ligne de 3 épines inféro-antérieures, courtes et obtuses. Épigyne représentée par une plaque circulo-ovalaire à délimitation peu précise, sous laquelle on voit transparaître des canaux contournés en forme de corne d'abondance.

Guinée française : Dalaba, 1 femelle (type).

Le genre *Festucula* est caractérisé, entre autres, par le céphalothorax remarquablement plat, par l'absence presque totale d'épines aux pattes, par le sternum fortement rétréci en avant.

Les espèces africaines sont actuellement au nombre de 6 :

F. australis.	LAWRENCE 1927 ; DE LESSERT 1933.	(Af. du Sud.)
F. festuculaeformis.	DE LESSERT 1925 et 1927.	(Kilim. Congo)
F. Lawrencei.	DE LESSERT 1933.	(Angola).
F. lineata.	SIMON 1901 ; DE LESSERT 1933.	(Sénégal).
F. monticola.	n. sp.	(Guinée franc.)
F. vermiformis.	SIMON 1901 ; DE LESSERT 1933.	(Égypte).

Genre **MENEMERUS** SIMON, 1868

Nous avons capturé un certain nombre d'Araignées qui nous paraissent appartenir à ce genre. Nous les avons réparties en 9 espèces, dont 7 sont nouvelles ; mais ce nombre dépasse sans doute la vérité et devra être revisé. Nous avons été, en effet, dans l'impossibilité d'assortir les mâles et les femelles et nous avons dû, en attendant des documents complémentaires, les décrire séparément sous des vocables différents.

Plusieurs espèces sont extrêmement voisines les unes des autres et leur identification nécessite une étude très attentive des articles de la patte-mâchoire.

Menemerus bivittatus DUFOUR
(Fig. 49 et 50.)

M. bivittatus, PETRUNKEVITCH, 1930, p. 184, fig. 166 à 168 ; BERLAND. 1932, p. 398, fig. 574 à 577.

SÉNÉGAL : Dakar, 3 mâles.
GUINÉE FRANÇAISE : Konakry, 1 mâle, 5 femelles.
CÔTE D'IVOIRE : Man, 1 mâle, 1 femelle.

Il s'agit ici d'une espèce cosmopolite, identifiée depuis longtemps et répandue dans toutes les régions du globe et il semblerait que rien ne puisse être

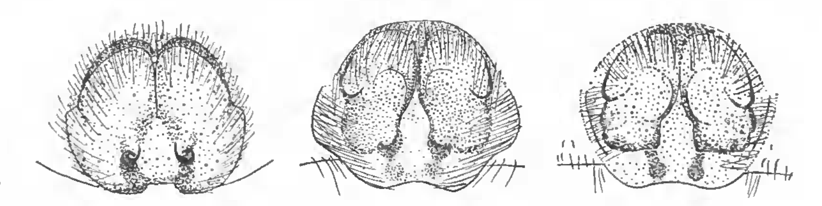


Fig. 49. — *Menemerus bivittatus* femelles, différents types d'épigyne.

valablement ajouté à notre connaissance d'une Araignée aussi commune et aussi classique. Cependant, l'existence de formes très voisines, quoique incontestablement différentes, nous a engagés à exécuter les quelques dessins ci-

contre, qui caractérisent l'espèce avec plus de précision, croyons-nous, que ceux jusqu'ici publiés, et faciliteront la comparaison avec les autres *Menemerus* des régions tropicales.

Nous signalons en particulier :

— Chez le mâle : *a*) la longueur relative du fémur de la patte-mâchoire,

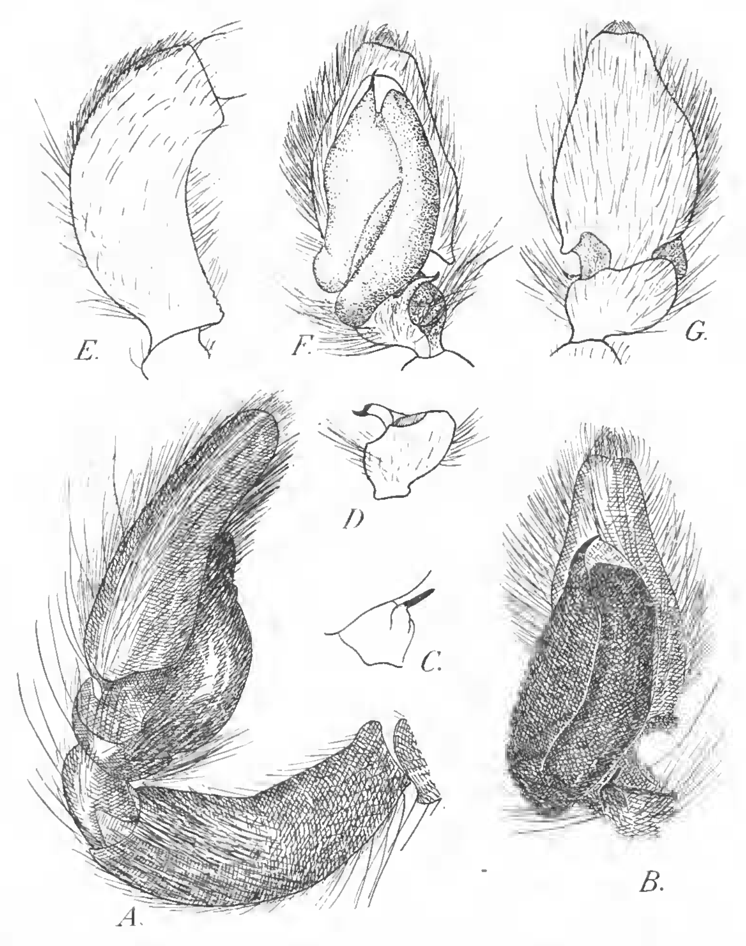


Fig. 50. — Pattes-mâchoires comparées de *M. bivittatus* et *M. congoensis* (?) mâles ; — A : *M. bivittatus*, patte-mâchoire entière de profil ; — B : *M. bivittatus*, tarse, vue ventrale ; — C : *M. bivittatus* apophyse tibiale ; — D : *M. congoensis* (?), apophyse tibiale ; — E : *M. congoensis* (?), fémur de profil ; — F : *M. congoensis* (?) extrémité de la patte-mâchoire, vue ventrale ; — G : *M. congoensis* (?), tibia et tarse, vue dorsale.

qui présente à sa base une saillie très obtuse et non denticulée ; *b*) la forme de l'apophyse tibiale qui est fortement coudée : ce détail, difficile à voir si l'on n'isole par l'article, semble avoir échappé jusqu'ici à l'attention des

arachnologistes ; *c*) la saillie aiguë formée par l'angle externe basal du tarse.
— Chez la femelle : les variations de l'épigyne. Nous en reproduisons, ci-contre, les types les plus fréquents, les dessins publiés jusqu'ici étant trop schématiques : voir, par exemple, PETRUNKEWITCH, 1930, p. 184.

Menemerus congoensis (?) DE LESSERT, 1927
(Fig. 50 D, E, F, G.)

M. congoensis DE LESSERT, 1927, p. 430, fig. 17.

Nous rangeons ici, non sans quelque incertitude, deux mâles trouvés à Dakar. Ils ont la même taille et la même coloration que les exemplaires de *M. bivittatus* capturés dans cette localité, et, à un examen superficiel, on ne peut les en distinguer. Mais l'étude comparative des pattes-mâchoires révèle d'importantes différences, tant dans la forme des fémurs que dans celles du tibia et du bulbe. Nos deux mâles, identiques l'un à l'autre, se rapprochent beaucoup du *M. congoensis*, décrit par DE LESSERT : le fémur en particulier, assez court et fortement convexe, sans apophyse basale mais pourvu d'une ligne de granulations dans le quart proximal du bord postéro-interne, ne présente aucune différence appréciable avec celui de l'espèce congolaise.

Cependant, plusieurs caractères rendent notre attribution douteuse. Ce sont :

1° La forme générale du bulbe, plus allongé chez nos exemplaires que dans la figure de R. DE LESSERT.

2° La saillie angulaire postéro-externe du bulbe, aussi marquée sur nos deux mâles que sur *M. bivittatus*. Or, le savant arachnologiste suisse semble considérer ce caractère comme distinctif entre les deux espèces (p. 432, milieu de page).

3° La forme toute particulière de l'apophyse tibiale, contournée et relevée en crochet en son extrémité : DE LESSERT ne signale pas chez *M. congoensis* ce caractère frappant, qui n'aurait pu lui échapper (fig. 50 D et F).

Au cas où nos spécimens se révéleraient spécifiquement différents de *M. congoensis*, nous proposons pour eux le nom de *Menemerus bivittatoides*, en raison de leur grande ressemblance extérieure avec *M. bivittatus*.

SÉNÉGAL : Dakar, 2 mâles.

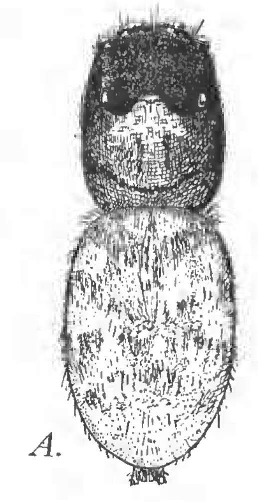
Menemerus dubius, n. sp.
(Fig. 51.)

Nous proposons ce nom pour deux femelles ressemblant à de petits *Menemerus*, bien que leur forme générale ramassée, la longueur de leur partie céphalique presque égale à la portion thoracique, leur sternum à peine rétréci en avant, les rendent un peu aberrantes.

Femelle. — Céphalothorax brun foncé, zone céphalique presque noire ; chélicères, pièces buccales, sternum bruns. Face dorsale de l'abdomen jaunâtre, marbré de brun, les marbrures étant renforcées par un revêtement plus ou moins dense de poils noirâtres ; face ventrale, filières et pattes jaunâtre clair. Poils blancs et bruns sur le céphalothorax. La plaque génitale est remarquablement grande pour la taille de l'Araignée. Elle se termine postérieurement par deux pointes aiguës, et présente un dessin caractéristique (cf. fig. 51 B).

Longueur totale : 4 mm. ou 6 mm.

Guinée française : Kindia, juillet, 1 femelle (type) ; 1 femelle (cotype).



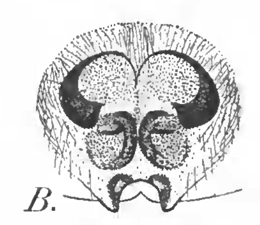


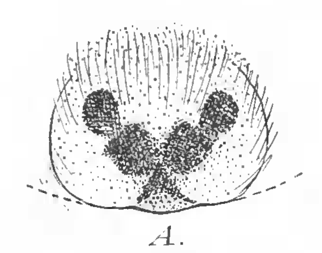
Fig. 51. — *Menemerus dubius*, n. sp. femelle. A : vue d'ensemble ; B : épigyne.

Menemerus Duvali (1), n. sp.
(Fig. 52 A.)

Femelle. — L'aspect , la coloration et la pilosité de cette Araignée ne diffèrent de ceux de *M. bivittatus* que par des caractères secondaires : taille un peu plus petite, bordure céphalothoracique latérale de poils blancs réduite, sternum plus foncé (brun testacé). L'épigyne, par contre, tout à fait différente, individualise l'espèce : la plaque génitale, aussi haute que large, laisse transparaître des canaux fortement divergents (fig. 52.)

Longueur totale : 7 mm.

Sénégal : Dakar, juillet, 1 femelle (type).



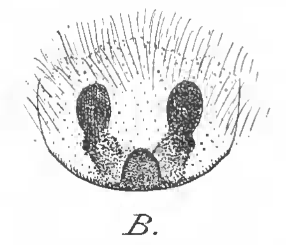


Fig. 52. — A : épigyne de *Menemerus Duvali* ; — B : épigyne de *M. eburnensis*.

Menemerus eburnensis, n. sp.
(Fig. 52 B.)

Nous décrivons ici, sous réserve, comme appartenant à une espèce indépen-

(1) Dédié à M. Jean Duval, qui a bien voulu collaborer à l'illustration de ce travail.

dante, une femelle très semblable à la précédente, mais de taille un peu plus petite et de coloration un peu plus foncée. Elle nous paraît individualisée par son épigyne, qui n'a ni exactement la même forme, ni le même dessin que celui de *M. Duvali* : comme le montre la figure 52 B, la plaque génitale est plus large que haute, et les conduits internes sont presque parallèles. S'agit-il d'une simple variété de *M. Duvali* ou d'une espèce véritablement autonome ? La capture de nouveaux exemplaires pourra seule en décider.

Longueur totale : 5 mm.

CÔTE D'IVOIRE : Bingerville, août, 1 femelle (type).

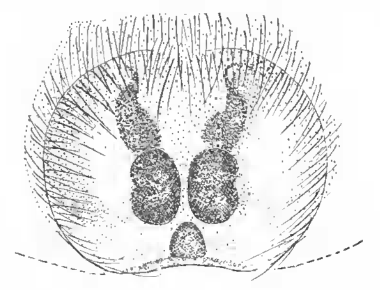


Fig. 53. — *Menemerus Fagei* femelle : épigyne.

Menemerus Fagei, n. sp. (1)
(Fig. 53.)

FEMELLE. — Aspect, coloration et pilosité comparables à ceux des espèces précédentes, mais taille beaucoup plus grande, sternum fortement rétréci en avant, pas de bande de poils blancs le long des bords latéraux du céphalothorax. Épigyne caractéristique : la plaque génitale n'est pas plane, mais présente une saillie médiane et deux fossettes latérales ; le dessin des canaux est particulier (fig. 53).

Longueur totale : 11 mm.

CÔTE D'IVOIRE : (Haute-Volta). Batié, septembre, 1 femelle (type).

Menemerus Le Galli, n. sp. (2)
(Fig. 57.)

MALE. — Céphalothorax brun foncé ; partie céphalique chagrinée, presque noire ; une zone médiane losangique plus claire au milieu de la partie thoracique. Chélicères, pièces buccales brun noirâtre. Sternum plus clair, un peu rembruni dans sa partie antérieure. Pattes jaunâtres ; fémur I fortement rembruni. Face ventrale de l'abdomen très claire, sauf la région médiane gris noirâtre. Face dorsale marron clair, avec dessins grisâtres, mal définis, sur les côtés. Poils bruns et roux sur la face dorsale du céphalothorax, blancs sur les côtés de la région thoracique, jaunâtres brunâtres sur l'abdomen. Dense revêtement de poils blancs sur le fémur de la patte-mâchoire. Pattes assez longues, surtout celles de la première paire : I > IV > III > II. Yeux postérieurs très développés. Patte-mâchoire (fig. 54) : fémur court et arqué, muni à sa base d'une saillie obtuse dont la surface paraît légèrement grenue

(1) Dédié à L. FAGE, Professeur au Muséum.
(2) Dédié à M. LE GALL, Chef de l'Artisanat de Bamako.

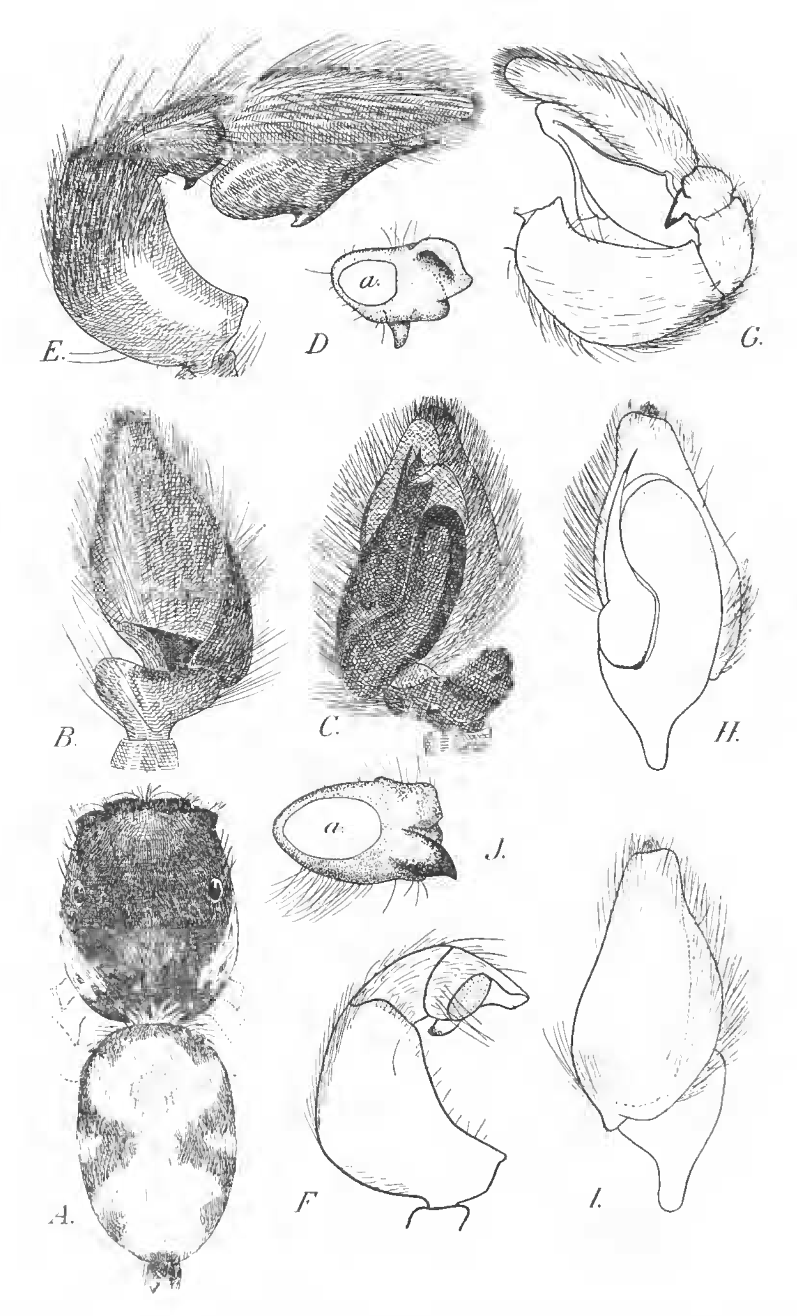


Fig. 54. — *Menemerus Le Galli*, n. sp. mâle. A : vue d'ensemble ; — B : tibia et tarse, vue dorsale ; — C : les mêmes, vue ventrale ; — D : tibia, vue antérieure (*a* : surface d'insertion du tarse) ; — E : patte-mâchoire, face interne, *M. Le Galli* var. *minor*. ; — F : fémur, patelle et tibia de profil, le tarse ayant été enlevé.

Menemerus animalus mâle ; — G : patte-mâchoire entière de profil ; — H : tarse et bulbe, vue ventrale ; — I : les mêmes, vue dorsale ; — J : tibia, vue antérieure (*a* : surface d'insertion du tarse).

à un fort grossissement, tibia cordiforme, bilobé du côté externe ; sur le milieu de sa face inférieure, une dent assez forte, mais relativement courte, un peu recourbée, dirigée verticalement en bas ; bulbe portant, au milieu de sa face inférieure, une protubérance qui de profil a la forme d'un bec et de face présente deux petits sommets.

Longueur totale : 6 mm.

SOUDAN FRANÇAIS : Bamako, 1 mâle (type).

Cette espèce appartient certainement au genre *Menemerus* bien que par divers caractères, en particulier par son céphalothorax relativement élevé, par ses métatarses postérieurs à peine plus longs que les tarses, elle se montre un peu aberrante.

Nous avons retrouvé, à Bamako, 1 mâle incontestablement de la même espèce que le précédent, eu égard à l'identité du tibia et du bulbe de la patte-mâchoire, ainsi qu'à la coloration et à la forme générale, mais :

1° Beaucoup plus petit : il mesure à peine 3,8 mm.

2° A fémur de la patte-mâchoire plus large en son milieu et présentant une saillie basale beaucoup plus accentuée.

Peut-être y aurait-il lieu d'en faire le type d'une variété *minor*.

La forme du fémur pourrait faire penser à *M. animatus* CAMBRIDGE, qui possède d'ailleurs une apophyse tibiale du même type. Mais, à un examen attentif, la confusion n'est pas possible. Chez *M. animatus* : *a*) le bulbe est tout différent, beaucoup plus allongé, et muni d'un très long prolongement postérieur caractéristique (fig. 54) ; *b*) l'apophyse tibiale, au lieu de s'insérer au milieu du bord inférieur de la face antérieure de l'article, est située à l'angle inféro-externe de cette même face : les dessins de la figure 53 illustrent ces différences.

Menemerus Rabaudi (1), n. sp.
(Fig. 55.)

MALE. — Couleur habituelle des *Menemerus*. Céphalothorax brun testacé ; partie céphalique rembrunie ; une zone plus claire au centre de la partie thoracique. Chélicères, pièces buccales, sternum, palpes, pattes I, brun foncé ; autres pattes claires et annelées de brunâtres. Face dorsale de l'abdomen testacée, à marbrures brunes. Pilosité formée de poils blanchâtres et brunâtres mêlés. Un revêtement dense de poils blancs sur la moitié distale de la face dorsale du fémur de la patte-mâchoire. Celle-ci est caractéristique : fémur court et large (sa longueur est inférieure au double de la plus grande largeur) muni d'une protubérance basale assez aiguë. Tibia portant une apophyse complexe, terminée par 2 pointes, ayant un peu la forme d'une pince universelle (fig. 55 C). Extrémité des lames maxillaires dilatée, formant un angle externe aigu.

(1) Dédié au Professeur E. RABAUD, de la Faculté des Sciences.

Taille petite : longueur totale, 4 mm.
GUINÉE FRANÇAISE : Un mâle type.

M. Rabaudi possède certains caractères de parenté avec *M. dubius*, dont il est peut-être le mâle.

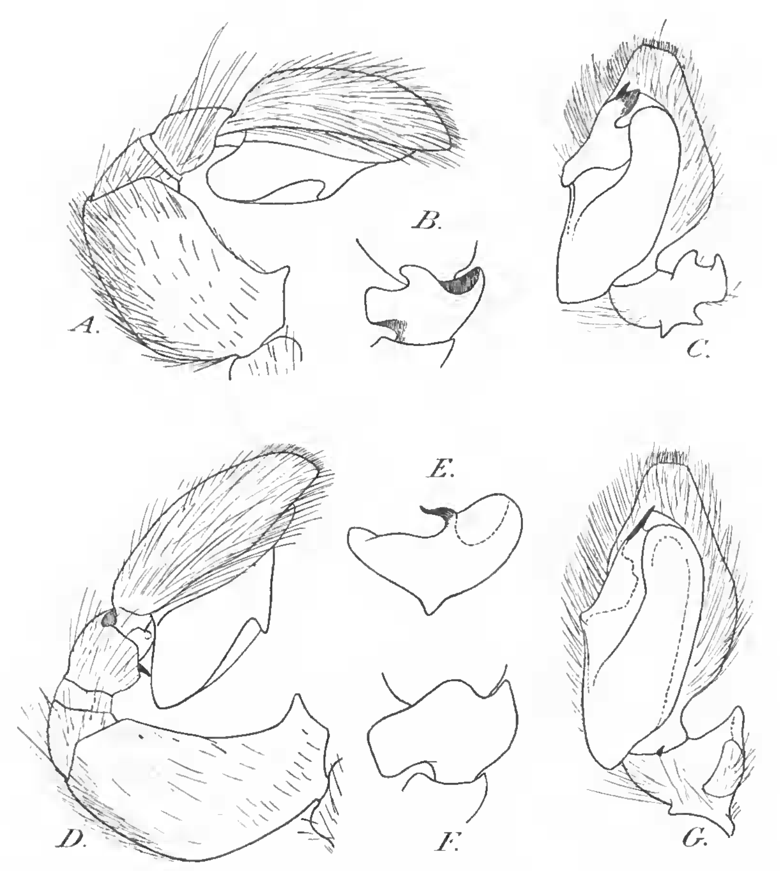


Fig. 55. — Pattes-mâchoires comparées de *M. Rabaudi* et *M. Vernei*. A : *M. Rabaudi*, palpe en entier de profil ; — B : *M. Rabaudi*, tibia, vue dorsale ; — C. *M. Rabaudi*, tibia et tarse, vue ventrale ; — D : *M. Vernei*, palpe en entier de profil ; E : *M. Vernei*, tibia isolé, face antérieure ; — F. : *M. Vernei*, tibia, face dorsale ; — G : *M. Vernei*, tibia et tarse, vue ventrale.

Menemerus Vernei (1), n. sp.
(Fig. 55.)

MALE. — De petite taille, se rapprochant beaucoup de *M. Lesnei* DE LESSERT par les proportions du fémur de la patte-mâchoire et par la forme de l'apo-

(1) Dédié au Professeur Jean VERNE, de la Faculté de Médecine.

physe tibiale externe. Il se distingue nettement de cette dernière espèce par :

1° L'existence sur la patte-mâchoire, au milieu du bord antérieur de la face inférieure du tibia, d'une épine aiguë, un peu sinueuse, que DE LESSERT ne signale pas.

2° La coloration générale beaucoup plus claire : Céphalothorax marron foncé, à partie céphalique rembrunie ; abdomen jaunâtre, maculé de brun ; pièces buccales, sternum et pattes I bruns ; autres pattes jaunâtres en dessus, blanchâtres en dessous, avec anneaux noirâtres irréguliers.

M. Vernei se distingue facilement de *M. Rabaudi* par les détails de la patte-mâchoire, particulièrement par les caractères du tibia qui sont tout à fait différents dans l'une et l'autre espèce (cf. fig. 55.)

Longueur totale : 3,6 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : août, 1 mâle.

Genre **MITHION** SIMON, 1884

Mithion dakarensis, n. sp.

(Fig. 56.)

FEMELLE. — Céphalothorax jaune brunâtre. Les yeux sont entourés d'une bordure noire qui unit les latéraux antérieurs à ceux de la deuxième ligne, alors que ceux de la troisième ligne sont entourés séparément ; une bande noire étroite, partant des latéraux antérieurs, marque la limite du bandeau ; de chaque côté, une large bande gris marron part des yeux de la troisième ligne, et va s'amincissant vers le bord postérieur, où elle se perd ; ces bandes, nettement séparées l'une de l'autre par une zone claire, résultent à la fois de la couleur propre du tégument et de la présence de poils noirs recouvrant les zones plus sombres. Chélicères, pièces buccales, pattes jaunâtre clair, parfois testacé. Face dorsale de l'abdomen blanchâtre, ornée, dans sa moitié antérieure, de deux bandes longitudinales foncées, formées de lignes sinueuses, noirâtres, anastomosées, et, dans sa moitié postérieure, d'accents transversaux en partie fusionnés ; dans la zone médiane claire on remarque une mince ligne longitudinale foncée ; les côtés sont mouchetés de noirâtre, la face ventrale blanche est nuancée de gris vers les filières, qui sont blanches. Pas d'écailles. Autour des gros yeux médians antérieurs, une collerette, blanche sur les côtés et en dessous, noire en dessus ; partie céphalique et faces latérales du céphalothorax glabres ; de part et d'autre des yeux de la deuxième ligne, un faisceau de longs poils noirs et sinueux. La face dorsale de l'abdomen porte de longs poils noirs, fins, dressés et, sur la partie médiane, des poils blancs couchés, formant une bande longitudinale, bordée de poils jaunes. Céphalothorax allongé, peu élevé, à faces latérales convexes ; partie céphalique plane, presque égale à la partie thoracique ; une courte fossette un peu en arrière des yeux postérieurs. Bandeau étroit à faible pilosité, alors que les yeux médians sont entourés d'une remarquable collerette de longs poils

blancs aplatis comme des pétales de marguerite. Yeux médians très gros : leur rayon dépasse nettement le diamètre des latéraux. Carré oculaire à peu près aussi long que large, à côtés sensiblement parallèles, plus étroit en arrière que le céphalothorax. Chélicères courtes, verticales, à face antérieure convexe.

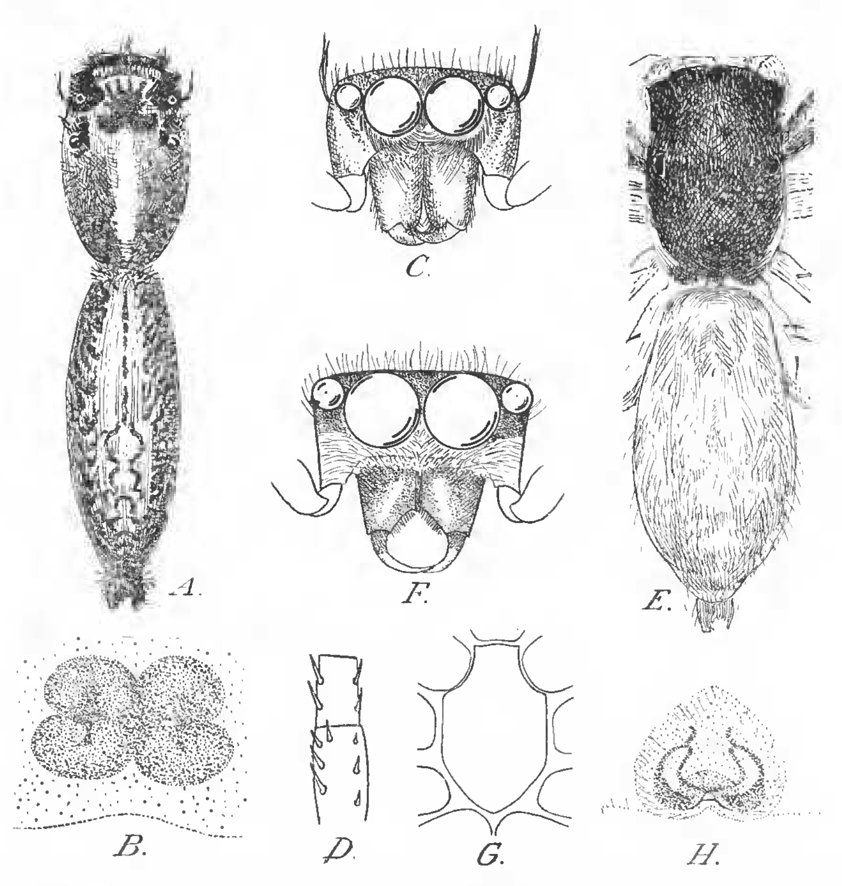


Fig. 56. — *Mithion dakarensis*, n. sp. femelle. A : vue d'ensemble ; — B : épigyne éclairci au toluène ; — G : céphalothorax de face ; — D : tibia et protarse I en vue inférieure. *Mithion Grassei*, n. sp. femelle ; — E : vue d'ensemble ; — F : céphalothorax de face ; — G : sternum ; — H : épigyne sous alcool.

Sternum allongé, rétréci en avant ; bord antérieur bien moins largc que la pièce labialc, égalant à peine la moitié de la longueur d'une hanche I. Pattes I > IV > III > II ; pattes I plus fortes que les autres. Les fémurs présentent quelqucs épines à la face supérieure et un groupe de 3 près de l'apcx, sur la face antérieure ; le tibia I porte à sa face inférieure, 3-3 épines latérales, et une petite apicale (fig. 56) ; les métatarses I sont armés de 2-2 épincs, plus fortes que celles du tibia. Abdomen très allongé ; filières longues. Épigyne (fig. 56 B) peu distincte, avec deux masses sombres centrales.

Longueur totale : 5,8 mm. Céphalothorax ; longueur : 2 mm., largeur : 1,7 mm.

SÉNÉGAL : Dakar, juillet, 1 femelle; type ; 1 mâle, subadulte, semblable à la femelle.

Mithion Grassei (1), n. sp.
(Fig. 56 E à H.)

FEMELLE. — Céphalothorax en entier brun-rouge sauf le pourtour des yeux noirâtre, bordé de poils blancs sur tout son pourtour ; le reste du corps très clair. Abdomen jaunâtre très pâle ; avec quelques dessins grisâtres évanescents. Palpes et pattes jaune pâle, à l'exception des pattes I, plus foncées. Pièces buccales brun rougeâtre. Bandeau étroit, disparaissant sous une épaisse fourrure de poils blancs lamelleux. Céphalothorax plat, allongé, sensiblement rectangulaire. Partie céphalique presque égale à la thoracique. Carré oculaire aussi long que large, et aussi large en arrière que le céphalothorax. Yeux antérieurs en ligne très faiblement récurvée ; yeux intermédiaires plus rapprochés des latéro-antérieurs que des postérieurs. Yeux antérieurs très inégaux : le diamètre des latéraux est inférieur au rayon des médians. Yeux postérieurs assez gros. Chélicères très courtes, verticales, à marge arquée. Sternum ovale, relativement large, à extrémité antérieure tronquée, à extrémité postérieure régulièrement atténuée et terminée en une pointe très mousse (fig. 559). Hanches I séparées par un espace sensiblement égal à la base de la pièce labiale. Hanches I plus grosses que II, celles-ci égales à IV plus grandes que III. Pattes IV nettement plus grandes que III : IV > I > III > II. Tarses + métatarses IV aussi longs que patelles + tibias. Tibia I armé inférieurement de 3 épines internes et de 2 externes, courtes mais fortes. Métatarses IV ne portant qu'un verticille d'épines apicales.

Longueur totale : 6 mm.

Nous rangeons provisoirement cette espèce, de même que la précédente, dans le genre *Milhion*, dont elles possèdent les principaux caractères, et cependant, l'une et l'autre ne paraissent guère apparentées. Le céphalothorax est ici plus plat, plus rectangulaire, moins convexe latéralement ; le carré oculaire plus large ; l'abdomen moins allongé ; le sternum plus large ; les épines des pattes différentes : les chélicères, quoique également courtes, n'ont pas la même forme. Le genre *Milhion* aurait, d'ailleurs, besoin d'être réétudié. Ne trouve-t-on pas quelque contradiction dans les écrits de SIMON à son sujet ? Ainsi, dans la diagnose de 1884, on lit que les hanches I sont séparées l'une de l'autre de la largeur de la pièce labiale à sa base. Or, dans le tableau de classification de 1903, il faut, pour arriver au genre, choisir « hanches I subcontiguës » et non « hanches I séparées par un espace un peu inférieur à la base de la pièce labiale » ! Et si l'on compare les diverses espèces actuelle-

(1) Dédié au Professeur Pierre P. GRASSÉ.

ment baptisées *Mithion*, on est frappé de l'hétérogénéité de certaines d'entre elles.

Genre **TRAPEZOCEPHALUS**, nov.
(Fig. 57.)

Nous proposons cette dénomination générique nouvelle pour une curieuse espèce appartenant bien, semble-t-il, à la tribu des *Marpisseae*, mais évoquant par son aspect général et par certains de ses caractères, celle des *Aelurilleae*. Chélicères assez longues, obliquement dirigées en arrière ; leur marge infé-

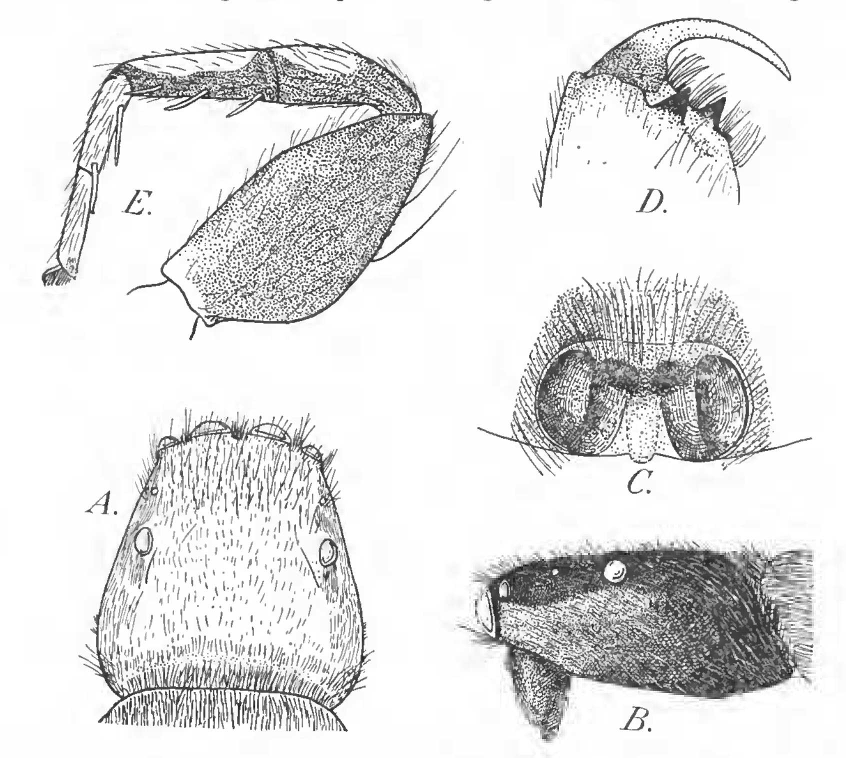


Fig. 57. — *Trapezocephalus aelurilliformis*, n. sp. femelle. A : céphalothorax, vue dorsale ; — B : céphalothorax, vue latérale ; — C : épigyne ; — D : chélicère ; — E : patte I.

rieure est munie d'une forte dent conique, leur marge supérieure de deux dents, dont l'interne est tout à fait rudimentaire (cf. fig. 57 A). Céphalothorax remarquablement plat ; sa surface dorsale, trapézique, s'élargit régulièrement d'avant en arrière. Région oculaire également trapézique, plus large en arrière qu'en avant, et plus large que haute. Yeux intermédiaires approximativement équidistants des antérieurs et des postérieurs. Bandeau et front extrêmement réduits : la hauteur du céphalothorax en avant ne

dépasse guère le diamètre des yeux médians antérieurs. Sternum assez large, moyennement rétréci en avant. Pattes robustes, à fémurs dilatés : IV, III, I, II. Tibias I munis de 3-3 épines inféro-latérales, métatarses I de 2-2 fortes épines inférieures.

Genotype : *Trapezocephalus aelurilliformis.*

Trapezocephalus aelurilliformis, n. sp.
(Fig. 57.)

Femelle. — Couleur générale sombre. Céphalothorax brun-noir en vue dorsale, rougeâtre sur les côtés, recouvert de poils couchés blanchâtres et irisés. Abdomen marron, recouvert de poils marrons, blancs, noirs et irisés mélangés, formant des mouchetures irrégulières. Chélicères, pièces buccales brun-rouge foncé. Sternum marron foncé. Hanches, fémurs et patelles brun-noir ; tibias jaunes et brun-noir ; protarses et tarses jaunâtres ; hanches I plus claires que les autres. Chélicères, forme du céphalothorax, yeux, épines des pattes, conforme à la description du genre.

Épigyne : cf. fig. 57 D.

Longueur totale : 5,5 mm. et 6,5 mm.

Côte d'Ivoire : Man, 1 femelle (type), 1 femelle (cotype).

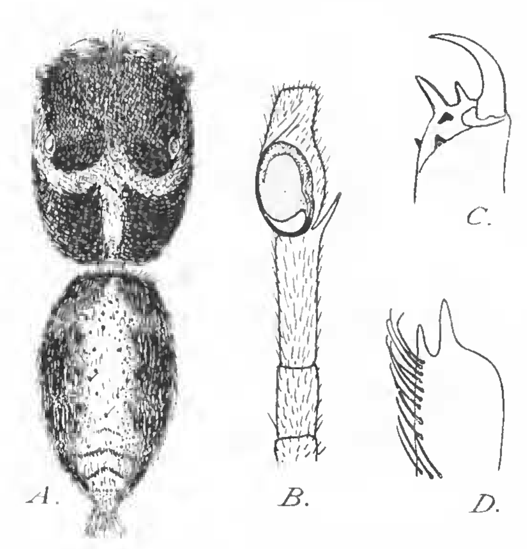


Fig. 58.— *Blaisea bicalcarata* mâle. A : vue d'ensemble ; — B : patte-mâchoire ; C : chélicères, face interne ; — D : chélicère, face externe.

Sous-famille **PENSACOLEAE**

Genre **BLAISEA** Simon, 1902

Blaisea bicalcarata, Simon

Blaisea bicalcarata Simon, 1909, p. 95.
(Fig. 58.)

Guinée française : Macenta, 2 mâles.

Les chélicères de cette espèce sont hautement caractéristiques. La face antérieure de leur longue tige se termine par deux fortes dents obliquement dirigées en bas, en avant et en dedans ; la dent interne, particulièrement développée, est environ deux fois plus longue que l'autre. Cette face porte en outre de longs poils blanchâtres (fig. 58 D) sur ses deux tiers basaux et noirs sur sa partie distale.

L'espèce était connue de Guinée portugaise.

Sous-famille **PLEXIPPEAE**

Genre **DASYCYPTUS** Simon, 1902

Dasycyptus dubius, n. sp.
(Fig. 59 et 60.)

Nous classons ici une espèce intermédiaire entre les *Hylleae* et lcs *Plexippeae* ct nous l'attribuons à eette dernière tribu pour son earré oeulaire légèrement rétréci en arrière, et pour ses yeux postérieurs bien développées.

Femelle. — Couleur générale brun-rouge foneé, presque noire dans la partic eéphalique ; sur le céphalothorax et sur l'abdomen, revêtement de poils rouge euivré, plus ou moins mêlés de poils noirs, donnant à eette Araignée un bcl aspcct métallique. On remarque, en outre, sur les côtés du céphalothorax, des poils jaune soufre, et, dans la moitié postérieure de l'abdomen, deux paires d'accents blanc pur. Faee ventrale noirâtre, ponctuée de jaune ; filières noires. Pièees buccales brun-noir ; chélieères, palpes et bandeau brun-rouge, eelui-ci assez étroit. Yeux intermédiaires à égale distance des antérieurs et des postérieurs. Pattes brunes, allant s'éelaireissant des fémurs jusqu'aux tarses. Elles portent des poils cuivrés blancs et noirs. Métatarses pourvus d'épines latérales III = IV. Épigyne cn arcade (ef. fig. 60.)

Fig. 59. — *Dasycyptus dubius* femelle : vue d'ensemble.

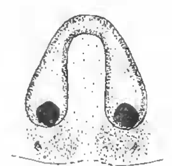


Fig. 60. — *Dasycyptus dubius* : épigyne.

Longueur totale : 8 mm.

Côte d'Ivoire : Man, 1 fcmelle (type).

Cette Araignée semble bien appartenir au genre *Dasycyptus* de Simon. S'agit-il de la femelle de *D. dimus* dont le mâle a été déerit par Simon en 1902 du Gabon ? Dans l'impossibilité actuelle de le savoir, nous proposons le nom de *D. dubius*.

Genre **PHARACOCERUS** Simon 1902

Pharacocerus Fagei, n. sp.
(Fig. 61 A et B.)

Male. — Céphalothorax châtain, plus foncé sur les côtés et sur une bande arquée, qui unit les yeux postérieurs ; ehélieères, pièees bueeales et pattes

châtaines, les tarses plus clairs ; sternumjaune pâle. Abdomen brun, avec une bande médiane (tégumentaire) plus claire, festonnée, et dans la moitié postérieure 4 petites touffes rondes de poils blancs ; face ventrale brune, avec 2 lignes de taches claires, les côtés clairs, filières brunes. Céphalothorax : partie céphalique carrée, élevée, très large, avec des saillies obtuses derrière les yeux latéraux antérieurs et postérieurs, incurvée sur les côtés entre ces yeux. Bandeau et face antérieure des chélicères presque glabres. Chélicères

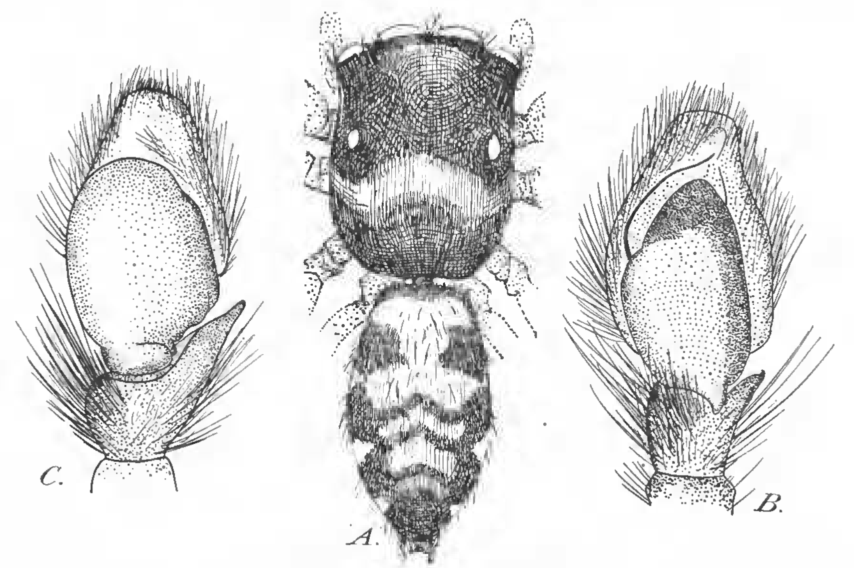


Fig. 61. — *Pharacocerus Fagei*, n. sp. mâle. A : vue d'ensemble. ; — B: patte-mâchoire ; — C : var. *Verdieri* patte-mâchoire.

fortes, verticales, leur marge postérieure avec une dent triangulaire aussi large à la base que haute. Sternum plus long que large ; ses côtés presque parallèles ; sa plus grande largeur à peine égale à la longueur d'une hanche I.

Pattes : tibias I avec 2-2-2 épines en dessous, et 1-1-1 sur la face antérieure ; métatarses 1,2-2 en dessous. Patte-mâchoire (fig. 61 B).

Longueur totale : 6 mm. Céphalothorax : long 3 mm., larg. 2,5 mm.

Cote d'Ivoire : Man, 1 mâle (type).

Le genre *Pharacocerus* est représenté en Afrique tropicale par 4 espèces, du Congo ou du Gabon, sauf *P. castaneiceps* Simon, 1909, de Guinée portugaise. *P. Fagei* semble assez voisin de ce dernier. Toutefois, il est de taille plus faible et n'a pas la même coloration : le céphalothorax est dépourvu de taches médianes de poils blancs, et la pilosité de l'abdomen est différente. Il se distingue aussi des autres *Pharacocerus* par ses chélicères, qui ne présentent ni le crochet fort, parfois renflé près de la base, ni la dent postérieure forte et longue qu'ont généralement les mâles. Notons aussi l'absence de forte pilosité blanche sur

le bandeau et sur les chélicères ; mais, ainsi que le remarque Simon, deux espèces seulement sur 4 présentent ce caractère, les deux autres, dont *castaneiceps*, se rapprochant de la nôtre.

Pharacocerus Fagei, var. **Verdieri**, nov.
(Fig. 60 C.)

Variété de l'espèce précédente, de taille un peu plus petite et de coloration plus élégante ; la face dorsale de l'abdomen est ornée de dessins noirs accentués, formant dans la moitié postérieure une série de chevrons transversaux. La patte-mâchoire se distingue par une apophyse tibiale plus forte et plus massive, un bulbe plus arrondi, pas de style visible (fig. 61 C).

Longueur totale : 5 mm.

Guinée française : Macenta, août, 1 mâle (type).

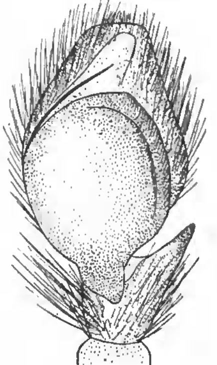


Fig. 62. — *Pharacocerus Fagei*, var. *soudanensis*, mâle. Extrémité de la patte-mâchoire.

Pharacocerus Fagei, var. **soudanensis** nov.
(Fig. 61.)

Nous créons cette deuxième sous-espèce pour un mâle de petite taille, intermédiaire par sa coloration entre *P. Fagei* et la variété *Verdieri*. La patte-mâchoire unit à une apophyse tibiale massive de type *Verdieri*, un bulbe large, muni d'un fort prolongement postérieur, et un style bien visible (fig. 62).

Longueur totale : 4 mm.

Soudan français : Bamako, octobre, 1 mâle (type).

La capture de nouveaux spécimens renseignera sur la légitimité de ces deux variétés.

Genre **PLEXIPPUS** C. Koch, 1850

Plexippus Paykulli Audouin

Attus Paykulli Audouin, 1825, p. 172, pl. VII, fig. 22 ; 1827, p. 400 ; *Plexippus Paykulli* Simon, 1892-1903, vol. II, p. 712, fig. 839-841 A-C ; de Lessert, 1927, p. 455 ; Berland, 1932, p. 397, fig. 570 et 573 ; Berland et Mathis, 1933, p. 271.

Sénégal : Dakar, 4 femelles, 6 impubères.

Guinée française : Konakry, 1 femelle ; Kindia, 3 mâles, 4 femelles, 4 impubères.

Côte d'Ivoire : Man, 1 impubère.

Soudan français : Bamako, 1 mâle ; Mopti, 1 mâle.

Répandue dans toute l'Afrique Occidentale française, comme on pouvait l'attendre de la part de cette espèce, hautement cosmopolite. Se trouve très souvent dans les habitations, ce qui explique son transport par l'homme.

Genre **POCHYTA** Simon, 1900

Sous-genre **Pochytoides**, nov.

Pochyta (Pochytoides) Perezi (1), n. sp.
(Fig. 63.)

Femelle. — Céphalothorax brun-rouge ; partie céphalique rembrunie et pourtour des yeux presque noir. Chélicères, lames maxillaires et pièce labiale brun-rouge. Palpes, sternum, pattes, face ventrale de l'abdomen, filières en entier jaunâtres. Face dorsale de l'abdomen ornée de dessins bruns

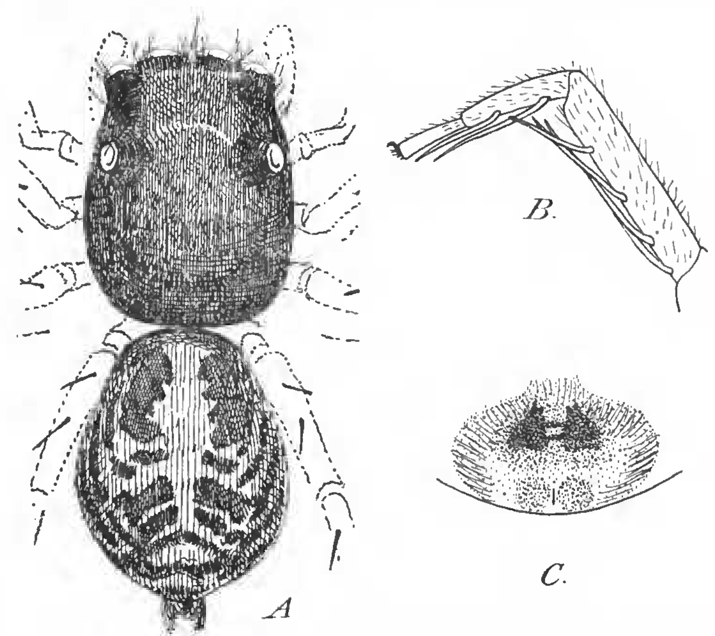


Fig. 63. — *Pochytoïdes Perezi*, n. sp. femelle. A : vue d'ensemble ; — B : tibia et protarse I ; — C : épigyne.

en forme de marbrures et de chevrons, se détachant sur un fond jaunâtre ; aire cardiaque réservée en clair. Aire oculaire plus large que haute et légèrement rétrécie en arrière. Pattes IV > III > I > II. Tibia + patelle III sensiblement égaux à tibia + patelle IV. Les tibias I portent 4-4 épines inférieures longues et couchées ; les métatarses I seulement 2-2 épines semblables, alors que typiquement, on le sait, les *Pochyta* en possèdent 3-3. Tarse de la patte-mâchoire muni d'une paire d'épines latérales relativement développées. Épigyne peu distincte : la plaque génitale, de grande taille, beaucoup plus large

(1) Dédié au Professeur Charles Pérez.

que longue, et de contour ovalaire, laisse transparaître en son milieu un dessin noir assez confus, en forme d'aile de chauve-souris.

Longueur totale : 4,5 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Macenta, août, 1 femelle (type).

La présence de 2-2 épines aux métatarses est contraire à la définition du genre (SIMON, 1900). Notre espèce est cependant, par ses autres caractères, indiscutablement une *Pochyta*. Les PECHKAM et DE LESSERT ont, d'ailleurs, déjà décrit des *Pochyta* à 2-2 épines (*P. solers* et *P. Simoni*). Nous proposons de créer, pour toutes les formes présentant cette particularité et qui se distinguent, en outre, des *Pochyta* de SIMON par une taille nettement plus petite, le sous-genre *Pochytoides*. Celui-ci comprendrait, avec les 3 espèces précédemment citées, celles que nous décrivons ci-dessous.

Pochyta (**Pochytoides**) **Poissoni** (1), n. sp.
(Fig. 64.)

FEMELLE. — Très semblable à *Pochyta Perezi* : — même couleur, sauf en ce qui concerne les pattes, dont tous les fémurs, ainsi que les patelles et tibia I, sont en entier gris foncé, alors que les patelles, tibias et métatarses II, III, IV sont nettement annelés de brun-noir.

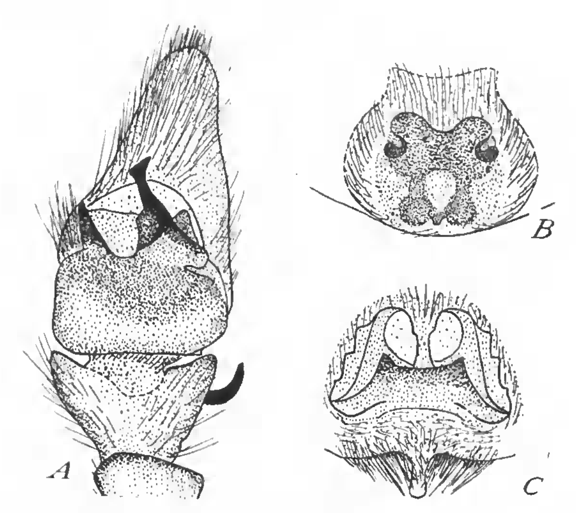


Fig. 64. — *Pochytoides Poissoni*, n. sp. A : patte-mâchoire mâle ; — B : épigyne. *Pochytoides Remyi*, n. sp. ; — C : épigyne.

— Mêmes forme et proportions, à l'exception des pattes plus robustes et plus courtes, surtout les pattes I, et se disposant par taille décroissante

(1) Dédié au Professeur R. POISSON.

dans l'ordre suivant : IV > III > I > II. Épines identiques et semblablement disposées. Il n'en existe que 2-2 aux métatarses I : l'espèce appartient par conséquent au sous-genre *Pochyloides* dont nous avons précédemment proposé la création. L'épigyne, de grande taille, presque aussi haute que large, ornée d'un dessin bien net, est fort différente de celle de *P. Perezi* et individualise l'espèce (fig. 64 B).

Longueur totale : 4 mm.

Guinée française : Cercle de Macenta, août, 1 femelle (type).

Nous croyons pouvoir ranger dans cette même espèce un mâle capturé à la même époque, dans la même localité, qui présente d'indéniables caractères de parenté avec la femelle précédente.

Male. — Céphalothorax de même couleur que celui de la femelle, mais orné, en outre, de poils blancs sur les côtés de la partie thoracique. Chélicères et pièces buccales brun rougeâtre. Sternum, pattes et face ventrale de l'abdomen testacé sale ; les pattes I plus foncées que les suivantes. Face dorsale de l'abdomen de même couleur, mais présentant des marbrures brunes qui, dans la moitié postérieure, forment deux ou trois petites bandes transversales parallèles, et non des chevrons, comme chez la femelle. Patte-mâchoire complexe : tibia cordiforme, présentant un prolongement externe et un prolongement interne sensiblement symétriques et, en outre, une apophyse longue et grêle, dirigée en dehors, recourbée à son extrémité ; bulbe fort curieusement sculpté (fig. 64 A).

Longueur totale : 3,5 mm.

Guinée française : Cercle de Macenta, août, 1 mâle.

Pochyta (Pochytoides) Remyi (1), n. sp.
(Fig. 64 C.)

Femelle. — Très semblable aux précédentes par la taille, la forme générale, à pigmentation, la longueur des pattes et la disposition des épines. Les quelques caractères distinctifs que l'on peut noter, revêtement plus dense des poils blancs sur les tarses des palpes, couleur presque noire de la face interne des fémurs I, présence sur la face ventrale de l'abdomen de deux taches noirâtres symétriques, et, à la base des filières, d'un demi-anneau de même couleur, seraient tout à fait insuffisants pour individualiser l'espèce, si l'épigyne n'apparaissait pas nettement différente de celle des autres *Pochyta*. Les lecteurs en jugeront eux-mêmes, par la comparaison des figures.

Longueur totale : 4,5 mm.

Guinée française : Grotte de Tassacouré, juillet, 1 femelle (type).

Cette Araignée a été capturée dans la partie antérieure d'une vaste grotte

(1) Dédié au Professeur P. Remy.

où elle s'était vraisemblablement mise à l'abri des pluics torrentielles, si fréquentes, à cctte époquc, en Guinée.

Sous-famille **RHENEAE**

Genre **BIANOR** Peckham, 1885

Bianor albobimaculatus Lucas

Salticus albobimaculatus Lucas, 1846, p. 170, pl. VIII.

Soudan français : Bamako, 1 femelle.

Notre exemplaire est bien conforme par sa coloration, sa pilosité et la forme de son épigyne à la description de l'espèce. Remarquons seulement quc le céphalothorax n'est guère plus atténué en avant qu'en arrière et que le sternum n'est que peu rétréci en avant.

Cette espèce méditerranéenne, trouvée en Égypte, à Corfou, en Sicile, en Algérie, en Corse, en Provence, en Espagne, au Maroc, avait été signalée également « peut-être à tort » (Simon, vol. VI, p. 1265) du Cap-Vert, mais elle n'avait jamais été capturée en Afrique tropicale.

Gcnre **PARTONA** Simon, 1901

Partona Duboscqi (1), n. sp.
(Fig. 65.)

Femelle. — Céphalothorax, sternum ct abdomen noir brunâtre. Chélicères, pièces buccales et pattes I, châtain foncé. Palpes, pattes II et III, brun jaunâtre clair. Pattes IV, brun jaunâtre clair, à l'exception du fémur, en majeure partie châtain foncé. Tibias II, III, IV, métatarses I et IV, portant une bande noirâtre longitudinale. Céphalothorax et abdomen chagrinés, revêtus de poils brunâtres et de squamules blancs et irisés ; une bande de poils blancs borde latéralement le céphalothorax. Région oculaire formant un trapèze dont la base excède nettement la hauteur ; yeux de la deuxième ligne équidistants des antérieurs et des postérieurs, ces derniers situés dans la zone la plus large du céphalothorax. Région thoracique extrêmement réduite, à pente presque verticale, débutant immédiatement en arrière des yeux postérieurs. Épigyne peu distincte, entièrement brun foncé.

Longueur : 4 mm.

Côte d'Ivoire : Batié, septembre, 1 femelle (type).

Espèce très voisine de *Parlona* (*Velloa*) *bianoriformis*, décrite par Strand 1907 de Nossi-Bé, et retrouvée au Congo belge et en Afrique Orientale portugaise (de Lessert 1936). Elle s'en distingue par diverses particularités de

(1) Dédié au Professour O. Duboscq.

la coloration, par la structure de l'épigyne, par l'étendue de la brosse de poils noirs du tibia, qui n'occupe ici que les deux tiers basaux (fig. 64 B).

Notre espèce devrait, sans conteste, être classée dans le genre *Velloa* PECKHAM 1903, si celui-ci méritait d'être maintenu. Mais il nous apparaît comme très insuffisamment individualisé. La seule différence nette séparant *Velloa* de *Parlona*, consiste, en effet, dans la position des yeux de la deuxième ligne qui seraient, chez *Velloa*, selon PECKHAM, situés à égale distance des antérieurs et des postérieurs, alors que, chez *Parlona*, selon SIMON, p. 636 et 642, ils se trouveraient plus rapprochés des antérieurs. Or, nous savons, d'une part, qu'à l'intérieur d'un même genre (cf. par exemple *Harmochirus*,

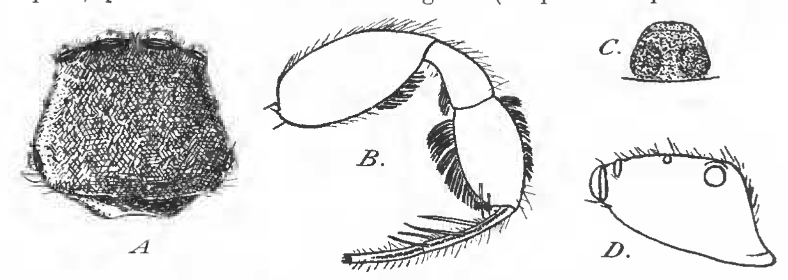


Fig. 65. — *Parlona Duboscqi*, n. sp. femelle. A : céphalothorax ; — B : patte I, face interne ; — C : épigyne ; — D : céphalothorax de profil.

singulièrement proche de *Parlona* par nombre de particularités) la position de la deuxième ligne oculaire peut varier ; d'autre part, que l'exemplaire type de *Parlona africana*, seul représentant du genre en Afrique, exemplaire déterminé par SIMON lui-même, possède des yeux intermédiaires submédians. La suppression du genre *Velloa* nous paraît donc légitime et la liste actuelle des *Parlona* africaines s'établit dès lors comme suit :

Parlona africana SIMON, 1904, Abyssinie. — *P. modesta* PECKHAM, 1903, le Cap. — *P. elegans* PECKHAM, 1903, le Cap. — *P. bianoriformis* STRAND, 1907, Nossi-Bé ; DE LESSERT, 1936, Congo. — *P. Duboscqi* MILLOT et BERLAND, 1939.

Chez *Parlona Duboscqi*, la déclivité postérieure du céphalothorax semble être plus abrupte que chez n'importe quelle espèce de *Velloa* ou de *Parlona* décrite jusqu'ici : comparer notre figure 65 D au dessin 9 *c*, Pl. XXIV, de PECKHAM 1903, représentant le profil du céphalothorax de *V. modesta*, par exemple. Mais cette différence, quoique fort nette, ne nous paraît pas légitimer la création d'un genre nouveau.

Genre **RHENE** THORELL, 1869

Rhene Machadoi (1), n. sp.
(Fig. 66.)

FEMELLE. — Céphalothorax testacé rougeâtre, avec une large tache noi-

(1) Dédié à l'arachnologiste portugais MACHADO.

râtre à bords irréguliers, occupant le centre de la région oculaire ; yeux postérieurs cerclés de noir. Chélicères, pièces buccales, sternum et pattes, testacés ; fémurs IV en partie noirâtres, métatarses et tarses jaunâtre clair. Abdomen jaune brunâtre. Filières inférieures testacées ; filières supérieures revêtues de poils noirâtres. Forte pubescence blanchâtre sur l'abdomen, sur le céphalothorax, y compris le bandeau, sur les chélicères et sur les autres appendices.

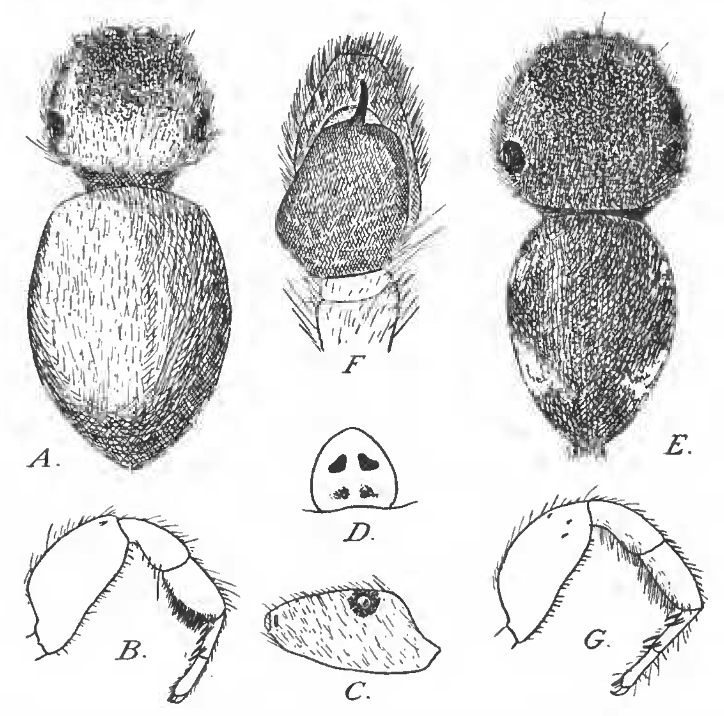


Fig. 66. — *Rhene Machadoi*, n. sp. A : femelle, vue d'ensemble ; — B : femelle, patte I, face interne ; — C : femelle, céphalothorax de profil ; — D : épigyne ; — E : mâle, vue d'ensemble ; — F : patte-mâchoire mâle ; — G : patte I du mâle, face interne.

Bord inférieur du tibia I revêtu d'une brosse irrégulière de poils noirs, plus fournie dans la moitié distale. Fémur I portant de chaque côté dans la région distale deux petites épines dorsales ; tibia mutique ; métatarse I, muni de deux paires d'épines.

Céphalothorax à peine chagriné. Yeux formant un trapèze à large base, les yeux postérieurs sont situés à la partie la plus large du céphalothorax; qui se rétrécit assez brusquement en arrière d'eux. Vue de profil, la région céphalique, sensiblement plane sur la face dorsale, descend en pente douce d'arrière en avant, le céphalothorax atteint la plus grande hauteur en arrière des yeux postérieurs. Bandeau très étroit.

Épigyne : cf. fig. 66 D.

MALE. — Céphalothorax brun-rouge foncé, à partie antérieure rembrunie ; yeux postérieurs entourés de noir. Chélicères, pièces buccales, sternum, abdomen brun rougeâtre foncé, comme le céphalothorax. Pattes de même couleur, sauf les fémurs, fortement rembrunis et les tarses jaunâtres. Pubescence blanchâtre, particulièrement fournie sur la région frontale, et formant sur les côtés de l'abdomen, dans la moitié postérieure, deux petits accents blancs. Céphalothorax plus élargi que chez la femelle (fig. 66 E). Région céphalique remarquablement plate. Pattes I plus longues que dans l'autre sexe. Patella et tibia revêtus, sur leur bord inférieur, de longs poils noirs. Comme chez la femelle, tibia mutique, et métatarses avec deux paires de fortes épines. Fémur portant de chaque côté 3 petites épines dorso-apicales.

Longueur totale : 3,5 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Kankan, août, 1 mâle adulte, 1 mâle impubère, 1 femelle (type.)

Rhene Lesserti, n. sp.
(Fig. 67.)

FEMELLE. — Céphalothorax noir brunâtre. Palpes noirs ; chélicères brun-noir, à crochet testacé ; pièces buccales et sternum brun-rouge foncé. Pattes I brun rougeâtre, les autres testacées ; hanches et fémurs toujours plus sombres que les autres articles. Abdomen rouge testacé, orné, sur la face dorsale, de trois paires de taches noirâtres, les premières en forme d'accents (fig. 66 A). Filières brunes. Pubescence courte, brunâtre, plus foncée sur le céphalothorax que sur l'abdomen. Céphalothorax fortement chagriné, à peu près aussi long que large, légèrement rétréci en avant et en arrière, à bords latéraux régulièrement arrondis. Yeux de la deuxième ligne situés immédiatement en arrière des latéraux antérieurs. Yeux de la troisième ligne placés un peu plus en avant qu'il n'est habituel chez les *Rhene* (cf. par exemple le dessin de SIMON représentant *R. sulfura*, p. 635, fig. 747 A) et presque au milieu des bords latéraux du céphalothorax. Pattes courtes et robustes, à fémurs dilatés, surtout des antérieurs. Tibia et patella I dépourvus de brosse inféro-interne de poils noirs. Tibias multiples. Métatarses I ne portant qu'une seule paire

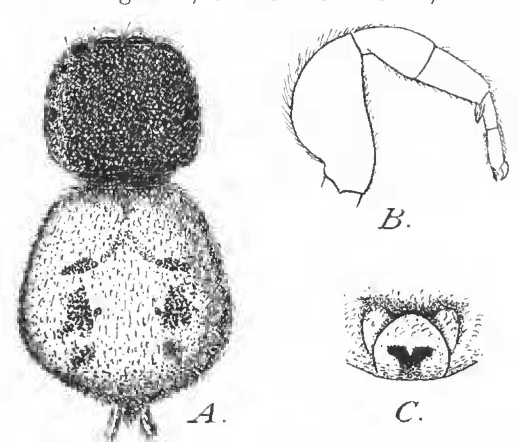


Fig. 67. — *Rhene Lesserti*, n. sp. femelle. A : vue d'ensemble ; — B : patte I face interne ; — C : épigyne.

d'épines : celle-ci est apicale, s'insérant presque dans le pli articulaire tibia-métatarsien. Abdomen un peu plus long que large. Épigyne testacé foncé : cf. figure 67 C.

Longueur totale : 4,5 mm.

SÉNÉGAL : Dakar, août, 1 femelle (type).

Sous-famille **THYENEAE**

Genre **THYENE** SIMON, 1885

En fauchant les herbes et en battant les buissons, nous avons trouvé des *Thyene* dans presque toutes les localités d'Afrique Occidentale que nous avons explorées, aussi bien dans la zone guinéenne la plus humide que dans les territoires soudanais à très faible hygrométrie. Ainsi, ces Araignées semblent peu sensibles aux influences climatiques, ce qui explique la vaste répartition de certaines de leurs formes.

Les *Thyene* sont d'ordinaire faciles à identifier, même à un examen superficiel, grâce à leur coloration caractéristique et à la forme de leur céphalothorax. Cependant certaines espèces, qui représentent des formes de transition avec d'autres genres, ne laissent pas d'embarrasser. Ainsi, nous le verrons, *T. cocineovittata* a pu être considérée comme un *Hyllus* par SIMON lui-même ; ainsi, la *Ciciria* (= *Milhion*) *lupula*, si l'on n'y prête pas attention, peut être rangée parmi les *Thyene* dont elle porte la livrée.

Nos captures se répartissent entre cinq espèces. Trois, très communes, *T. imperialis*, *T. inflata*, *T. coccineovittata*, étaient connues depuis longtemps, mais leur étude nous a conduits à plusieurs conclusions intéressantes et inédites ; deux autres, plus rares, *T. Chopardi* et *T. Villiersi*, sont nouvelles.

Thyene Chopardi, n. sp.
(Fig. 68 et 69.)

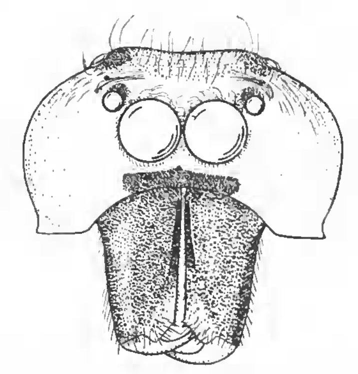


Fig. 68. — *Thyene Chopardi*, n. sp. mâle : céphalothorax de face.

MALE. — Coloration générale jaune orangé pâle. Céphalothorax tirant vers le rouge, la région oculaire et la zone postérieure du thorax un peu plus foncées ; revêtement diffus de courts poils blancs, particulièrement denses en arrière des yeux antérieurs ; une mèche de longs crins blancs en dehors des yeux intermédiaires. Abdomen plutôt jaune, orné dans la région postérieure d'une petite bande transversale blanche, et de deux points de même couleur ; dans la région antérieure, ébauche d'une bande médiane longitudinale de poils blancs, bordée de poils rouges ; quelques crins noirs sur l'extrémité pos-

térieure et autour des filières. Face ventrale testacée avec une bande médiane brune. Pièces buccales, sternum, pattes I, brun-rouge ; celles-ci portent une frange dense de crins noirs, et sont ornées, en outre, de courtes squamules blanches appliquées contre la chitine. Autres pattes testacées, ainsi que les palpes, revêtues de squamules blanches et de crins blancs diffus. Chélicères brun-noir. Bande de même couleur bien délimitée occupant la majuere partie du bandeau (fig. 68) ; celui-ci est presque glabre, alors que les yeux médians

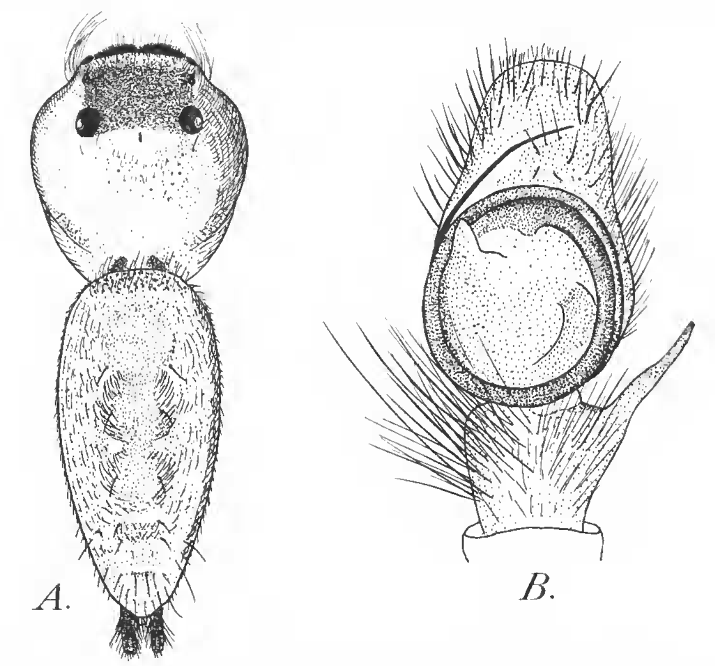


Fig. 69. — *Thyene Chopardi* mâle. A : vue d'ensemble ; — B : patte-mâchoire.

antérieurs sont entourés d'un anneau dense de poils blancs. Palpes revêtus de poils blancs. Lames maxillaires dilatées du côté externe ; leur bord antérieur, mince, se termine en dehors par une saillie spiniforme nette. Marge antérieure des chélicères présentant deux dents géminées de taille inégale, comme chez *T. bucculenta*, mais peu divergentes, comme chez *T. inflata.* Tibia de la patte-mâchoire muni d'une longue apophyse, sensiblement rectiligne, dirigée en haut et en dehors. Tarse piriforme entouré deux fois par le style, dont l'extrémité antérieure dépasse nettement le milieu de l'article.

Longueur totale : 6 mm.

NIGER : Zinder, 1 mâle (type).

Par les proportions du céphalothorax, par la forme des chélicères, par les caractères de la patte-mâchoire, cette espèce appartient au groupe *inflata-bucculenta*.

Thyene coccineovittata Simon, 1885
(Fig. 70, 71, et 72 A.)

Hyllus coccineovittatus (mâle et femelle), Simon, 1885, p. 348.
T. crudelis (mâle) Peckham, 1903, p. 229, pl. XXV, fig. 5-6 *d*; de Lessert, 1925, p. 349.
T. Ogdei i (femelle) Peckham, 1903. p. 224, pl. XXV; de Lessert, 1925, p. 349 et p. 488.

Male. — Nous avons capturé un certain nombre de mâles de *Thyene* dont la patte-mâchoire, munie d'une très courte apophyse tibiale et d'un style faisant 6 à 7 fois le tour du bulbe, apparaît tout à fait semblable à celle de *T. crudelis*, décrite par les Peckham, de Durban (Afrique du Sud). Toutefois, ils diffèrent tous du type par plusieurs caractères qui nous paraissent assez nets pour nécessiter la création d'une variété :

1° Dent postérieure de la chélicère forte, conique (fig. 70 C), ni tronquée, ni incisée au sommet.

2° Lame maxillaire fortement dilatée du côté externe, mais munie d'une petite dent près de l'angle (fig. 70 B).

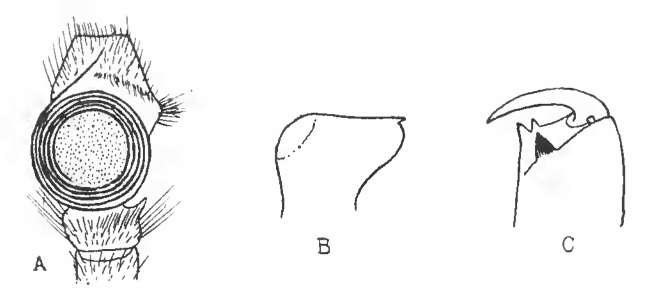


Fig. 70. — *Thyene coccineovittata* mâle. A : patte-mâchoire ; — B : lame maxillaire ; — C : chélicère.

3° Écailles rouges presque toujours absentes autour de la bande claire de l'abdomen.

4° Bande claire médio-abdominale ne se divisant jamais en deux à son extrémité postérieure, comme l'ont figuré les Peckham, mais s'effaçant avant d'avoir atteint la région anale. qui est ornée de deux paires de macules blanches plus ou moins nettes suivant les individus : nous avons représenté un sujet où celles-ci sont particulièrement visibles (fig. 71 A).

Longueur totale : 8 mm.

Guinée française : Konakry, 2 mâles ; Kankan, 1 mâle ;

Soudan français : Bamako, 3 mâles.

Femelle. — La femelle de *T. crudelis* n'a pas été identifiée jusqu'ici. Or,

en même temps que les mâles précédents, nous avons capturé un certain nombre de femelles qui semblent leur correspondre, et que nous ne pouvons hésiter à leur attribuer, bien que par tous leurs caractères elles se rapprochent singulièrement des Araignées décrites par les PECKHAM, puis par DE LESSERT, comme femelles de *T. Ogdeni*. Même livrée caractéristique — même disposition des taches blanches dans les bandes noires dorso-abdominales — même somptueux revêtement de poils squamifères rouge orangé vif — mêmes marbrures transversales noirâtres sur les fémurs I et II — même proportion du carré oculaire, sensiblement aussi large en arrière qu'en avant : la figure 2 D des PECKHAM représente nos exemplaires avec une parfaite fidélité. L'épigyne est du type indiqué pour *T. Ogdeni*. Sur tous nos exemplaires, cependant, il présente un aspect un peu différent du dessin publié par les PECKHAM. La fossette chitinisée est transversalement ovalaire, plutôt que ronde ; elle est située à une plus grande distance du bord de la fente génitale ; en outre, on voit transparaître sous la chitine, de façon variable, suivant les sujets deux canaux plus ou moins contournés (fig. 72 A).

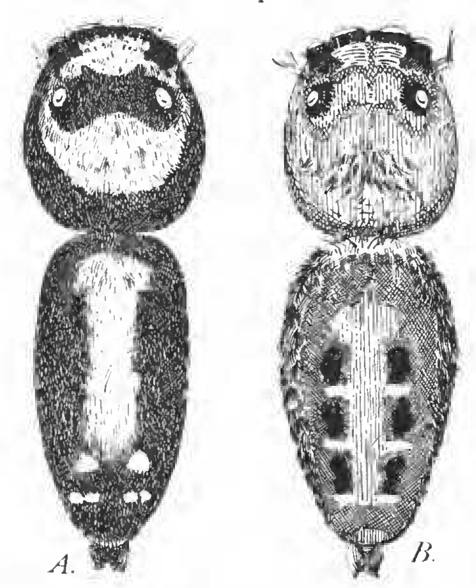


Fig. 71. — *Thyene coccineovittata*. A : mâle ; — B : femelle.

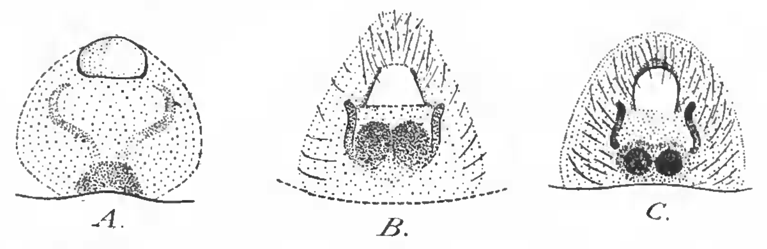


Fig. 72. — Épigynes comparés. A : *Thyene coccineovittata* ; — B : *Thyene imperialis* ; — C : *Thyene inflata*.

Ces femelles sont fort répandues en Afrique Occidentale française (nous aurions pu en capturer un très grand nombre) ; or, avec elles, nous n'avons jamais trouvé de mâles de *T. Ogdeni*, qui semble ne pas exister dans la région que nous avons parcourue, alors que, presque chaque fois, nous avons cap-

turé des mâles de *T. crudelis*. Nous sommes donc autorisés à les rapporter à cette dernière espèce, et, en conséquence, amenés à conclure — ou que les femelles de *T. Ogdeni* et de *T. crudelis* sont en apparence identiques, ne différant que par certains détails de l'épigyne, — ou que la femelle jusqu'ici attribuée à *T. Ogdeni* est, en réalité, celle de *T. crudelis*, ce qui n'aurait d'ailleurs rien de très étonnant, les mâles ayant été tous deux originairement décrits d'Afrique du Sud.

Longueur totale : 9 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Konakry, juillet, 2 femelles; Kankan, août 1 femelle, immature ;

CÔTE D'IVOIRE : Man, 3 femelles.

SOUDAN FRANÇAIS : Bamako, octobre, 3 femelles.

Les considérations précédentes étaient rédigées et prêtes pour l'impression lorsque, revisant les descriptions des *Hyllus* africains, nous avons été surpris par la ressemblance existant entre la livrée de l'*Hyllus coccineovillatus* du Sénégal, telle que l'a dépeinte SIMON en 1885, et celle de notre *Thyene*. Examinant alors les types de SIMON dans la collection du Muséum (1), nous avons constaté leur identité absolue avec nos exemplaires. Cette découverte vient confirmer la correspondance que nous avons établie entre femelles et mâles, mais elle pose un nouveau problème de nomenclature. Bien que l'espcèe en cause ici présente certains caractères intermédiaires entre les deux genres (région oculaire peu élargie en arrière, partie céphalique faiblement dilatée, pattes III et IV subégales), il ne nous paraît pas douteux qu'elle ne soit une vraie *Thyene* et que SIMON n'ait été mal inspiré en la considérant comme un *Hyllus*. L'étude de l'appareil génital est, à ce point de vue, décisive. *Hyllus* et *Thyene* ont des épigynes tout à fait différentes. Or, la plaque génitale de notre espèce est de toute évidence du type *Thyene*, ne différant que par de minimes détails de celles de *T. imperialis* et de *T. inflata*, par exemple. Par conséquent, notre Araignée doit être dénommée *Thyene coccineovillata* (SIMON) 1885.

Thyene crudelis de PECKHAM, qui en est au plus une variété, devient *Thyene coccineovillata* var. *crudelis* mâle, dont la femelle n'est autre, selon toute vraisemblance, que la *Thyene Ogdeni* femelle de PECKHAM : celle-ci doit à son tour prendre le nom de *Thyene coccineovillata* var. *crudelis* femelle. L'espèce paraît alors répandue dans toute l'Afrique tropicale : décrite du Sénégal, nous l'avons retrouvée dans toute l'Afrique Occidentale française, alors que les PECKHAM l'indiquent d'Afrique du Sud, et DE LESSERT d'Afrique Orientale (Kilimandjaro).

(1) Il s'agit de 2 mâles et de 2 femelles en médiocre état, mais qui suffisent à lever tout doute.

Thyene imperialis W. Rossi
(Fig. 71 B et 72.)

T. imperialis, Rossi, 1847 ; Simon, 1901, p. 26 ; Hist. Nat. des Araignées, II, p. 683, etc..

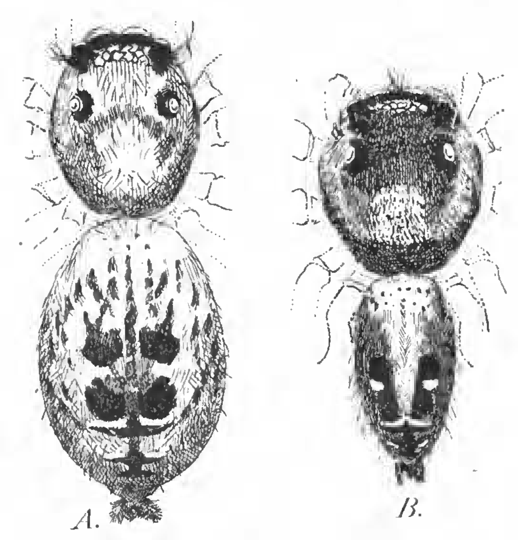


Fig. 73.— *Thyene imperialis*. A : femelle ; — B : mâle.

Guinée française : Kindia, 1 femelle.

Côte d'Ivoire : Batié, septembre, 2 mâles, 2 femelles ; Ouagadougou, 4 femelles.

Soudan français : Bamako, octobre, 1 mâle, 1 femelle.

Espèce à vaste répartition : connue de la région méditerranéenne (en France, elle ne se trouve qu'en Corse), des Canaries, d'Afrique Orientale et d'Asie, où elle atteint les Indes. Le mâle a été dessiné par E. Simon (Histoire naturelle des Araignées, fig. 811, p. 683) ; nous le figurons à nouveau à côté de sa femelle dont la livrée n'est pas moins caractéristique, bien qu'elle se rapproche beaucoup de celle de *T. pulchra* Peckham.

Thyene inflata Gerstaecker, 1873
(Fig. 72 C et 74.)

Phidippus inflatus (mâle), Gerstaecker, 1873, p. 476.
Th. squamulata Simon, 1885, p. 347 ; 1887, p. 262 ; 1909, p. 96.
Th. inflata Strand, 1907-1908, p. 197 ; de Lessert, 1925, p. 481, fig. 66 à 71, 1927, p. 444 ; 1936, p. 294.

Sénégal : Dakar, juillet, 1 mâle ;
Guinée française : Konakry, juillet, 2 femelles ; Dalaba, août, 1 mâle et 3 femelles ; Kindia, août, 1 mâle et 4 femelles ; Kankan, août, 1 mâle, 1 femelle ; Macenta, août, 1 femelle ;
Côte d'Ivoire : Man, septembre, 5 mâles ; Bingerville, septembre, 1 mâle et 1 femelle ;
Soudan français : Bamako, octobre, 1 mâle et 2 femelles.

T. inflata et *T. squamulata* étaient jusqu'ici considérées comme deux espèces distinctes, quoique voisines. Leur identité, déjà soupçonnée par de

LESSERT (1936, p. 294), apparaît cependant indiscutable si l'on confronte minutieusement les descriptions de la première, dues à GERSTAECKER et à DE LESSERT (1925), avec les exemplaires de la seconde existant dans la collection SIMON. *T. squamulata* doit donc disparaître de la nomenclature.

T. inflata apparaît alors répandue dans la majeure partie du continent africain, de Zanzibar (STRAND), au Sénégal (SIMON) ; GERSTAECKER la découvre en Afrique Orientale anglaise ; DE LESSERT l'étudie du Mérou, du Congo belge et de l'Afrique orientale portugaise. Nous l'avons capturée dans toute l'Afrique Occidentale française. La collection SIMON contient, sous le nom de *T. squamulata*, des exemplaires du Sénégal (Dakar, Rufisque), de Côte d'Ivoire (Assinie),

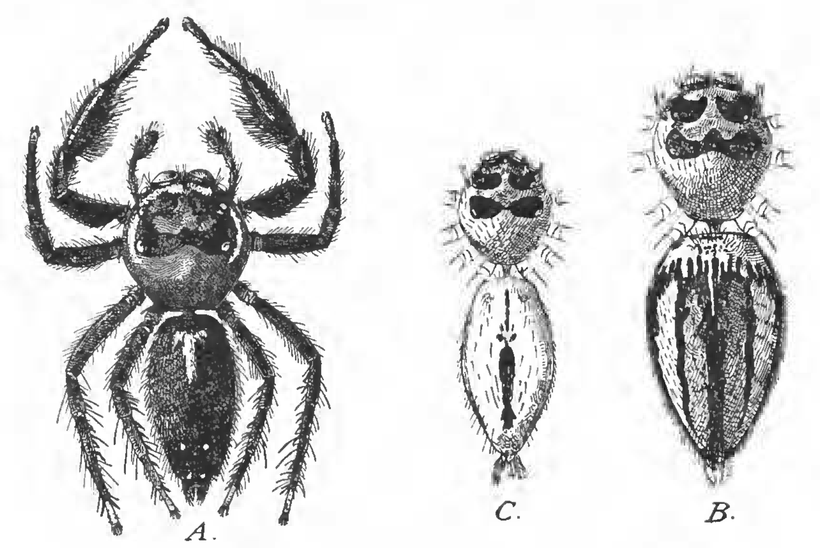


Fig. 74. — *Thyene inflata.* A : mâle ; — B : femelle ; — C : sujet immature.

de Sierra Leone, du Gabon, du Congo (Landana), d'Afrique du Sud enfin (Natal). L'espèce a une livrée élégante et caractéristique, mais il a fallu attendre DE LESSERT en 1925 pour la voir exactement décrite et partiellement figurée. Nous donnons ici plusieurs dessins qui achèveront de la faire bien connaître. Le grand nombre d'exemplaires (près d'une centaine) que nous avons eus sous les yeux nous a permis de noter un certain nombre de variations qui méritent d'être signalées, mais ne suffisent à caractériser aucune sous-espèce valable.

1° Coloration et pilosité. Les mâles sont très inégalement sombres : le céphalothorax, d'un beau rouge orangé foncé chez les uns, est presque noirâtre chez les autres. La bande transversale noire unissant les yeux postérieurs peut être interrompue en son milieu ; la bande longitudinale thoracique de squamules blancs fait parfois défaut. Quatre macules blanches, que DE LESSERT ne signale pas, sont souvent fort nettes dans la moitié postérieure de l'abdo-

men : nous avons représenté un mâle de type sombre, aux points blancs visibles. Chez la femelle, les bandes longitudinales colorées de l'abdomen sont plus ou moins accentuées, mais les dessins noirs de la partie céphalique sont toujours très frappants et permettent d'identifier l'espèce, bien avant que l'Araignée ait atteint l'état adulte. Nous avons représenté une femelle typique et un jeune sujet, où seule la bande médio-abdominale, qui toujours apparaît la première, est formée.

2° Forme du céphalothorax, qui peut, chez le mâle, être plus ou moins joufflu : certains exemplaires se rapprochent fort, à ce point de vue, de *T. bucculenta*.

3° Caractères de la patte-mâchoire mâle, qui, dans certains cas, apparaît identique à la figure publiée par DE LESSERT pour *T. bucculenta* (fig. 70, p. 485).

4° Épigyne tantôt exactement conforme au schéma donné par R. DE LESSERT (fig. 67, p. 481) (maturité génitale incomplète ?), tantôt à dessin beaucoup plus net, ainsi que nous le figurons (fig. 72 C) : entre ces deux aspects existent toutes les transitions possibles.

Thyene Villiersi (1), n. sp.
(Fig. 75.)

MALE. — Céphalothorax en entier acajou ; pourtour des yeux noirâtre ; squamules blancs, bordant en dehors les yeux latéraux, en arrière les yeux antérieurs, et formant une petite plage circulaire au milieu de la région thoracique. Abdomen brun rougeâtre, revêtu de poils roux et noirâtres, avec une large bande médiane longitudinale claire allant d'une extrémité à l'autre, revêtue de squamules blanchâtres irisées ; face inférieure brun acajou. Hanches et tarses jaunâtres ; autres articles, pièces buccales, sternum et filières, acajou. Bandeau glabre, étroit, brun foncé. Chélicères anormalement fortes et larges pour une *Thyene* ; elles sont striées transversalement sur leur face antérieure, et munies d'une forte dent antéro-interne. Largeur maxima du céphalothorax située un peu en arrière des yeux postérieurs, carré oculaire à peine élargi en arrière. Patte-mâchoire : tibia portant une apophyse externe dont la face antérieure forme un plateau finement denticulé. Style terminé en pointe effilée ; il n'est enroulé qu'une seule fois autour du bulbe.

Longueur totale : 9 mm.

CÔTE D'IVOIRE : Bingerville, septembre, 1 mâle (type).

T. Villiersi appartient au groupe de *Thyene* à apophyse tibiale de la patte-mâchoire denticulés, tels que *T. Ogdeni* ou *T. Leighi*. Elle se distingue de celles-ci non seulement par la forme précise de l'apophyse, mais aussi par le fait que

(1) Dédié à M. A. VILLIERS qui a bien voulu collaborer à l'illustration de ce travail.

le style ne fait qu'un seul tour, alors qu'il est enroulé plusieurs fois chez *T. Ogdeni* et *T. Leighi*. Ces deux dernières formes ne constituent d'ailleurs, à notre avis, comme à celui DE LESSERT (1925, p. 491), qu'une seule espèce. Les caractères distinctifs signalés par les PECKHAM, sont très faibles, et nous avons trouvé, dans la collection SIMON, plusieurs mâles provenant du Congo

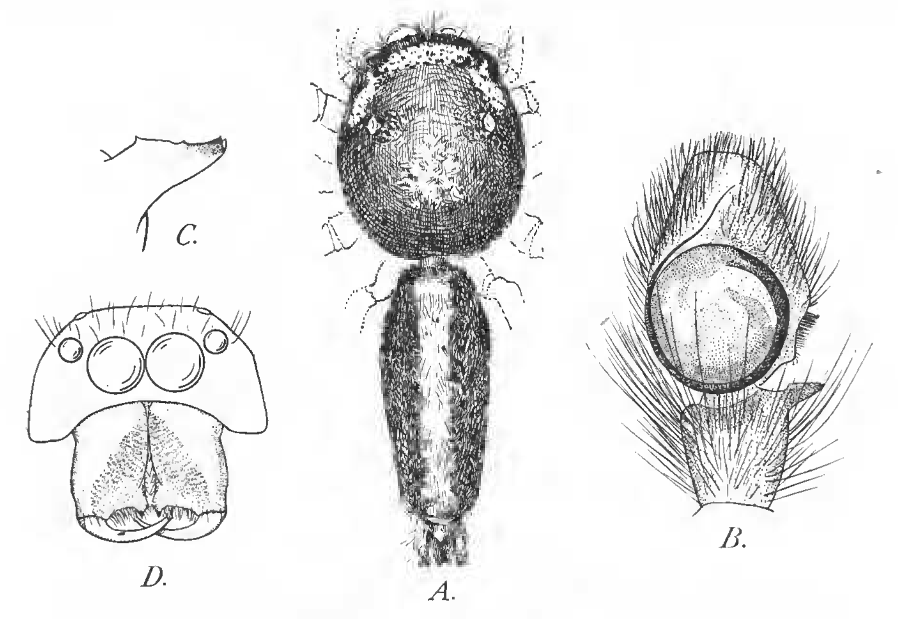


Fig. 75. — *Thyene Villiersi* mâle. A : vue d'ensemble ; — B : patte-mâchoire ; — C : apophyse tibiale ; — D : céphalothorax de face.

qui se montrent intermédiaires aux deux descriptions des auteurs sud-africains. Nous proposons donc de ne considérer *T. Leighi* que comme une variété de *T. Ogdeni*. La liste des *Thyene* africains s'établirait alors ainsi qu'il suit :

T. australis PECKHAM 1903.	Cap.
T. bucculenta GERSTACKER 1873.	Afr. Or., Éthiopie.
T. Chopardi n. sp.	Niger.
T. coccineovittatus SIMON 1885.	Afr. Occid. franç.
T. — *var. crudelis* PECKHAM 1903.	Natal.
T. corcula PAVESI 1895.	Éthiopie.
T. coronata SIMON	Natal, Zululand.
T. imperialis ROSSI 1847.	Méditerranée, Arabie, Inde. Malaisie, Afr. Or. et Occ.
T. inflata GERSTAECKER 1873.	Afr. Orient., Occid. et Austr.
T. magdalenae DE LESSERT 1927.	Congo belge.
T. Moreleti LUCAS 1846.	Algérie, Tunisie.

T. natali PECKHAM 1903.	Natal.
T. orbicularis GERSTAECKER 1873.	Afr. Or.
T. Ogdeni PECKHAM 1903.	Natal.
T. — var. *Leighi* PECKHAM 1903.	Natal.
T. — var. *nyukiensis* DE LESSERT 1925.	Kilimandjaro.
T. pulchra PECKHAM 1903.	Natal.
T. scalarinotum STRAND 1907.	Cap.
T. tamatavi VINSON 1863.	Madagascar.
T. varians PECKHAM 1901.	Madagascar.
T. Villiersi n. sp.	Côte d'Ivoire.
T. vittata SIMON 1902.	Natal, Éthiopie.

Sous-famille **VICIRIEAE**

Genre **VICIRIA** THORELL, 1877

Les *Viciria* sont peut-être les Salticides les plus caractéristiques de la zone guinéenne de l'Afrique Occidentale française, où on les capture en fauchant les herbes et en battant les buissons. Nous en avons recueilli neuf espèces, dont quatre nouvelles.

Viciria Besançoni (1), n. sp.
(Fig. 76 A et B.)

FEMELLE. — Corps et appendices en entier jaune pâle, à l'exception du pourtour des yeux, qui est noir, et de deux marques obliques de même couleur, plus ou moins accentuées suivant les exemplaires, entre les yeux postérieurs. Dans la moitié postérieure de la face dorsale de l'abdomen une ligne médiane et trois taches latérales brunâtres ; face ventrale claire, avec une bande médiane noirâtre trifurquée à son extrémité antérieure, un peu en arrière de la fente génitale. Filières antérieures longues et noirâtres. Poils d'un beau jaune doré autour des yeux et sur les côtés de l'abdomen. Épines des pattes très longues. Tibias I et II : 3-3 inférieures et 3-3 latérales. Épigyne brun très foncé (fig. 76 B), de relativement grande taille. Dans le dessin intérieur on distingue deux sortes de virgules renversées qui s'affrontent, disposition classique chez les *Viciria* (cf. *Viciria Peckhamorum*), mais elles sont ici anormalement grandes et massives. Espèce petite pour une *Viciria* (longueur totale, 6 mm.) et de forme relativement ramassée.

GUINÉE FRANÇAISE : Kindia, 1 femelle (type).

L'espèce semble répandue en Afrique Occidentale, car nous avons trouvé, dans la collection du Muséum d'Histoire Naturelle, un certain nombre

(1) Dédié au Professeur JUSTIN BESANÇON, de la Faculté de Médecine.

d'exemplaires indéterminés provenant du Gabon, de Sierra Leone et de

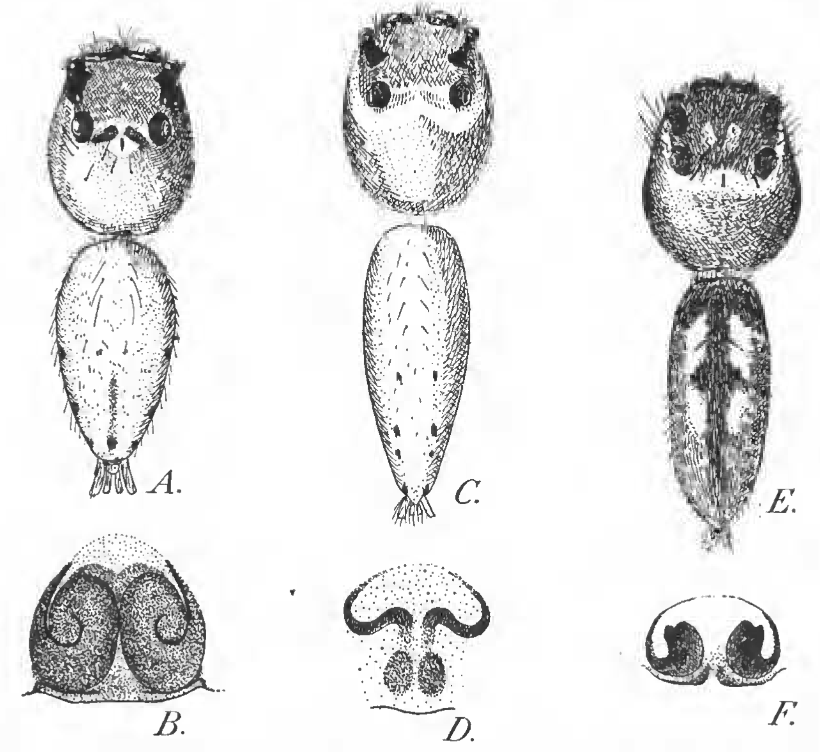


Fig. 76. *Viciria Besançoni*, n. sp., femelle. A : vue d'ensemble ; — B : épigyne ; — *Viciria Mondoni*, n. sp. femelle ; — C : vue d'ensemble ; — D : épigyne. — *Viciria Peckhamorum*, femelle ; — E : vue d'ensemble ; — F : épigyne.

Dakar. Peut-être s'agit-il de la femelle de *Viciria equestris*, dont le mâle, assez commun, a seul été décrit jusqu'ici.

Viciria equestris Simon
(Fig. 77 et 78)

V. equestris Simon, 1902, p. 723.

Côte d'Ivoire : Man, 2 mâles.

Les mâles de cette espèce semblent pouvoir varier sensiblement de coloration. Alors que les exemplaires de la collection Simon, provenant de Sierra Leone (Free-Town), sont de couleur brun rougeâtre, à faible revêtement pileux, quoique non frottés, les 2 mâles que nous avons capturés en Côte d'Ivoire sont tout à fait « nègres » (fig. 77). La chitine brun foncé est densément recouverte de poils noirs sur toute l'étendue du corps, à l'exception d'un

croissant transversal de poils blancs dans la région thoracique et d'une bande longitudinale médiane, de même couleur, dans la moitié postérieure de l'abdomen. Les pattes ont des hanches et des tarses très clairs, un fémur brun foncé dont la base va en s'éclaircissant progressivement de I à IV, des tibias brun-rouge. La patte-mâchoire, caractéristique, ne peut laisser aucun doute quant à l'attribution spécifique. Nous la figurons ici pour la première fois.

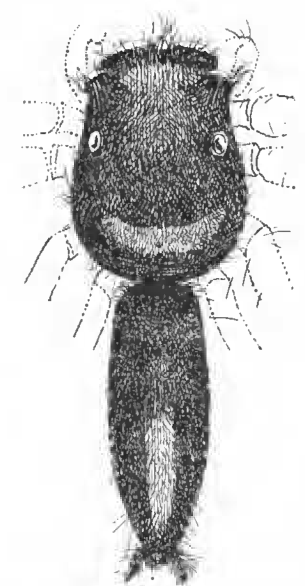


Fig. 77. — *Viciria equestris* mâle : vue d'ensemble.

Tibia muni, sur sa face externe, d'une apophyse noire, lamelleuse, dont l'extrémité est denticulée, et dont la base porte parfois l'indication d'une petite dent secondaire, face interne de l'article ornée d'une touffe de forts poils noirs, tarse piliforme, bulbe assez saillant, obliquement allongé en arrière et en dehors ; style noir, présentant en son milieu un curieux épaississement spiniforme. Chez *V. tergina* Simon, le style est assez semblable, mais l'apophyse tibiale est toute différente : nous la figurons également ici pour comparaison (fig. 78 A).

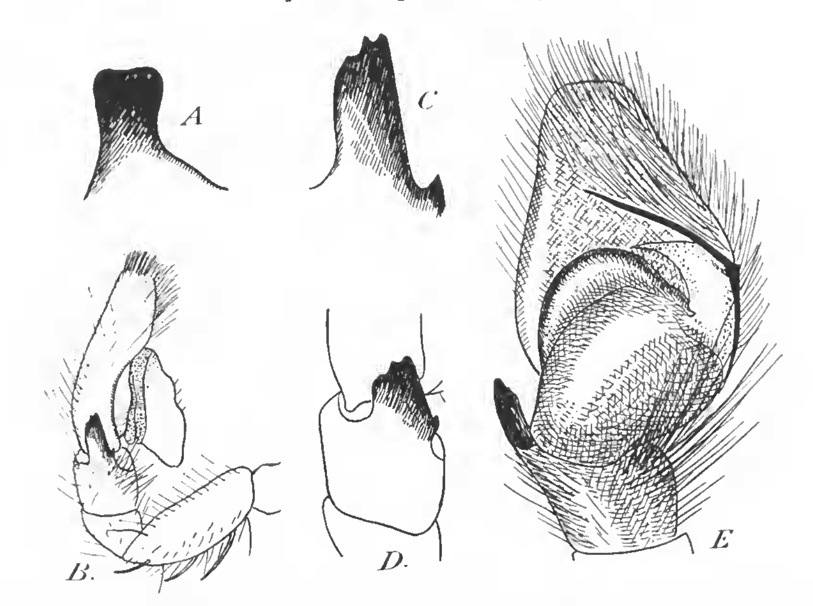


Fig. 78. — *Viciria equestris* mâle : B : patte-mâchoire, face externe ; — C et D : apophyse tibiale vue sous deux incidences différentes à des grossissements inégaux ; — E : tibia et tarse, en vue ventrale ; — A : *Viciria tergina* Simon : apophyse tibiale, pour comparaison.

Chez *V. equestris*, les pattes possèdent un très grand nombre d'épines. On en compte 14 sur les tibias I et II : 7 sur la face externe et 7 sur la face interne, réparties en une rangée supérieure et une rangée inférieure de trois chacune, plus une médiane. Les tibias ont 2-2 épines inférieures et 2-2 latérales.

Viciria equestris var. **pallida**, nov.

Dans la même région, nous avons capturé deux mâles en parfait état, ayant une patte-mâchoire tout à fait analogue à celle des mâles précédents de *V. equestris* et, donc, appartenant à la même espèce, mais ils sont d'aspect

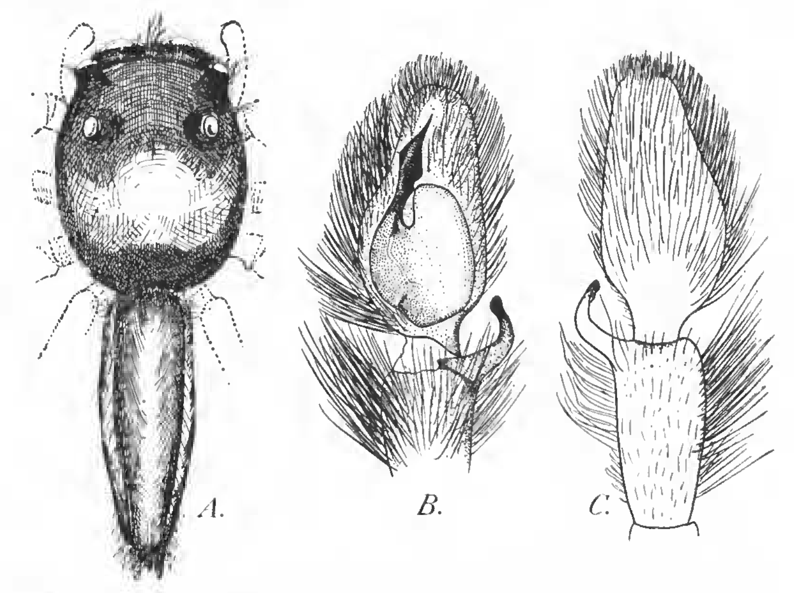


Fig. 79. — *V. Jeanneli*, n. sp. mâle. A : vue dorsale. B et C : patte-mâchoire.

tellement différent que nous sommes amenés à créer pour eux une variété spéciale.

Celle-ci est caractérisée :

1° Par la coloration extrêmement claire (1) : la chitine, gris-rose très pâle, à peu près complètement dépourvue de tout pigment, laisse transparaître les diverticules intestinaux chargés de guanine. Quelques crins noirs diffus sur le céphalothorax, sur les pattes, et sur la partie postérieure de l'abdomen, mais aucune trace du revêtement de courts poils noirs visibles sur les exemplaires précédents : le contraste entre les uns et les autres est vraiment saisissant.

2° Par les épines des pattes, particulièrement longues et fortes : de couleur

(1) Bien entendu, sans qu'aucune mue récente puisse être incriminée.

sombre, elles hérissent, en quelque sorte, l'Araignée. En outre, la petite dent basale de l'apophyse tibiale semble plus nette que chez la forme type.

Côte d'Ivoire : Man, 2 mâles.

Viciria Jeanneli, n. sp. (1)
(Fig. 79-80.)

Male. — Partie céphalique presque glabre, de couleur rouge-brun, avec pourtour des yeux noir ; partie thoracique jaune dans la région médiane, brune en arrière et sur les côtés. Région médio-dorsale de l'abdomen rougeâtre, discrètement bordée de noir ; régions latérales jaunâtres, tachées de noirâtres ; face ventrale jaune, tirant au milieu vers le gris. Chélicères et pièces buccales brun-rouge. Sternum et hanches jaune clair. Fémurs, tarses et métatarses II III, IV, clairs ; fémurs I bruns maculés de noir sur la face interne : patelles et tibias bruns, plus clairs aux pattes postérieures. Céphalothorax large. Bandeau réduit et glabre. Chélicères fortement divergentes dans leur tiers distal (fig. 79). Pattes I > III > II > IV. Tibias I et IV munis de 4-4 épines inférieures, plus une petite basale interne. Patte-mâchoire un peu anormale pour une *Viciria*. Le tibia, remarquablement long et cylindrique, porte une longue apophyse contournée, à extrémité aplatie ; tarse également allongé ; style noir, très épaissi en son milieu, ayant la forme de certaines plumes à écrire (fig. 79 B).



Fig. 80. — *V. Jeanneli*, n. sp. mâle. Tête de face.

Longueur totale : 10 mm.

Côte d'Ivoire : Man, 1 mâle (type).

Viciria (?) Lawrencei de Lessert
(Fig. 81 A, B et C.)

R. de Lessert a décrit en 1927, du Congo, un mâle dont la patte-mâchoire, munie d'une apophyse tibiale rectiligne remarquablement longue, est tout à fait caractéristique : il l'a rattaché au genre *Viciria*, et l'a dédié à l'excellent arachnologue d'Afrique du Sud, R. F. Lawrence.

En plusieurs localités d'Afrique Occidentale, nous avons retrouvé des mâles qui, sans aucun doute, sont identiques à celui décrit par de Lessert. La taille est nettement plus grande (11 mm. au lieu de 8 = forme *major* ?) mais la similitude des pattes-mâchoires ne laisse aucune place à l'incertitude. Nous avons, en même temps, capturé les femelles correspondantes, que nous décrivons ci-dessous.

Nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés qu'une espèce aussi ré-

(1) Dédiée au Professeur Jeannel.

pandue en Afrique française, et particulièrement dans les grands centres, au voisinage des habitations, n'ait pas été identifiée plus tôt. D'autre part, nous n'acceptons le nom de *Viciria* que par crédit pour DE LESSERT, nombre des caractères de cette Araignée cadrant mal avec ceux du genre. Signalons en particulier le carré oculaire non ou à peine rétréci en arrière, l'égalité des pattes III, la coloration, la pilosité et la forme de l'épigyne, profondément différentes de celle de toutes les autres *Viciria*. A notre avis, cette remarquable espèce serait une *Hylleae*, plutôt qu'une *Viciriae*.

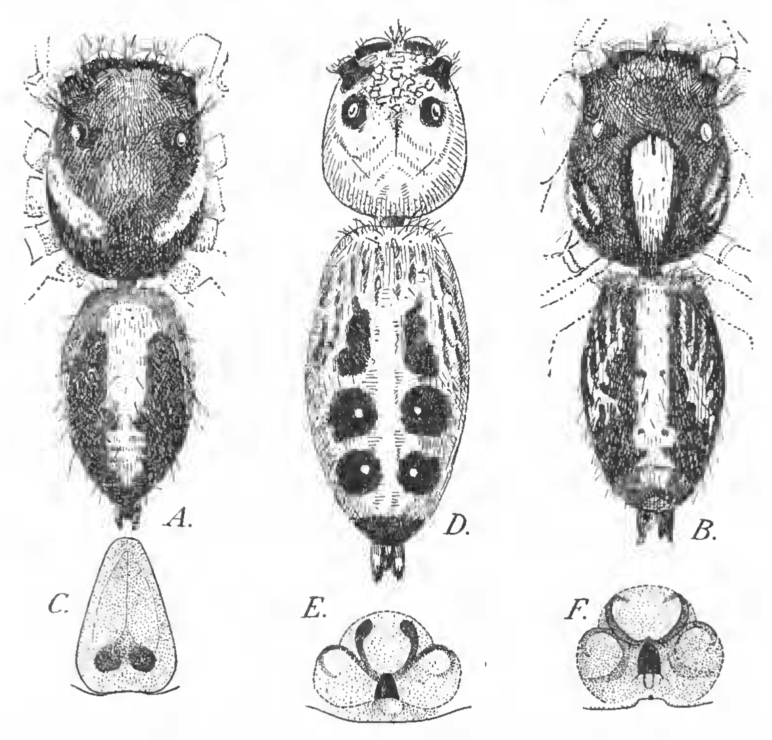


Fig. 81. — *Viciria* (?) *Lawrencei*. A : mâle, vue d'ensemble ; — B : femelle, vue d'ensemble ; — C : femelle, épigyne. — *Viciria ocellata* femelle ; — D : vue d'ensemble ; — E, F : variétés d'épigyne.

FEMELLE. — Céphalothorax brun foncé avec une bande médiane longitudinale claire sur la partie thoracique ; pourtour des yeux noirâtre. Chélicères brun-rouge. Sternum et pattes marron clair. Face dorsale de l'abdomen ornée de dessins noirs, mêlés de roux ; au milieu, une bande claire longitudinale, parfois accidentée d'encoches et d'accents brun-noir ; faces latérales claires, à macules noirâtres ; face ventrale allant du jaunâtre au gris, suivant les exemplaires, avec, en général, une bande médiane noirâtre.

Pattes très robustes et fortement épineuses ; III = IV. Carré oculaire non

ou imperceptiblement rétréci en arrière. De longs crins noirs isolés au-dessus des yeux antérieurs, et groupés en une petite mèche latérale au-dessous des yeux intermédiaires. Épigyne triangulaire, cf. fig. 81 C.

Longueur totale :

SÉNÉGAL : Dakar, 1 mâle, 1 femelle impubère.

GUINÉE FRANÇAISE : Konakry, 2 mâles et 2 femelles ; Macenta, 1 femelle.

COTE D'IVOIRE : Man, 2 mâles.

Viciria Mondoni (1), n. sp.
(Fig. 76 C et D.)

FEMELLE. — Couleur générale très claire. Céphalothorax testacé jaunâtre ; une bande blanchâtre transversale, en forme de sigma, limite en arrière la partie céphalique. Yeux cerclés de noir et bordés de poils jaune safran. Chélicères, pièces buccales testacé clair. Abdomen jaunâtre pâle, portant sur sa face dorsale, deux lignes longitudinales paramédianes de macules brunâtres plus ou moins nettes suivant les exemplaires. Pattes jaunâtre clair ; tarses et métatarses à peine plus foncés que les autres articles. Face ventrale en entier jaunâtre clair ; les trois paires de filières sont de même couleur, et d'égale longueur. Épigyne, fig. 76 D.

Longueur totale : 10 à 11 mm.

CÔTE D'IVOIRE : Man, septembre, 2 femelles (type) ; Bingerville, septembre, 1 femelle.

Viciria Monodi (2), n. sp.
(Fig. 82.)

FEMELLE. — Même forme, taille et couleur que *Viciria Mondoni*, dont elle se distingue cependant nettement :

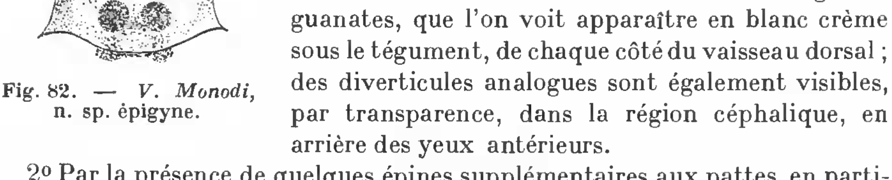


Fig. 82. — *V. Monodi*, n. sp. épigyne.

1° Par l'absence de taches brunâtres sur la face dorsale de l'abdomen, dont la coloration est uniquement due aux diverticules intestinaux chargés de guanates, que l'on voit apparaître en blanc crème sous le tégument, de chaque côté du vaisseau dorsal ; des diverticules analogues sont également visibles, par transparence, dans la région céphalique, en arrière des yeux antérieurs.

2° Par la présence de quelques épines supplémentaires aux pattes, en particulier d'une petite épine latérale qui, dans la partie basale du tibia I, vient s'ajouter à la paire normale.

(1) Dédiée à M. le Gouverneur MONDON, en remerciement des facilités de toutes sortes qu'il nous a accordées en Côte d'Ivoire au cours de notre mission.

(2) Dédiée à Th. MONOD, Directeur de l'Institut français d'Afrique Noire.

3° Enfin et surtout par un épigyne très différent et caractéristique, muni de pointes postéro-latérales (cf. fig. 82).

Poils blancs ou jaunes, touffus autour des yeux.

Longueur totale : 10 à 11 mm.

CÔTE D'IVOIRE : Man, septembre, 1 femelle (type) ; 1 femelle (cotype).

Viciria niveimana SIMON
(Fig. 83.)

V. niveimana SIMON, 1902, p. 49.

CÔTE D'IVOIRE : Man, 3 mâles.

Cette espèce, décrite par SIMON de Sierre Leone et du Gabon, n'a jamais été représentée. Nous figurons ici, avec la patte-mâchoire, la patte I, caractérisée

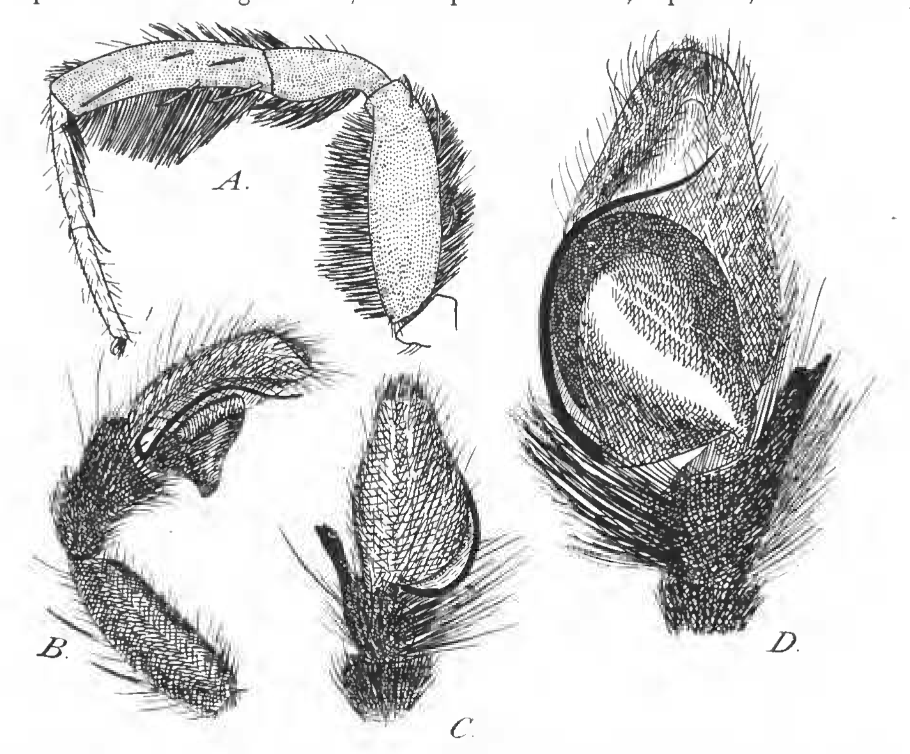


Fig. 83. — *Viciria niveimana* mâle. A : patte I ; — B : patte-mâchoire, vue interne ; — C : tibia et tarse en vue dorsale ; — D : les mêmes en vue ventrale.

par des brosses épaisses de poils noirs, revêtant la face inférieure du fémur, de la patelle et du tibia : le métatarse et le tarse, tranchant déjà par la coloration jaune pâle de leur tégument sur les autres articles brun-noir foncé, portent,

au contraire, un discret manchon de fins poils blancs transparents, auxquels l'espèce doit son nom.

Des trois mâles que nous avons capturés, deux sont entièrement noirs, à l'exception des faces latérales du céphalothorax, des pattes IV et des tarses et protarses des autres pattes — le troisième est sensiblement plus clair, le céphalothorax étant en grande partie brun-jaune ainsi que les pattes III.

Viciria ocellata Thorell
(Fig. 81, D, E, F.)

Marplusa ocellata (Thorell), p. 92; *Mithion ocellatus* Simon, 1903, p. 108; 1909, p. 92.

Guinée française : Konakry, juillet, 1 femelle.
Côte d'Ivoire : Man, septembre, 4 femelles.

Livrée élégante et caractéristique, rappelant celle de certaines *Thyene* : la face dorsale de l'abdomen, revêtue de poils brillants jaune doré ou argentés, est ornée de six fortes taches noires disposées deux par deux, dont les 4 dernières sont ocellées de blanc.

Elle n'avait jamais été figurée. Nous donnons ici une vue d'ensemble, ainsi que le dessin de l'épigyne (fig. 81 D, E, F).

La dénomination de cette belle Araignée soulève quelques difficultés. Étudiée pour la première fois par Thorell d'après une femelle du Cameroun, sous le nom de *Marplusa ocellata*, elle a été transférée par Simon dans le genre *Mithion*. Or, dans la collection du Muséum d'Histoire Naturelle existent, d'une part, des individus classés comme *Mithion ocellatus*, d'autre part, des exemplaires absolument identiques aux précédents, étiquetés par Simon lui-même comme femelles de *Viciria lupula* !

Si rien ne nous permet d'affirmer qu'il s'agisse réellement de femelles de *V. lupula*, dont seul le mâle a été décrit, nous sommes beaucoup plus disposés à considérer l'espèce comme une *Viciria* que comme un *Mithion*. Le céphalothorax, en effet, est élevé, peu allongé, la partie thoracique présente une forte et brusque déclivité postérieure, caractères contraires à la définition des *Mithion*. Sternum assez court, à base large. Pattes III nettement plus longues que IV, ce qui est également peu favorable à l'attribution aux *Marpisseae*, la différence est d'ailleurs principalement due au fémur, le tibia IV étant au contraire plus long que le III, celui-ci très robuste, élargi à ses extrémités, est relativement court, si bien qu'au total tibia + patelle III = tibia + patelle IV). Le tibia I est armé de 4 fortes épines inférieures du côté interne, de 3 plus courtes du côté externe, sans épines latérales : chez les *Mithion*, 3-3 épines inférieures, auxquelles peuvent venir s'ajouter des épines latérales. Les épines des pattes III et IV ne s'accordent pas, non plus, avec la diagnose du genre.

Dans ces conditions, pourquoi SIMON a-t-il considéré l'espèce comme un *Mithion* ? Celle-ci nous paraît, en tout cas, beaucoup mieux placée parmi les *Viciria*, où invitent à la ranger son carré oculaire un peu rétréci en arrière, ses yeux intermédiaires plus rapprochés des latéro-antérieurs que des postérieurs, ses pattes III plus longues que IV, etc... aussi, nous proposons pour elle le nom de *Viciria ocellata.*

L'espèce paraît répandue en Afrique occidentale : THORELL l'a décrite du Cameroun, SIMON l'a signalée de Guinée espagnole et de F. Poo, et nous l'avons capturée à la fois en Guinée française et en Côte d'Ivoire.

Viciria Peckhamorum DE LESSERT
(Fig. 76 E et F.)

V. Peckhamorum, DE LESSERT, 1928, p. 455, fig. 30.

FEMELLE. — Livrée fort élégante et caractéristique. Céphalothorax jaunâtre ; la partie céphalique, rougeâtre, est revêtue de poils jaunes et orangés. Yeux bordés de noir et entourés de poils crème. Une zone plus claire limite le carré oculaire. Chélicères, pièces buccales, pattes, filières testacé clair ; la première paire de pattes un peu plus foncée que les suivantes. Abdomen allongé, jaune paille, orné, sur sa face dorsale, d'une large bande médiane de poils d'un beau rouge orangé, occupant toute la longueur. Elle est flanquée de taches longitudinales blanc crème, formées par les diverticules intestinaux chargés de cristaux de guanates, et se recourbe à droite et à gauche le long du bord antérieur. Épigyne assez simple, nettement plus large que long (fig. 76 F) du même type général que celui de *V. Besançoni*, il présente un dessin bien visible de virgules renversées qui s'affrontent. La plaque génitale de notre exemplaire, tant par sa forme générale que par le détail des « virgules » intérieures, diffère légèrement de celle du type (DE LESSERT, fig. 30), provenant du Congo belge, mais il n'y a certes pas là de quoi légitimer la création d'une variété.

Longueur totale : 8 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Macenta, août, 1 femelle.

Viciria Prenanti (1), n. sp.
(Fig. 84.)

MALE. — Céphalothorax brun jaunâtre, tirant vers le noirâtre sur le pourtour. Partie céphalique presque rouge ; yeux bordés de noir. Céphalothorax presque glabre, sauf une large ligne de poils blancs, dessinant un croissant à concavité antérieure, qui coupe la région thoracique en son milieu, et dont les pointes, dirigées en avant, rejoignent latéralement le bandeau. Chélicères,

(1) Dédiée au Professeur Marcel PRENANT.

pièces buccales brun noirâtre. Face dorsale de l'abdomen marron rougeâtre, fortement rembrunie à l'extrémité antérieure et sur les côtés, portant médiane ment une bande longitudinale de poils blancs, large dans sa partie antérieure et progressivement amincie vers l'arrière. Face ventrale en entier brun noirâtre. Pattes I et II brun foncé, sauf la moitié distale des métatarses jaune clair, pattes III et IV mi-partie brunâtres et jaunâtres. Bandeau couvert

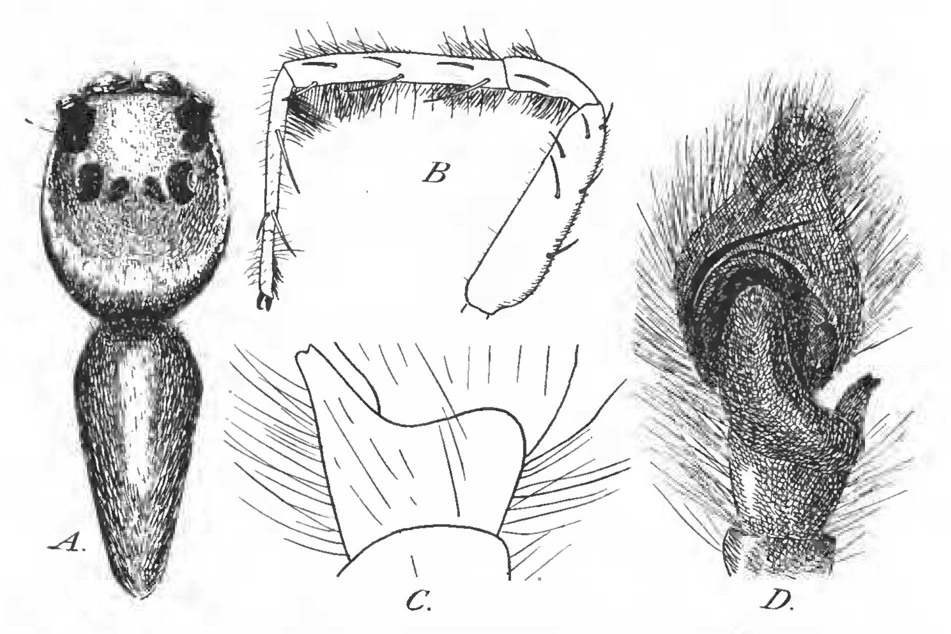


Fig. 84. — *Viciria Prenanti* mâle. A : vue d'ensemble ; — B : patte I, face interne ; — C : tibia de la patte-mâchoire, vue dorsale ; — D : extrémité de la patte-mâchoire, vue ventrale.

d'un dense revêtement de poils blancs. Les pattes sont remarquablement longues, en particulier les fémurs et les tibias I. Les fémurs portent des poils blancs, fins et transparents, alors que les patelles et les tibias sont revêtus dorsalement et ventralement de poils noirs, particulièrement denses aux deux premières paires (fig. 84 B). Patte-mâchoire : cf. fig. 84 C et D. Extrémité de l'apophyse tibiale noire et échancrée.

Longueur totale : 9 à 10 mm.

Côte d'Ivoire : Man, septembre, 1 mâle (type).

V. Prenanti rappelle un peu, par son aspect général et par divers caractères, le *V. mustela* de Simon. La confusion n'est cependant pas possible. Chez notre espèce :

1° Pattes I, plus longues et plus élégantes, moins robustes, portant des épines plus développées et moins massives.

2° Coloration plus tranchée ; tarse I et II noirs et non jaunâtres.

3° Apophyse tibiale de la patte-mâchoire moins longue ; elle est, en outre, un peu effilée à son extrémité. Tarse et bulbe beaucoup plus allongés : le bulbe, en particulier, se prolonge en arrière et en dehors de façon caractéristique.

La liste des *Viciria* d'Afrique continentale s'établit dès lors ainsi qu'il suit :

V. alba	PECKHAM.	1903.	Afr. austr., Natal.
— *albocincta*	THORELL.	1899.	Cameroun, Gabon.
— *Besançoni*	n. sp.		Guinée française.
— *Chabanaudi*	FAGE.		Libéria.
— *chrysophaea*	SIMON.	1902.	Gabon, Sierra Leone.
— *epileuca*	SIMON.	1902.	Gabon.
— *equestris v. pallida*	n. sp.		Côte d'Ivoire forestière.
— *flavipes*	PECKHAM.	1903.	Natal.
— *flavolimbata*	SIMON.	1909.	Guinée portugaise.
— *fuscimana*	SIMON.	1903.	Cameroun, Guinée esp., S. Leone.
— *Jeanneli*	n. sp.		Côte d'Ivoire forestière.
— *Lawrencei*	LESSERT.	1927.	Congo, Sénégal, Guinée fr., C. d'Iv.
— *longiuscula*	THORELL.	1899.	Cameroun.
— *lupula*	SIMON.	1902.	Congo fr., Gabon, G. Port., F. Poo.
— *Mondoni*	n. sp.		Côte d'Ivoire forestière.
— *Monodi*	n. sp.		Côte d'Ivoire forestière.
— *morigera*	PECKHAM.	1903.	Natal.
— *mustela*	SIMON.	1902.	Natal.
— *niveimana*	SIMON.	1902.	Gabon, S. Leone, C. d'Iv. for.
— *ocellata*	(THORELL)	1899.	Cameroun, Guinée esp., F. Poo ; Guinée fr., côte d'Iv. for.
— *parmata*	PECKHAM.	1903.	Natal.
— *Peckhamorum*	LESSERT.	1927.	Congo, Guinée fr. forestière.
— *Prenanti*	n. sp.		Côte d'Ivoire forestière.
— *scintillans*	SIMON.	1909.	F. Poo.
— *tergina*	SIMON.	1903.	Cameroun, Guinée esp., Ogoué.
— *thoracica*	THORELL.	1899.	Afr. austr.

La *V. pulchra* a été transférée dans le genre *Pochyta*, et la *V. tenuimanus* est devenue une *Baviola*.

SALTICIDAE FISSIDENTATI

Sous-famille **HASARIEAE**

Genre **BACELARELLA**, nov.

Nous proposons cette dénomination générique nouvelle pour un mâle d'*Hasarieae*, qui ne nous paraît pouvoir être rattaché à aucun des genres de *Fissidentati* actuellement établis. Chélicères à tige longue, à marge supérieure munie de deux dents bien développées et aiguës, à marge inférieure portant une dent très haute chez le mâle, plus basse chez la femelle, à peine échancrée (fig. 85 F) intermédiaire entre celle des *Unidentati* et celle des *Fissidentati*. Région thoracique plus longue que la céphalique ; elle est régulièrement convexe et à forte déclivité postérieure. Petite strie médiane nette débutant entre les yeux postérieurs et se prolongeant un peu en arrière d'eux. Zone oculaire plus large que haute, très légèrement rétrécie en arrière. Yeux intermédiaires un peu plus rapprochés des postérieurs, ici de grande taille, que des latéro-antérieurs. Hauteur du bandeau inférieure au rayon des yeux médians. Sternum large, à peine rétréci en avant, les hanches I séparées par un espace beaucoup plus grand que la pièce labiale ; il se termine en avant des hanches IV qui sont contiguës. Pièce labiale courte ; sa hauteur, sensiblement égale à sa largeur, représente environ le tiers de celle des lames maxillaires. Pattes III nettement plus grandes que les autres, à tibias et métatarses fortement épineux. Les tibias I portent 4 paires d'épines inférieures longues, surtout les médianes, et, en outre, une courte épine basale externe et deux latérales internes plus fortes. Les métatarses I ont 2-2 inférieures longues, auxquelles viennent s'ajouter, chez le mâle, 1 apicale externe, 1 apicale et 1 basale internes. Tarse de la patte-mâchoire long dans les deux sexes. Aucun dimorphisme sexuel.

Le genre est principalement caractérisé par la forme de la dent inférieure de la chélicère et par la disposition des épines des pattes. L'aspect général est celui d'un petit *Hasarius*.

Génotype : *Bacelarella Fradei*, n. sp.

Bacelarella Fradei (1), n. sp.
(Fig. 85 et 86.)

Male. — Partie céphalique brun foncé; pourtour des yeux noir ; partie thoracique brun rougeâtre clair, revêtue d'une fine et courte pubescence, presque imperceptible, à reflets mordorés. Abdomen jaunâtre, orné de mar-

(1) En hommage aux distingués zoologistes portugais Amelia Bacelar et Fernando Frade.

brures noirâtres (fig. 85 A) ; poils blancs et crins noirs sur l'extrémité anté-

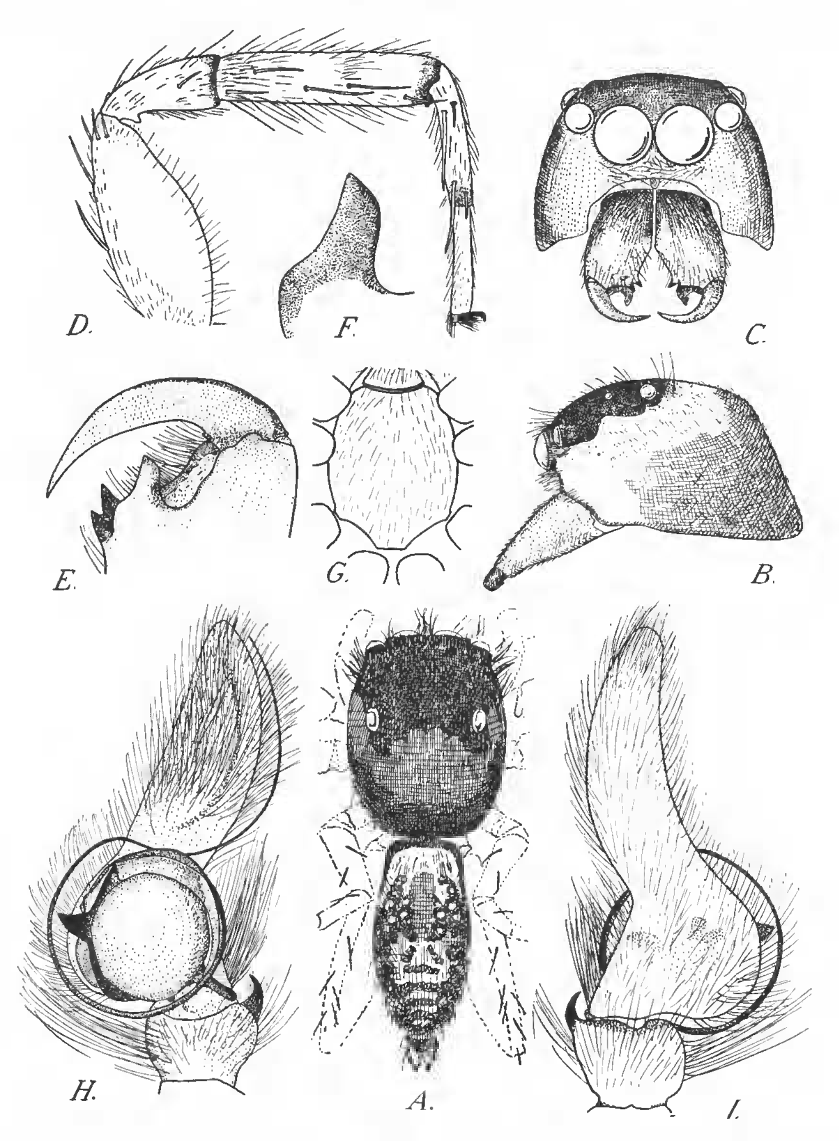


Fig. 85. — *Bacelarella Fradei*, n. sp. mâle. A : vue d'ensemble ; — B : céphalothorax de profil ; — C : céphalothorax de face ; — D : patte I, vue interne ; — E : extrémité de la chélicère ; — F : dent de la marge inférieure fortement grossie ; — G : sternum ; — H : extrémité de la patte-mâchoire, vue ventrale ; — I : la même, vue dorsale.

rieure ; face ventrale en majeure partie noirâtre. Les quatre paires de pattes ont la même couleur, avec des hanches, des patelles et des tibias brun rou-

geâtre, des fémurs, des protarses et des tarses jaunâtre clair. Bandeau revêtu des poils blancs ; cils de même couleur. Pattes III plus grandes que IV — I plus grandes que II. Proportions du céphalothorax, disposition des yeux, épines des pattes, sternum, chélicères conformes à la description du genre. Patte-mâchoire à tarse très long (fig. 85 I), orné de poils blancs, presque égal à lui seul aux autres articles réunis ; tibia muni d'une apophyse externe noirâtre, légèrement courbe ; bulbe arrondi, présentant des saillies spiniformes noires ; il est entouré d'un long style élégamment contourné. Deux épines dorsales sur le fémur.

Longueur totale : 7 mm.

Côte d'Ivoire : Man, janvier, 1 mâle (type).

Femelle. — Nous croyons pouvoir rapporter au mâle précédent plusieurs femelles dont l'une a été capturée dans la même station, les autres dans deux localités de Guinée française.

Entre eux, l'identité de forme et de coloration est remarquable. Elle porte non seulement sur la teinte des diverses parties du corps (à l'exception des pattes antérieures, plus sombres chez la femelle et de la face ventrale de l'abdomen, plus ou moins foncée suivant les sujets), mais aussi sur les dessins bruns de la face dorsale qui, chez la plupart des femelles, sont exactement semblables à ceux du mâle (fig. 85 A) ; parfois, il est vrai, ils peuvent se résoudre en un piqueté régulier, ainsi que nous le représentons fig. 86 A.

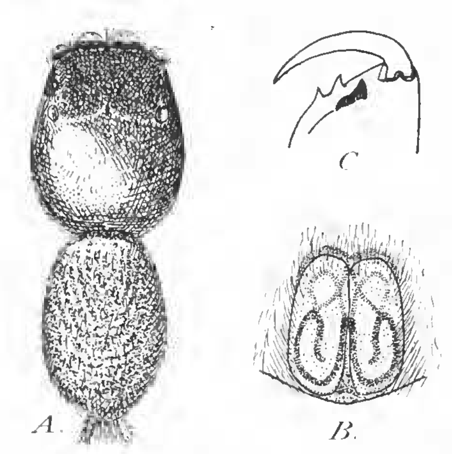


Fig. 86. — *Bacelarella Fradei*, n. sp. femelle. A : vue d'ensemble ; — B : épigyne ; — C : extrémité de la chélicère, vue postérieure.

La parenté morphologique n'est pas moins évidente : elle apparaît dans les proportions du céphalothorax, dans celles du carré oculaire, du bandeau, du sternum, des appendices, et jusqu'au dernier article du palpe. Tibia antérieur muni de 4-4 épines inférieures comme chez le mâle.

Épigyne caractéristique : de très grande taille, il occupe presque le tiers antérieur de la face ventrale de l'abdomen et est ainsi assorti à l'appareil copulateur du mâle, lui-même, nous l'avons vu, de grandes dimensions.

La taille est sensiblement la même dans les deux sexes, un peu plus grande peut-être chez le mâle, et l'espèce ne présente ainsi aucun dimorphisme sexuel apparent.

Cependant plusieurs caractères secondaires notables distinguent les femelles :

a) Le bandeau est subglabre, alors qu'il est, chez le mâle, richement recouvert de poils blancs.

b) Les chélicères sont un peu plus courtes, moins proclives, et ont des dents marginales moins fortes : la dent inférieure, en particulier, est beaucoup moins haute, mais, par contre, plus large et plus échancrée.

c) Les métatarses antérieurs ne portent que 2-2 épines inférieures : ils sont dépourvus des épines latérales si nettes chez le mâle.

L'absence ou la présence d'épines latérales sur ces métatarses ont été utilisées par SIMON dans son tableau de classification des genres d'*Hasarieae* (*Hist. nat. des Araignées*, II, p. 791) : on voit combien ce caractère est peu significatif puisqu'il ne peut servir à distinguer mâles et femelles à l'intérieur d'un même genre.

Ayant primitivement suivi le tableau de SIMON, nous avons été amenés en premier lieu à considérer nos femelles comme des *Uxuma* [1], malgré la présence à leur tibia de 4-4 épines inférieures. Si nous n'avions pu disposer du mâle qui, lui, s'écarte tout à fait de la diagnose *Uxuma*, nous ne nous serions pas crus autorisés à créer le genre *Bacelarella* et aurions ainsi méconnu la position systématique réelle de ces femelles.

Longueur totale : 6 à 7 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Kindia, 1 femelle ; Macenta, 3 femelles ;
CÔTE D'IVOIRE : Man, 1 femelle.

Genre **HASARIUS** SIMON, 1871

Hasarius Adansoni AUDOUIN

Hasarius Adansoni SIMON, 1892-1903 ; vol. II, p. 787, fig. 915 ; BERLAND, 1932 ; p. 400 fig. 578 à 581, etc...

CÔTE D'IVOIRE : Man, 2 femelles.

Une des trois espèces de Salticides cosmotropicales, répandues dans toutes les régions chaudes du monde, et introduites en Europe dans les serres de plantes exotiques.

Genre **SCHENKELIA** DE LESSERT, 1927

Schenkelia Lesserti, n. sp.

(Fig. 87 et 88.)

FEMELLE. — Céphalothorax fauve rougeâtre foncé, plus clair sur le milieu des parties céphalique et thoracique, la première entourée d'une bande noire qui englobe les yeux latéraux ; chélicères rougeâtres, les crochets plus foncés

(1) Genre connu par la seule *Uxuma impudica* SIMON, 1902, du Congo.

à la base ; lames maxillaires rougeâtres, l'angle inféro-interne blanc, pièce labiale châtain foncé, son bord antérieur clair ; sternum fauve clair : pattes jaune clair, le sommet des fémurs et des patellas teinté de gris, la base et le

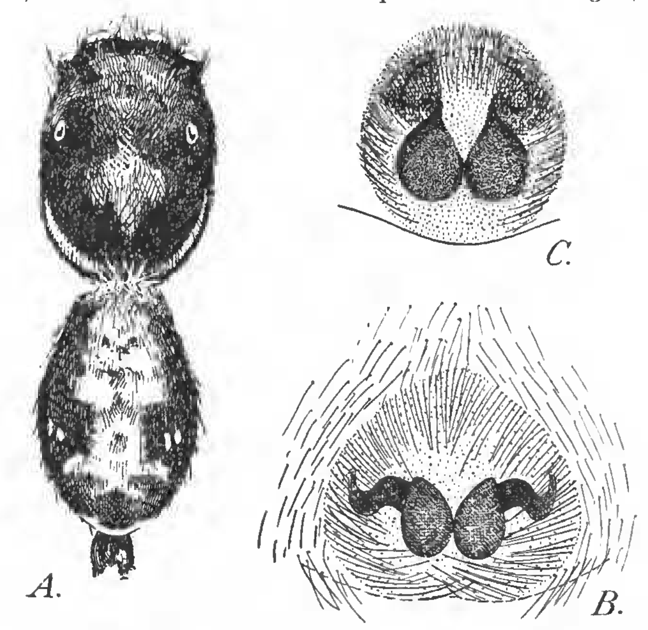


Fig. 87. — *Schenkelia Lesserti*, n. sp. Femelle. A : vue d'ensemble ; B : épigyne. — *Schenkelia Gertschi*, n. sp. Femelle ; — C : épigyne.

sommet des tibias et métatarses portant un anneau grisâtre peu net. Abdomen orné d'une large bande claire médiane, deux fois dilatée, couverte de poils blancs, les côtés noirs mouchetés de blanc et avec une bande blanche oblique dans la moitié postérieure ; face ventrale munie d'une large bande brune (parfois peu visible), s'amincissant vers l'arrière, où elle atteint presque les filières ; de ces dernières, les supérieures jaune paille, les inférieures fauves. Pilosité : pas de squamules ; sur la partie céphalique, de longs crins noirs dressés, en particulier un pinceau de longs poils sinueux de chaque côté un peu en arrière des yeux de la deuxième ligne ; en outre, sur le céphalothorax, des poils couchés blancs, mêlés de poils noirs par endroits ; yeux de la première ligne entourés de cils blancs ; bandeau semé de poils blancs et de longues barbes blanches, peu serrées ; quelques longs poils blancs aussi à la base des chélicères, et sur les pattes-mâchoires ; pattes portant des poils couchés blancs et noirs, et des poils dressés également blancs et noirs. Chélicère : fig. 88. Épigyne : fig. 87 B.



Fig. 88. — *Schenkelia Lesserti* : extrémité de la chélicère.

Longueur totale : 7,5 mm. ; céphalothorax : longueur 3,2, largeur 2,5.
GUINÉE FRANÇAISE : Konakry, 3 femelles.

Cette espèce est très voisine de *S. modesta* décrite par R. DE LESSERT du Congo, et pour lequel il a créé le genre *Schenketia* ; on lui donnerait ce nom si l'épigyne, bien que du même type, n'était nettement différent.

Schenkelia Gertschi, n. sp.
(Fig. 86 *c*.)

Espèce de même taille et de même coloration que la précédente, très voisine également de *S. modesta* DE LESSERT. Elle est caractérisée par le dessin de l'épigyne, qui est incontestablement différent de ceux des seules espèces jusqu'ici décrites (cf. fig. 87 *c*).

Longueur totale : 8 mm.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE (localité précise incertaine), 1 femelle.

Genre **TUSITALA** PECKHAM, 1902

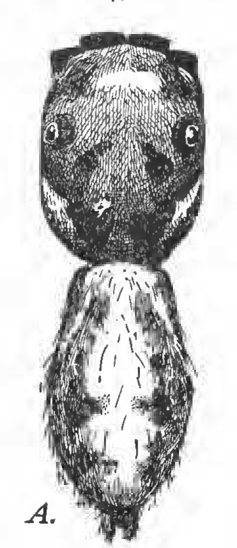
Tusitala barbata PECKHAM

T. barbata et *hirsuta*, *Monclova Braunsi* PECKHAM, 1902, pp. 330-331 ; *T. barbata* (?) *hirsuta* et *Braunsi* PECKHAM, 1903, pp. 243-245, pl. 28, fig. 1, 2, 3 ; *T. emertoni* et *barbata subsp. longipalpis* DE LESSERT, 1925, pp. 514-517, fig. 98, 1904 ; *T. barbata* DE LESSERT, 1927, p. 461 ; *T. sansibarica* STRAND, 1907-1908, p. 219.

GUINÉE FRANÇAISE : Kankan, 1 mâle.

DE LESSERT, qui a très soigneusement étudié cette espèce, a distingué plusieurs variétés et a mis en évidence de curieuses variations dans la longueur du tibia des pattes-mâchoires du mâle, et dans la forme des apophyses tibiales. Notre exemplaire a un tibia relativement court et semble appartenir à la forme type.

L'espèce est largement répandue sur le continent africain, mais elle semble moins commune en Afrique occidentale française qu'en Afrique centrale ou australe.



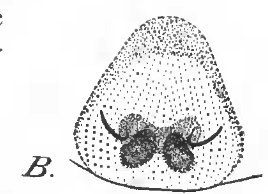


Fig. 89. — *Tusitala guineensis*, n. sp. femelle. A : vue d'ensemble ; — B : épigyne.

Tusitala guineensis, n. sp.
(Fig. 89.)

FEMELLE. — Face dorsale du céphalothorax en

(1) Dédié à W. J. GERTSCH, l'éminent aranéidologue américain.

entier rouge-brun. Bande noirâtre discontinue, entourant les yeux de chaque côté et se prolongeant dans la partie thoracique. Côtés du céphalothorax revêtus de poils blancs. Chélicères brun-rouge. Abdomen testacé, portant sur les côtés de la face dorsale deux larges bandes irrégulières marron foncé, partiellement revêtues de poils noirs. Face ventrale testacée, ainsi que les pattes et le sternum. Épigyne difficile à analyser, comme il est de règle chez les *Tusilala*. Plaque génitale triangulaire, à angles arrondis, ne semblant pas identifiable à celle de *T. barbata*, autant que l'on peut en juger d'après les dessins publiés par les PECKHAM (sous le nom de *T. Braunsi*) et par DE LESSERT (sous le nom de *T. Emertoni*).

Longueur totale : 6,5 mm.

GUINÉE FRANÇAISE : Kindia, 1 femelle (type).

SALTICIDAE PLURIDENTATE

Sous-famille **BALLEAE**

Genre **PACHYBALLUS** SIMON, 1900

Pachyballus cordiforme, n. sp.
(Fig. 90.)

MALE. — Coloration uniforme brun rougeâtre très foncé, sauf les tarses et métatarses, jaunes. Toute la surface dorsale du corps est brillante, à reflets

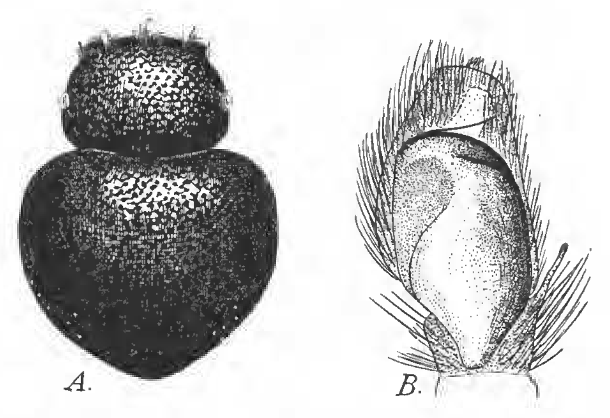


Fig. 90. — *Pachyballus cordiforme*, n. sp. mâle ; A : vue d'ensemble ; — B : patte-mâchoire.

bronzés, et criblée d'un semis dense de points enfoncés, comme celle d'un dé à coudre. Céphalothorax un peu moins de deux fois plus large que long ; les yeux postérieurs, situés un peu au-dessous du milieu de la hauteur, indiquent

le niveau le plus large. En position naturelle, c'est-à-dire légèrement oblique en arrière et en bas, l'abdomen à peu près aussi long que large, élégamment galbé, paraît être cordiforme; mais si l'on soulève l'extrémité postérieure, celle-ci se montre alors subarrondie. Scutum ventral trapézique : son bord antérieur plus de deux fois plus grand que la hauteur ; son bord postérieur, moins de deux fois. Pattes I : tibias = patelles, plus grands que protarses, eux-mêmes plus grands que tarses, 3 épines supérieures sur les fémurs ; 2-2 inférieures sur les protarses ; les tibias paraissent mutiques à un examen superficiel, mais une étude minutieuse révèle la présence d'une très courte épine inféro-externe noyée dans les poils et se confondant avec la chitine tégumentaire.

Longueur totale : 3,3 mm. ; longueur céphalothorax : 1,1 mm.; longueur abdomen : 2,4 mm. ; largeur abdomen ; 2,5 mm.

Patte-mâchoire très sombre : bulbe épais et allongé en une sorte de cornue dont l'extrémité postérieure atteint la base du tibia ; celui-ci est muni d une longue et mince apophyse externe sensiblement rectiligne (fig. 90 B).

Côte d'Ivoire : Man, 1 mâle (type).

Le nom que nous proposons n'est peut-être que provisoire, car notre *Pachyballus* pose plusieurs problèmes qu'il n'est guère possible de résoudre actuellement.

On ne connaît jusqu'ici comme représentants africains du genre que :

P. transversus (femelle) Ar. II, fig. 561, m. 482 ;	Simon 1900, p. 399 ; Hist. Nat. et 1909, p. 414 ; longueur totale : 2 mm.	Congo. G. port. Zanzibar.
P. castaneus (femelle)	Simon, 1900 p. 400. longueur totale : 2,5 mm.	Natal.
P. variegatus (mâle et femelle)	De Lessert 1925 ; longueur totale : 2,8 à 2,9 mm.	Kilimand.
P. flavipes (femelle).	Simon 1909 ; de Lessert 1925 ; longueur totale : 3,3 à 3,6 mm.	F. Poo, Kilimand.

La seule de ces espèces correspondant comme taille à notre exemplaire est *P. flavipes* décrit par Simon d'après une femelle de F. Poo (1) et réétudié par de Lessert sur une femelle du Kilimandjaro. Notre *Pachyballus* pourrait être le mâle de *P. flavipes* dont seule la femelle est connue : l'abdomen de celle-ci est plus arrondi, sa couleur n'est pas identique, mais il peut ne s'agir là que de caractères sexuels. Cependant, la différence des stations laisse persister le doute.

D'autre part, nous avons trouvé, dans la collection du Muséum, deux mâles du Congo que Simon, à notre connaissance, n'a pas décrits, mais qu'il a étiquetés *P. transversus* ; il n'y a aucune raison de critiquer cette attribution. Or, ces mâles sont le parfait modèle, en très réduit, de notre exemplaire :

(1) La taille de 2,5 à 3 mm. indiquée pour celle-ci est erronée : nous l'avons mesurée très soigneusement sous le contrôle d'une forte loupe binoculaire et avons trouvé 3,5 mm. 3,6 mm.

forme, couleur et proportions identiques ; si la patte-mâchoire est plus forte relativement au corps chez les mâles congolais, ses caractères essentiels, son apophyse tibiale en particulier, restent sensiblement les mêmes. Les pattes antérieures ne diffèrent que par le revêtement de crins noirs beaucoup plus dense sur notre spécimen. Faut-il donc admettre qu'il existe chez *P. transversus* une forme *major* et une forme *minor* de dimensions extraordinairement différentes, variant linéairement du simple au double ? Là encore, il faut attendre de nouvelles captures pour en décider.

Genre **PEPLOMETUS** Simon, 1900

Peplometus biscutellatus Simon

Homolattus biscutellatus Simon, 1887, p. 263.

Sénégal : Dakar, août, 1 mâle.
Guinée française : Dalaba, août, 1 femelle.

Les exemplaires récoltés diffèrent un peu du type : le bouclier dorsal de l'abdomen est moins long et plus large ; les yeux sont à égale distance des bords antérieurs et postérieurs du céphalothorax, alors que chez l'exemplaire type ils sont un peu plus rapprochés du bord postérieur.

Sous-famille **CYRBEAE**

Genre **CYRBA** Simon, 1876

Cyrba algerina Lucas

Salticus algerinus Lucas, 1846, p. 148, pl. VI.
Cyrba algerina Simon, 1876, p. 169 ; 1909, p. 78, etc...

Guinée française : Kouroussa, août, 3 femelles.
Soudan français : Bamako, octobre, 2 femelles.

Espèce à très vaste répartition : répandue dans toute la région méditerranéenne, elle existe également en Asie centrale, dans l'Inde, en Birmanie, et jusqu'à Sumatra. En Afrique tropicale, on ne la connaissait jusqu'ici que de la Guinée portugaise (Simon, 1909).

Sous-famille **LINEAE**

Genre **LINUS** Peckham, 1885

Linus africanus Simon
(Fig. 90 et 91.)

Linus africanus Simon, 1885, p. 393 ; Simon, 1909, p. 412.

Sénégal : Dakar (août), 1 mâle et 1 femelle. Guinée française : Kindia,

août, 1 mâle et 2 femelles. Dalaba, août, 1 femelle, 1 impubère ; Macenta, août, 2 mâles et 1 femelle. CÔTE D'IVOIRE : Man, septembre, 7 femelles et 6 mâles ; Bingerville, septembre, 1 mâle et 1 femelle ; Ferkessedougou, septembre, 1 mâle.

Espèce connue, d'après les exemplaires de la collection SIMON, du Congo [Landana (type)], de Sierra Leone (Freetown), du Natal (Zululand), du lac Tanganyka. Elle existe donc probablement dans presque toute l'Afrique, à l'exclusion de la région méditerranéenne. Elle est commune en Afrique Occidentale française, et nous l'avons trouvée jusqu'aux environs de Dakar. Elle vit de préférence sur les branches des arbustes et on la reconnaît au premier coup d'œil grâce aux touffes de poils qui ornent ses pattes et son abdomen. Les figures 91 et 92 illustrent les principaux caractères de cette très intéressante Araignée qui n'avait jamais encore été représentée.

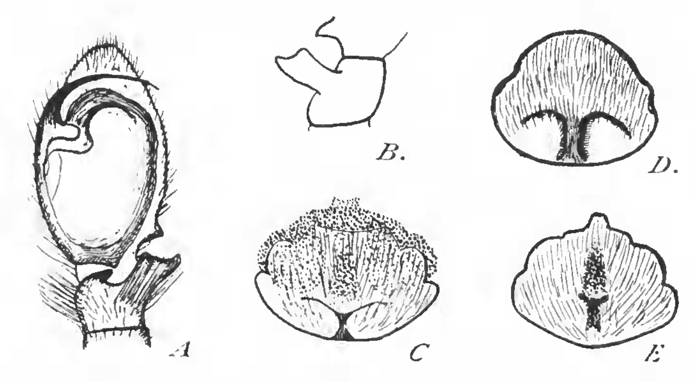


Fig. 91. — *Linus africanus.* A : bulbe et tibia, en vue postérieure ; — B : tibia de la patte-mâchoire, en vue supéro-dorsale ; — C, D, E : différents aspects de l'épigyne sous alcool.

Elle constituait jusqu'ici la seule forme africaine du genre, qui est principalement Indo-Malais. Au cours de notre mission, nous avons découvert une deuxième espèce de *Linus* que nous décrivons ci-dessous.

Linus guineensis, n. sp.
(Fig. 92.)

FEMELLE. — Se distingue à première vue de *L. africanus* par sa coloration plus claire, sa pilosité moins riche et un certain nombre d'autres caractères. Couleur générale jaune brunâtre, et non brou de noix foncé ; face ventrale de l'abdomen très claire, avec une large bande médiane noire, allant jusqu'aux filières qu'elle contourne en partie. Taille un peu plus petite, surtout en ce qui concerne le céphalothorax. Celui-ci beaucoup moins large, est particulièrement rétréci dans sa partie supérieure : il apparaît, en vue frontale, nettement trapézique. Partie antérieure de la zone céphalique extrêmement déclive, de

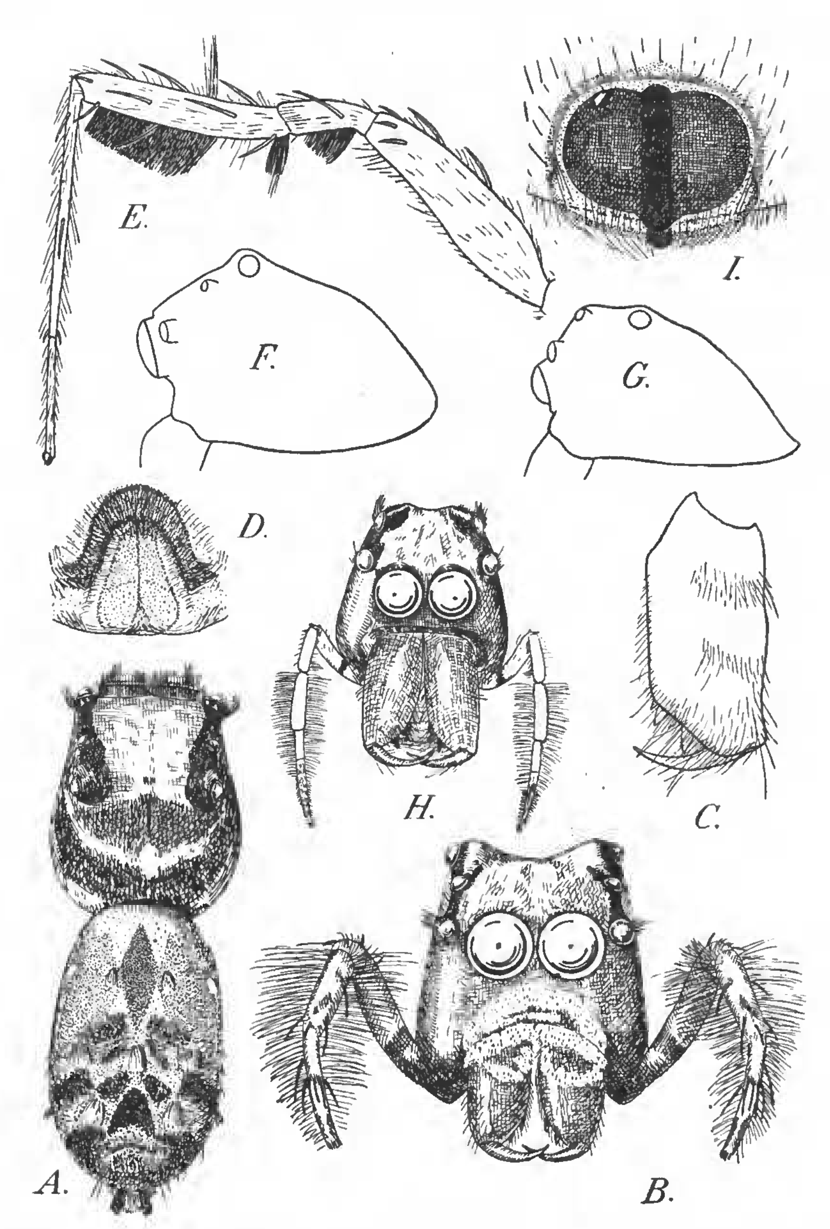


Fig. 92. — *Linus africanus* et *Linus guineensis*, n. sp. A : *L. africanus* mâle, en vue dorsale ; — B : *L. africanus* femelle, en vue frontale ; — C : *L. africanus*, chélicère ; — D : *L. africanus*, épigyne éclairci sous le toluène ; — E : *L. africanus* mâle, patte I ; — F : *L. africanus*, céphalothorax de profil ; — G : *L. guineensis*, céphalothorax de profil ; — H : *L. guineensis*, céphalothorax, vue frontale ; — I : *L. guineensis*, épigyne sous alcool.

telle sorte que les yeux antérieurs regardent obliquement en bas ; le sommet du céphalothorax correspond aux yeux intermédiaires et non aux yeux postérieurs, comme chez *L. africanus*. Le profil du céphalothorax est ainsi très différent dans les deux espèces. Chélicères relativement plus allongées ; elles ne portent, comme le bandeau, que de fins poils blanchâtres, à peine visibles au lieu des épaisses bandes blanches qui ornent les parties homologues de *L. africanus*. Trois dents existent sur leur marge antérieure. Les « sourcils », à peine indiqués au niveau des yeux latéraux antérieurs, forment, au contraire, une touffe bien visible en arrière des yeux intermédiaires. Brosses tibiales très réduites. Patella, tibia et tarse de la patte-mâchoire grêles et mutiques, alors que chez *L. africanus* ces articles, plus robustes, portent toujours un certain nombre d'épines. Épigyne tout à fait différent : fig. 92 I.

Longueur totale : 8 mm.

Guinée française : Kankan, août, 1 femelle (type), portant un sac d'œufs.

Après rédaction des lignes précédentes, nous avons reçu de M. Lawrence un excellent travail concernant des Araignées d'Afrique du Sud, où est décrit et figuré un nouveau *Linus* : *L. alboguttatus* Lawrence 1938. Au premier examen, celui-ci nous avait paru correspondre à *L. guineensis* eu égard à la quasi-identité des épigynes. Mais une confrontation plus attentive nous a incité à maintenir au moins provisoirement notre espèce, la description de Lawrence, particulièrement en ce qui concerne le céphalothorax, ne paraissant pas pouvoir s'appliquer à notre exemplaire :

1° *L. alboguttatus* a les sommets des yeux antérieurs sur une même ligne horizontale : Lawrence l'écrit explicitement et la figure qu'il donne confirme sensiblement son texte. Or, c'est un des caractères les plus frappants de *L. guineensis* que d'avoir les yeux latéraux très au-dessus des médians, le bord supérieur de ceux-ci étant à peu près au niveau du bord inférieur de ceux-ci.

2° Le profil des céphalothorax est différent : la partie la plus élevée correspond chez *L. alboguttatus* aux yeux postérieurs, et chez *L. guineensis*, aux yeux intermédiaires.

3° Lawrence décrit et figure une forte touffe de poils sur le côté des yeux antérieurs : celle-ci n'existe pas chez *L. guineensis*, dont les yeux intermédiaires et les yeux postérieurs sont seuls munis d'une telle annexe pileuse.

Sous famille **LYSSOMANEAE**

Genre **ASEMONEA** Simon, 1885

Asemonea pulchra, n. sp.
(Fig. 93.)

Male. — Céphalothorax blanc jaunâtre, à l'exception de la région oculaire noire, d'où partent deux étroites bandes noires, qui, d'abord parallèles, con-

vergent vers le bord postérieur et s'y rejoignent; une bande noire transversale très nette sur le clypéus. Chélicères, pièces buccales et sternum blancs. Pattes blanches, portant sur les côtés quelques petites taches noires, dont une à l'articulation patello-tibiale I et une autre à l'apex du tibia I ; tarses I entièrement noirs, les autres blancs. Abdomen entièrement noir, orné, sur le dos, dans la région médiane, de deux marques blanchâtres ; sur chaque côté deux taches blanchâtres, les postérieures empiétant sur la face dorsale ; filières noires.

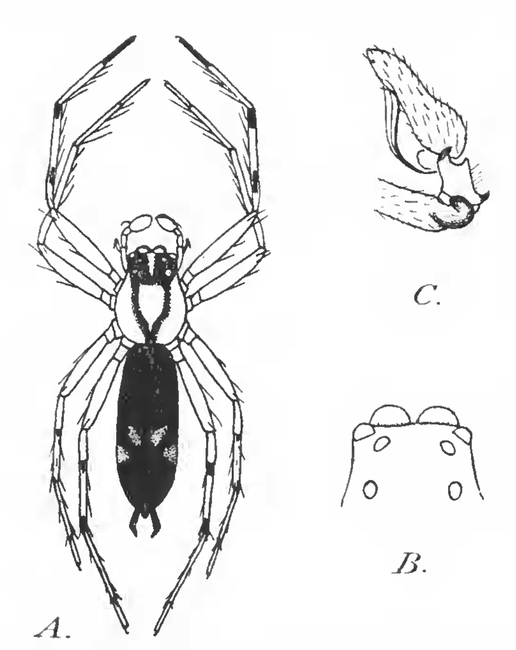


Fig. 93. — *Asemonea pulchra*, n. sp. mâle. A : vue d'ensemble ; — B : groupe oculaire ; C : patte-mâchoire de profil.

Yeux (fig. 93 B) présentant la disposition normale du genre, les quatre dorsaux situés sur une saillie de la partie céphalique. Céphalothorax glabre, sauf dans la région oculaire où l'on remarque une frange de longs poils dressés, peu nombreux, au-dessus des yeux antérieurs, et une sur le clypéus. Des cils blancs entourent les yeux antérieurs, et quelques poils couchés blancs ou rouge feu, entre les yeux. Pattes fines, armées d'assez nombreuses épines minces, longues et presque transparentes, sauf à leur base.

Deux séries de 4 épines semblables sur la face inférieure des tibias et des métatarses I. Patte-mâchoire de forme compliquée (fig. 93 C) : l'angle apical du fémur présente du côté externe une forte apophyse lamelleuse tordue en spirale de telle sorte que sa pointe, aiguë, se trouve dirigée vers l'arrière. Patella très courte, noire, arquée, sans apophyse. Tibia portant deux apophyses crochues, l'une se trouve à l'apex de la face externe, l'autre, située à la base de la face supérieure, est dirigée vers l'extérieur. Tarse large, aminci vers le sommet. Bulbe avec un style portant de sa base, et l'entourant du côté externe.

Longueur totale : 3 mm.

Soudan français : Bamako, septembre, 1 mâle (type).

Le groupe des *Lyssomaneae*, auquel appartient cette petite Araignée, a été parfois élevé à la dignité de famille. En majeure partie américain, il a cependant des représentants à Madagascar, et le genre *Asemonea* lui-même est

limité à l'ancien monde (Ceylan, Indo-Chine, Madagascar, Afrique) : on n'en connaissait qu'une espèce en Afrique occidentale : *A. puella* SIMON. Elle diffère nettement de celle que nous décrivons, tant par sa coloration que par les caractères de la patte-mâchoire.

Sous-famille **MYRMARACHNEAE**

Genre **MYRMARACHNE** MAC LEAY, 1839

Ce genre comprend de nombreuses espèces : on en connaît actuellement plus de 100, réparties sur tous les continents. Il représente l'un des rares genres cosmopolites de Salticides ; ces petites Araignées, en effet, bien qu'extrêmement nombreuses, ont, en général, une répartition assez limitée et un même genre n'existe que rarement dans toutes les parties du monde.

En 1925, R. DE LESSERT énumérait 21 espèces africaines, la plupart recueillies dans les régions orientale ou méridionale du continent, ou à Madagascar. En Afrique Occidentale française on n'en connaissait que deux : *M. foenisex* SIMON et *M. hesperia* SIMON. Il y en a certainement bien davantage, car les quelques exemplaires que nous avons capturés appartiennent presque tous à des espèces nouvelles.

Ces Araignées, que l'on récolte principalement en battant le feuillage des arbustes, présentent, comme leur nom l'indique, un mimétisme remarquable avec les Fourmis : même un naturaliste averti peut se demander bien souvent s'il se trouve en présence d'une Fourmi ou d'une *Myrmarachne*, tant l'aspect et l'allure de celle-ci la font ressembler à la première. La *M. foenisex*, par exemple, est en tout semblable à la Fourmi arboricole *Oecophylla smaragdina*, et de plus, elle vit à côté de cette dernière, sur les mêmes arbustes.

D'autres Araignées n'ayant aucune parenté avec les *Myrmarachne* présentent cependant, comme elles, des chélicères géantes de même type, dont la tige est semblablement armée, dans les deux sexes, de longues séries de dents. La ressemblance est frappante entre ces chélicères et les mandibules de certaines Fourmis Ponérines, des genres *Anochetus* et *Odontomachus* en particulier, qui, également allongées, sont armées d'une série de dents identiques et paraissent munies, à leur extrémité, d'une sorte de crochet (non mobile, bien entendu).

Ces curieuses convergences entre groupes très dissemblables ne peuvent être expliquées par aucune considération d'utilité ; pas plus chez les Myrmarachnes que les Tetragnathes ou chez les Fourmis, le gigantisme des chélicères, la multiplication des dents, ne confèrent d'avantage biologique.

La détermination des *Myrmarachne* est rendue malaisée du fait de l'étonnante similitude de l'appareil copulateur chez des espèces par ailleurs évidemment différentes : presque toutes celles que nous avons recueillies ont des pattes-mâchoires identiques. Quant aux chélicères des mâles, qui semble-

raient précieuses pour l'identification, vu leur grande taille et leur riche armature, elles peuvent varier appréciablement non seulement d'un individu à l'autre, mais même d'une chélicère à l'autre du même individu — si bien que l'on ne peut s'appuyer en toute sécurité ni sur leur forme ou leurs dimensions exactes, ni sur le nombre ou la position précise de leurs dents.

Myrmarachne bamakoi, n. sp.
(Fig. 94.)

Male. — Entièrement brun-noir, sauf les chélicères qui sont jaune olivâtre clair, avec les crochets de même couleur vers le milieu, testacés à la base et à l'cxtrémité ; l'articulation des crochets est rougeâtre. Pattes noires ; fémurs I blancs dans la moitié apicale de la face inférieure, patelles I blanches en dcssous ; tibias, métatarses et tarses II blancs ; à la face postérieure des

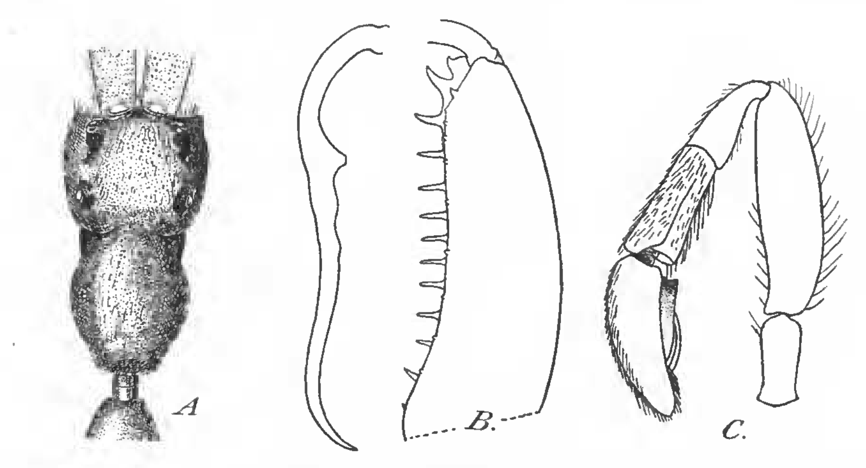


Fig. 94. — *Myrmarachne bamakoi*, n. sp. mâle. A : céphalothorax ; — B : chélicére (la tige et le crochet ont été dessinés indépendamment) ; — C : patte-mâchoire de profil.

tibias, une ligne noire, qui se prolonge sur une partie du métatarse ; tarses III, blancs dans la moitié apicale, les poils unguéaux restant noirs ; filières noires, leur extrémité brunâtre. Chélicères de même longueur que le céphalothorax présentant une face supérieure plane, un bord interne sensiblement rectiligne, un bord externe convexe en son milieu, un angle apical interne net, mais peu saillant et obtus ; marge supérieure armée de 11 à 12 dents (1), formant un peigne assez régulier (fig. 94 B) quoique fortes, aucune d'elles n'égale en longueur la largeur de la chélicère; marge inférieure ne portant, comme il est de règle, qu'une ligne de petits nodules spiniformcs, dont le plus apical, situé

(1) La chélicère droite de notre exemplaire en porte une de plus que la gauche.

près de la base du crochet, est particulièrement développé. Crochet fortement sinueux, armé en dessous, vers son tiers basal, d'une forte dent tronquée; une saillie nette existe, en outre, plus près de la pointe, un peu au delà du milieu. Fortes « joues » angulaires au-dessous des yeux latéraux antérieurs qu'elles débordent latéralement en vue dorsale d'un espace au moins égal à leur diamètre (fig. 94 A). Pilosité faible, sauf sur la tête où elle se compose de fins poils blancs et de poils noirs plus longs que sur la face; les chélicères portent en dessous de très fins poils noirs, presque couchés, peu serrés. Tibias armés de 4-4 épines inférieures grêles. Patte-mâchoire du type *hesperia-Riveli* (cf. page et fig. 98 A), mais le tarse, guère plus long que le tibia, est nettement plus court que la patelle et le tibia réunis (fig. 94 C).

Longueur totale : 8 mm. 2 ; chélicères : 2 mm. 7; céphalothorax : 2 mm. 8 ; abdomen : 2 mm. 9.

Soudan français : Bamako, octobre, 1 mâle (type).

Espèce reconnaissable à première vue par l'opposition que font ses chélicères claires avec le corps entièrement noir ; elle se distingue, en outre, par d'autres particularités de ces appendices, telles que l'armature de la marge inférieure et la forme du crochet.

Myrmarachne Coppeti (1), n. sp.
(Fig. 95 et 101 C.)

Male. — Céphalothorax noir, éclairci et teinté de rougeâtre sur les côtés et sur la région postérieure de la partie céphalique ; chélicères brun-rouge, plus claires à l'apex ; pièces buccales rougeâtres, teintées de grisâtre sur la moitié externe des lames et sur la pièce labiale ; sternum brun. Pattes testacées, enfumées sur les faces latérales de certains articles, notamment les hanches, trochanters et fémurs, III et IV ; tarses I et métatarses I en majeure partie brunâtres. Pédicule noir ; face ventrale de l'abdomen noir brillant, plus claire au niveau de l'étranglement et dans la région postérieure ; face ventrale brune dans la région épigastrique, testacée ailleurs, avec une forte bande noire qui va des filières en s'amincissant, vers le sillon génital, qu'elle n'atteint pas ; filières brunes.

Différence de niveau relativement faible entre les parties thoracique et céphalique. Chélicères un peu plus longues que le céphalothorax ; leurs bords internes courbes ne se touchent qu'au sommet et dans le tiers basal ; surface dorsale chagrinée et creusée de petits sillons transversaux ; marge supérieure armée de nombreuses dents longues, droites, assez régulièrement disposées (fig. 95 B), marge inférieure de très petits denticules ; une saillie tronquée vers le tiers basal du crochet ; angle apical antérieur de la face dorsale droit, non saillant (fig. 95 C). Quelques très fins poils blancs sur le céphalothorax, plus

(1) Dédié à M. le Gouverneur général de Coppet.

nombreux sur la face ; petites écailles blanc nacré, sur les côtés du sillon séparant la tête du thorax et aussi sur l'abdomen, au delà de l'étranglement. Pattes : tibias I armés de deux séries de 4 épines inférieures. Abdomen très étroit, nettement étranglé au tiers antérieur ; la partie précédant l'étranglement est nettement surélevée (fig. 95 A). Patte-mâchoire peu caractéristique, du type *hesperia-Riveti* ; le tarse tranche par sa coloration brune sur la teinte jaune des autres articles ; l'angle externe du tibia est relativement peu marquée ; l'apophyse tibiale est représentée de profil (fig. 101 C).

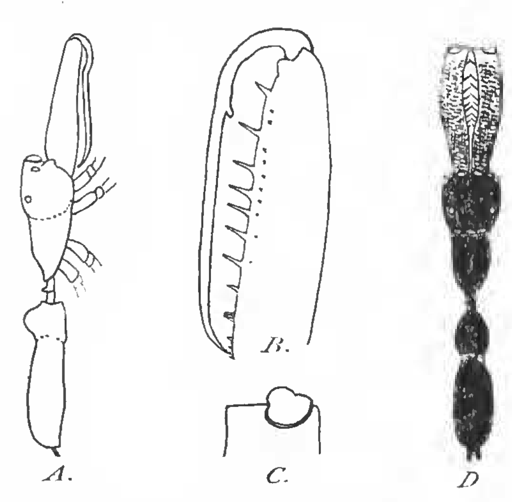


Fig. 95.— *Myrmarachne Coppeti* n. sp. mâle. A : vue de profil ; — B : chélicère, face inférieure ; — C : schéma de l'articulation du crochet sur la tige ; — D : vue d'ensemble.

Longueur totale : 9,5 mm. chélicères : 3 mm. ; céphalothorax : 2,7 mm. ; abdomen + pédicule = 3,9 mm.

SÉNÉGAL : Dakar, septembre, 1 mâle (type).

Plusieurs *Myrmarachne* d'Afrique ont un abdomen étroit et allongé ; ainsi *M. foreli* DE LESSERT ou *M. ichneumon* SIMON, mais ces espèces ont des chélicères plus courtes, et de caractères différents.

Myrmarachne foenisex

SIMON, 1909
(Fig. 96.)

M. fœnisex mâle, SIMON, 1909, p. 415 ; mâle et femelle, GILTAY, 1929, p. 3, fig. 3 et 4.

SÉNÉGAL : Dakar, août, 1 mâle.

GUINÉE FRANÇAISE : Kindia, août, 1 femelle, 1 mâle impubère.

Fig. 96. — *Myrmarachne fœnisex*. A : femelle, vue d'ensemble ; — B : céphalothorax du mâle ; — C : chélifère du mâle.

Myrmarachne de couleur rougeâtre, très voisine de *M. ichneumon* de l'Afrique orientale.

Giltay a dessiné le palpe mâle et l'épigyne. Nous figurons ici la chélicère du mâle et la femelle *in toto* : ils n'avaient jamais été représentés.

Décrite par Simon du Congo français, puis par Giltay du Congo belge, cette Araignée existe vraisemblablement dans toute la zone tropico-équatoriale de l'Afrique occidentale. Par sa forme, par sa couleur et par sa démarche très rapide, elle simule de façon remarquable *Oecophylla smaragdina* : elle habite d'ailleurs les mêmes arbustes que cette Fourmi, de laquelle seul un œil exercé peut la distinguer. Elle pond de 30 à 50 œufs blancs, nuancés de jaunâtre, dans des feuilles repliées.

Myrmarachne hesperia Simon
(Fig. 97.)

Salticus hesperius Simon, 1887, p. 261.
M. hesperius Simon, 1909, p. 414.

Côte d'Ivoire : Man, 1 mâle.

Première *Myrmarachne* découverte en Afrique occidentale, elle semble être également la plus répandue.

Décrite d'abord de la Côte d'Ivoire (Assinie), elle a été retrouvée au Congo français, en Guinée portugaise, à l'île du Prince ; la collection Simon contient un très grand nombre d'exemplaires de Sierra Leone (Freetown) et quelques-uns du Gabon.

De couleur générale noire, y compris le pédicule, elle est caractérisée avant tout :

1° par ses chélicères très développées, plus longues que le céphalothorax ; leur tige est armée de dents sur toute sa longueur, leur crochet muni d'une très forte saillie spiniforme (fig. 97 D) ;

2° Par sa partie céphalique beaucoup plus élevée que la thoracique et nettement détachée d'elle ;

3° par les 4-4 épines inférieures du tibia I.

La patte-mâchoire, quoique bien caractérisée, n'est pas spécifique et beaucoup d'autres *Myrmarachne* en possèdent une sensiblement identique : notre figure 99 B, quoique concernant *M. Riveti*, la représente exactement.

Le tibia porte, dans le tiers apical de sa face externe, une gorge limitée par deux saillies, dont la supérieure forme une protubérance horizontale nette ; en outre, du bord antéro-dorsal de l'article part une petite apophyse caractéristique, grêle et contournée en S (fig. 97 C), très difficile à voir si l'on ne dissèque pas l'article car elle est très étroitement appliquée contre le tarse. Celui-ci est du type habituel chez les *Myrmarachne*, avec un style enroulé deux fois autour du bulbe. Suivant les individus la largeur et la hauteur du tarse varient légèrement, mais sa longueur reste nettement supérieure à celle du tibia, et presque égale à celle du tibia et de la patelle réunis. Notre exemplaire appartient certainement à cette espèce, bien qu'il s'écarte du type spécifique moyen par

divers caractères : taille particulièrement grande — chélicères étroites à leur base, fortement arquées dans leur moitié distale — couleur noire à reflets métalliques, plus sombre que celle de la plupart des individus de la collection Simon — partie thoracique égale à la céphalique et plus convexe que celle de

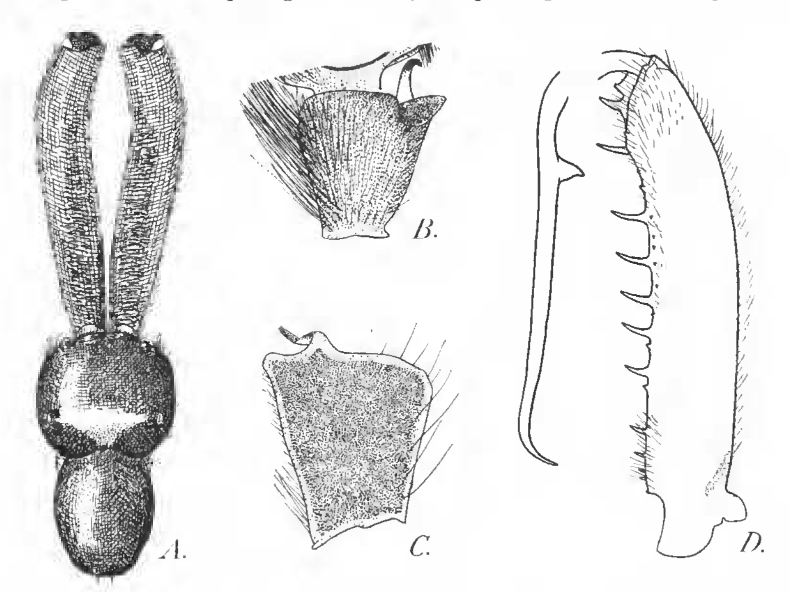


Fig. 97. — *Myrmarachne hesperia* mâle. A : céphalothorax ; — B : tibia de la patte-mâchoire, vue ventrale, un peu fuyante, le tarse a été écarté vers la gauche pour dégager la petite apophyse sinueuse ; — C : le même, plus fortement grossi, en vue dorsale : remarquer le départ de l'apophyse ; — D : tige de la chélicère ; le crochet a été dessiné à part, dans la position où la dent qu'il porte apparaît le plus saillante.

tous ses congénères auxquels j'ai pu le comparer — étranglement abdominal situé bien avant le milieu.

Longueur totale : 9,5 mm. ; chélicères : 3,3 mm. ; céphalothorax : 2,9 mm. ; abdomen + pédicule = 3,2 mm.

L'espèce n'avait jamais été représentée : nous figurons ici le céphalothorax, la chélicère et le tibia de la patte-mâchoire.

Myrmarachne paucidentata, n. sp.
(Fig. 98.)

Male. — Céphalothorax brun noirâtre très foncé ; partie céphalique noire. Chélicères brun rougeâtre sombre, plus foncées vers l'angle interne apical ; face supérieure présentant quelques reflets mordorés, face inférieure plus claire, rougeâtre ; crochets bruns, avec apex rouge. Lames maxillaires brunes dans leur moitié externe, fauve clair dans leur moitié interne. Pièce labiale brune.

Sternum fauve dans sa moitié antérieure, puis brun. Pattes noires ; tarses II ct III, ainsi quetrochanters IV, en entier jaune très clair; fémurs I bruns, avcc une ligne jaune clair dans la partie apicale des faces antérieure et postérieure ; patellas et tibias I et II jaune clair, ornés d'une bande brune le long des faces antérieure et postérieure ; elle se prolonge sur une partie des métatarses II, de coloration jaune clair. Abdomen entièrement noir, ainsi que les filières. Le corps est couvert de fins poils blancs, couchés, peu serrés ; ceux de l'abdomen sont en partie courts, en partie longs ; les chélicères et les pattes sont presque glabres ; il en est de même de la tête, sauf autour des yeux et sur la face, où les poils sont assez nombreux. Chélicères larges mais courtes ; leur longueur est nettement moindre que celle du céphalothorax ; face supérieure plane ; bords

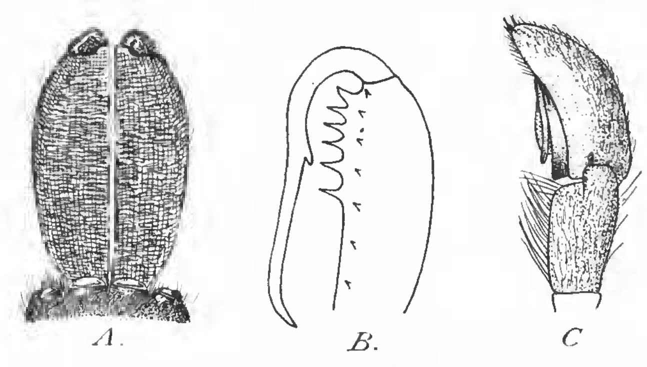


Fig. 98. — *Myrmarachne pauci dentata*, n. sp. mâle. A : chélicères en vue dorsale ; — B : chélicère de profil ; — C : patte-mâchoire, vue externe.

internes, droits, se touchant sur toute la longueur ; bords externes, au contraire, régulièrement arqués. La marge supérieurc n'est armée de dents que dans sa moitié apicalc (5 sur une chélicère, 6 sur l'autre) ; mais la marge inférieure porte sur toute sa longueur de petites dents obtuses. Le crochet présente une forte saillie vers le tiers basal ; il est ensuite assez régulièrement rectiligne, sauf à son extrémité, qui est crochue. Deux séries de 5 épines sur la face inférieure des tibias I ; deux séries de 2 épines sur les tibias II. Abdomen ovale, assez large, légèrement étranglé non loin de la base. Patte-mâchoire du type *hesperia-Riveti* (fig. 99), le tarse est court (fig. 98) et sa longueur est inférieure à celles de la patelle et du tibia réunis ; angle tibial externe « montant » formant une sorte de lobe auriculaire.

Longueur totale : 7 mm. ; chélicères : 2 mm. ; céphalothorax : 2 mm. 6 ; abdomen + pédicule = 2 mm. 5.

Sénégal : Dakar, août, 1 mâle, type.

Espèce définie par la brièveté relative des chélicères, par leur forme, et par le petit nombre de dents de leur marge supérieure ; ce dernier caractère la différencie de *M. mœrens* de Lessert, à qui elle est certainement apparentée, ainsi que de *M. Riveti* que nous décrivons ci-dessous.

Myrmarachne Riveti (1), n. sp.
(Fig. 99)

Espèce voisine de *M. paucidentata* par la couleur et par les proportions, et présentant avec elle de nombreux caractères communs : chélicères un peu plus courtes que le céphalothorax, à bords internes droits se touchant presque sur toute leur longueur, à face supérieure chagrinée, présentant de petites stries parallèles, et portant même de microscopiques denticules — partie céphalique finement et régulièrement chagrinée à contours mousses, sauf un angle assez net, situé au milieu du bord latéro-antérieur, au niveau de la base des chélicères : il est bien visible sur la figure 99 A. La coloration des pattes est presque

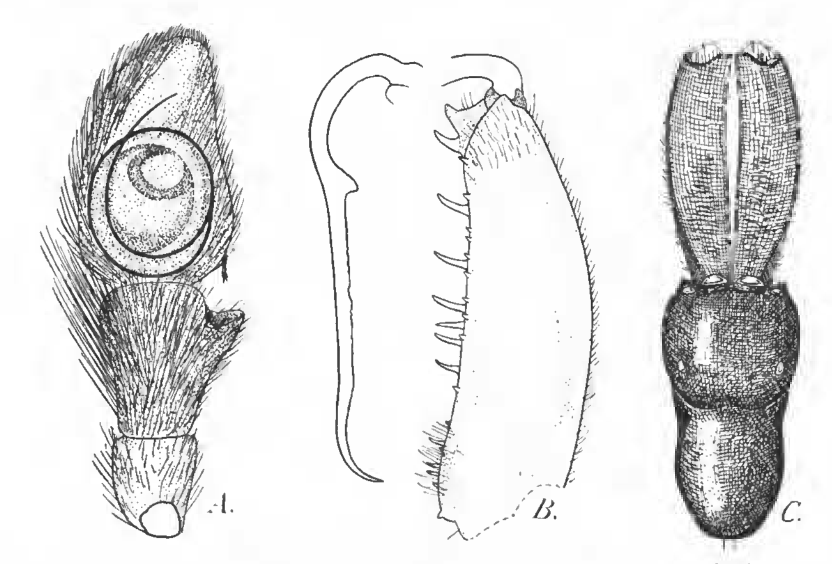


Fig. 99. — *Myrmarachne Riveti,* n. sp. mâle. A : patte-mâchoire. B : chélicère, dont le crochet a été dessiné isolément ; — C : céphalothorax.

identique dans les deux espèces, un peu plus claire cependant chez *M. Riveti*. La couleur générale du corps de celle-ci est brun de poix plutôt que noir. Chélicères rougeâtre clair, sternum brun foncé. 5-5 épines inférieures sur le tibia I. Patte-mâchoire ne présentant pas de différences appréciables avec celle de *M. hesperia* ou de *M. paucidentata* ; longueur du tarse presque égale à la patelle et au tibia réunis.

Longueur totale : 9 mm. 4. Chélicères = 2 mm. 6 ; céphalothorax = 3 mm. ; pédicule = 3 mm. 7.

M. Riveti se distingue essentiellement de *M. paucidentata* par les dents de la

(1) Dédié au Professeur Paul Rivet.

marge inférieure de la chélicère qui sont plus nombreuses et réparties sur toute la longueur de la tige, sans régularité d'ailleurs ; en outre, l'articulation du crochet n'est pas la même. La taille est plus forte. Elle se différencie, d'autre part, de *M. maerens* De Lessert par le plus grand nombre des dents des chélicères et surtout par la longueur moindre du tibia de la patte-mâchoire, très inférieure à celle du tarse.

Guinée française : Kindia, août, 1 mâle type.

Myrmarachne rufisquei, n. sp.
(Fig. 100 et 101)

Male. — Céphalothorax fauve rougeâtre, avec le dessus de la tête tranchant nettement en noir, et une bande brune submarginale sur les côtés du thorax. Chélicères brun olivâtre, à apex fauve clair ; crochet olivâtre, fauve clair à ses extrémités. Pattes jaune pâle, le tarse I gris, une ligne grise existe sur les faces antérieure et postérieure de certains articles, notamment les patellas, tibias et métatarses I (ceux-ci également gris en dessous) ; les hanches et trochanters IV la présentent sur la face antérieure seulement ; apex des patellas IV et base des tibias IV gris. Abdomen : face dorsale avec tache grise dans son tiers antérieur, le reste gris souris, plus foncé ; ventre testacé ; filières testacées. Chélicères plus longues que le céphalothorax, ne se touchant par leurs bords internes qu'au tiers basal et à l'apex, disjoints par ailleurs ; crochet présentant au tiers basal une forte dent, obtuse ; marge antérieure armée d'une série de longues dents aiguës, un peu courbes, presque égales et presque équidistantes ; marge postérieure portant des denticules assez forts ; angle antérieur de la tige très nettement avancé en vue dorsale (fig. 100 C). Partie céphalique à contours arrondis, à angle jugal très peu marqué, ne débordant qu'à peine en vue dorsale des yeux latéraux antérieurs. Téguments presque glabres ; à peine quelques écailles blanches sur les côtés du sillon thoracique. Pattes : les tibias I ne portent en dessous que 3-3 épines ; la paire basale est largement séparée de la paire suivante, comme si une paire intermédiaire avait disparu, laissant un espace vacant, mais nous nous sommes assurés qu'aucune chute accidentelle ne pouvait être en cause. Patte-mâchoire peu caractéristique,

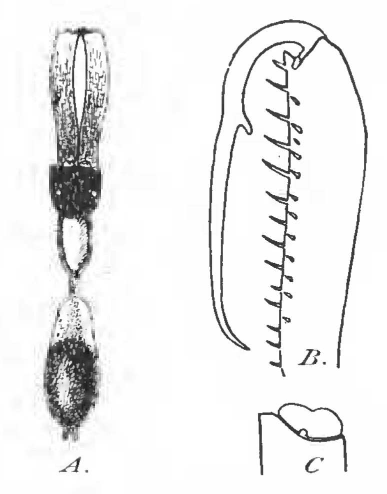


Fig. 100. — *Myrmarachne rufisquei*, n. sp. mâle. A : vue d'ensemble ; — B : face inféro-interne de la chélicère ; — C : schéma de l'articulation du crochet, vue dorsale.

du type *hesperia Riveli*, à tarse aussi long que la patelle et le tibia réunis (fig. 101 A) ; l'angle externe du tibia est fortement indiqué et « montant» ; l'apophyse tibiale est dcssinée de profil (fig. 101 B).

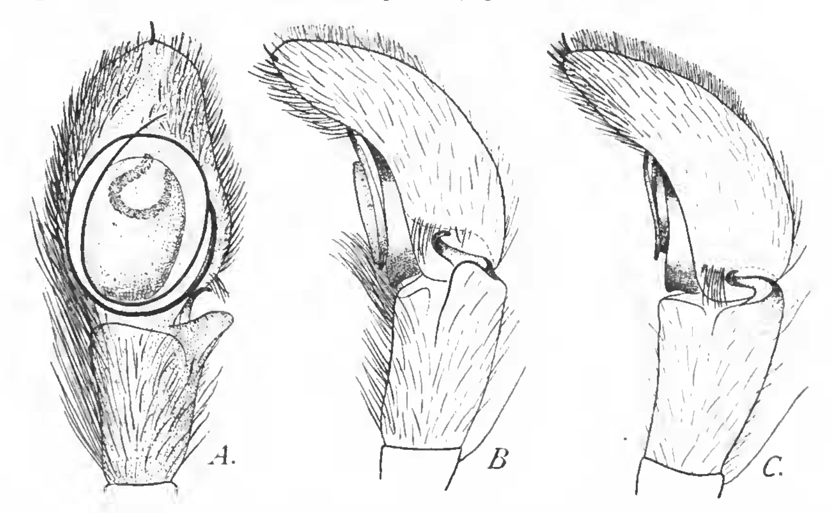


Fig. 101. — *Myrmarachne rufisquei*, n. sp. mâle. A : patte-mâchoire, face inférieure ; — B : patte-mâchoire de profil. *Myrmarachne Coppeti*, n. sp. mâle ; — C : patte-mâchoire de profil par comparaison.

Longueur totale : 8 mm. 7 ; chélicères : 3 mm. ; céphalothorax : 2,6 mm. ; abdomen : 3 mm. 1.

SÉNÉGAL : environs de Dakar, septembre, 1 mâle, type.

Espèce voisine de *M. Coppeti*, mais possédant assez de caractères distincts pour mériter d'en être séparée. Soulignons, en particulier, la forme de l'angle supéro-antérieur de la tige de la chélicère — la disposition des dents — la présence de 3 paires d'épines au tibia I (au lieu de 4 paires) — l'absence d'étranglement abdominal (il s'agit dans les deux cas de mâles, chez qui l'abdomen varie peu de forme) — la couleur sensiblement différente — l'angle externe du tibia de la patte-mâchoire et la forme de la petite apophyse tibiale (fig. 101 B et C).

LISTE DES PRINCIPALES STATIONS EXPLORÉES PAR LA MISSION BERLAND ET MILLOT

AGUELOCK (Soudan), début novembre (Millot).
BAMAKO (Soudan), août (Berland), octobre (Millot).
BATIÉ (Côte d'Ivoire), septembre (Millot).
BINGERVILLE (Côte d'Ivoire), début septembre (Millot).
DAKAR (Sénégal), juillet (Millot), août-septembre (Berland).
DALABA (Guinée), début août (Berland et Millot).
GAO (Soudan), fin octobre (Millot).
KANKAN (Guinée), août (Berland et Millot).
KIDAL (Soudan), fin octobre (Millot).
KINDIA (Guinée), fin juillet (Berland et Millot).
KONAKRY (Guinée), juillet (Millot).
KOUROUSSA (Guinée), août (Berland et Millot).
MACENTA (Guinée), fin août (Millot).
MAN (Côte d'Ivoire), début septembre (Millot).
SANGHA (Soudan), fin septembre (Millot).

Répartition géographique des Espèces étudiées

	zone guinéenne forestière.	zone guinéenne non forestière.	zone soudanaise.	zone sahélienne.
UNIDENTATI				
Aelurilleae.				
Aelurillus sahariensis, n. sp.	....	....	....	... +
Habrocestum diversipes, n. sp.	... +			
— *nigritum*, n. sp.	....	... +		
Langona Bristowei, n. sp.	....	....	... +	
— *senegalensis*, n. sp.	....	....	... +	
Mogrus Dalmasi, n. sp.	....	....	....	... +
— *sahariensis*, n. sp.	....	....	....	... +
Neaetha catulina, n. sp.	....	....	....	... +
Pellenes Iforhasorum, n. sp.	....	....	....	... +
Phlegra lugubris, n. sp.	....	....	... +	
— var. *senegalensis*, nov.	....	....	... +	
— *soudanica*, n. sp.	....	....	... +	
— *Tuzetae*, n. sp.	....	....	... +	
Stenaelurillus nigricauda Simon	....	....	... +	
Barypheae.				
Baryphas albicinctus, n. sp.	... +	....	... +	
— *Micheli*, n. sp.	... +			
— *scintillans*, n. sp.	... +			
Chrysillae.				
Cosmophasis albipes, n. sp.	... +			
— *Chopardi*, n. sp.	... +			
— *tristis*, n. sp.	... +			
Cyllobelus rufopictus Simon	... +	....	... +	
Heliophanus aviculus, n. sp.	....	....	... +	
— *kankanensis*, n. sp.	....	....	... +	
— *macentensis*, n. sp.	... +			
— *robustus*, n. sp.	... +			
— *soudanicus*, n. sp.	....	....	... +	
Orsima constricta Simon	... +			
Telamonia Borreyi, n. sp.	....	....	... +	
— — var. *minor*, nov.	....	....	... +	
Dendryphanteae.				
Paramodunda thyenioides de Lessert.	....	....	... +	
Flacilleae.				
Afraflacilla bamakoi, n. sp.	....	....	... +	
— *Risbeci*, n. sp.	....	....	... +	
— *similis*, n. sp.	....	....	... +	

	ZONE guinéenne forestière.	ZONE guinéenne non forestière.	ZONE soudanaise.	ZONE sahélienne.
HYLLEAE.				
Brancus Bevisi DE LESSERT	....	... +		
Brancus Verdieri, n. sp.	... +			
— *viciriaeformis*, n. sp.	... +			
Hyllus congoensis DE LESSERT	... +			
— *Deyrollei* LUCAS	... +			
— *guineensis*, n. sp.	....	... +		
— *leucomelas* LUCAS	....	....	... +	
— *Lwoffi*, n. sp.	... +			
— *natali* PECKHAM, var. *Peckhamorum*, nov.	... +			
— *perspicuus* PECKHAM	... +			
— *ventrilineatus* STRAND	... +	... +	... +	
Pachypoessa albimana SIMON	....	....	... +	
Philaeus Mathisi, n. sp.	....	....	... +	
LEPTORCHESTEAE.				
Enoplomischus Chattoni, n. sp.	... +			
MARPISSEAE				
Festucula monticola, n. sp.	....	... +		
Menemerus bivittatus (DUFOUR)	... +	... +	... +	
— *congoensis* DE LESSERT	....	....	... +	
— *dubius*, n. sp.	....	... +		
— *Duvali*, n. sp.	....	....	... +	
— *eburnensis*, n. sp.	... +			
— *Fagei*, n. sp.	....	....	... +	
— *Le Galli*, n. sp.	....	....	... +	
— *Rabaudi*, n. sp.				
— *Vernei*, n. sp.				
Mithion dakarensis, n. sp.	....	....	... +	
— *Grassei*, n. sp.	....	... +		
Trapezocephalus, n. *g*.				
— *aelurilliformis*, n. sp.	... +			
PENSACOLEAE.				
Blaisea bicalcarata SIMON.	... +			
PLEXIPPEAE.				
Dasycyptus dubius, n. sp.	... +			
Pharacocerus Fagei, n. sp.	... +	....	... +	
— — var. *Verdieri*. n.	... +			
— — var. *soudanensis*.	....	....	... +	
Plexippus Paykulli (AUDOUIN)	... +	... +	... +	

	ZONE guinéenne forestière.	ZONE guinéenne non forestière.	ZONE soudanaise.	ZONE sahélienne.
Pochyta (*Pochytoides*) *Perezi*, n. sp...	... +			
— (*Pochytoides*) *Poissoni*, sp...	... +			
— (*Pochytoides*) *Remyi*, n. sp...	... +			
RHENEAE.				
Bianor albobimaculatus LUCAS......	....	....	... +	
Partona Duboscqi, n. sp............	....	....	... +	
Rhene Machadoi, n. sp............	....	....	... +	
— *Lesserti*, n. sp.............	....	....	... +	
THENEAE.				
Thyene Chopardi, n. sp............	....	....	... +	
— *coccineovittata* (SIMON)......	... +	... +	... +	
— *imperialis* W. ROSSI........	....	... +	... +	
— *inflata* (GERSTAECKER).....	... +	... +	... +	
— *Villiersi*, n. sp............	... +			
VICIRIEAE.				
Viciria Besançoni, n. sp..........	....	... +		
— *equestris* SIMON............	... +			
— *equestris*, var. *pallida*, nov...	... +			
— *Jeanneli*, n. sp............	... +			
— *Lawrencei* DE LESSERT......	... +	... +	... +	
— *Mondoni*, n. sp............	... +			
— *Monodi*, n. sp............	... +			
— *niveimana* SIMON..........	... +			
— *ocellata* (THORELL).........	....			
— *Peckhamorum* DE LESSERT...	... +			
— *Prenanti*, n. sp...........	... +			
FISSIDENTATI				
HASARIEAE.				
Bacelarella, n. g.................				
— *Fradei*, n. sp..........	... +	... +		
Hasarius Adansoni (AUDOUIN)......	... +			
Schenkelia Lesserti, n. sp..........	....	... +		
— *Gertschi*, n. sp..........				
Tusitala barbata PECKHAM.........	....	... +	... +	
— *guineensis*, n. sp.........	....	... +		
PLURIDENTATI				
BALLEAE.				
Pachyballus cordiforme, n. sp.......	... +			
Peplometus biscutellatus SIMON......	....	... +	... +	

	ZONE guinéenne forestière.	ZONE guinéenne non forestière.	ZONE soudanaise.	ZONE sahélienne.
CYRBEAE.				
Cyrba algerina LUCAS	....	....	... +	
LINEAE.				
Linus africanus SIMON	... +	... +	... +	
— *guineensis*, n. sp	....	....	... +	
LYSSOMANEAE.				
Asemonea pulchra, n. sp	....	....	... +	
MYRMARACHNEAE.				
Myrmarachne bamakoi, n. sp	....	....	... +	
— *Coppeti*, n. sp	....	....	... +	
— *foenisex* SIMON	....	... +	... +	
— *hesperia* SIMON	... +			
— *paucidentata*, n. sp	....	....	... +	
— *Riveti*, n. sp	....	... +		
— *rufisquei*, n. sp	....	....	... +	

INDEX DES SALTICIDES ÉTUDIÉS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE GENRES

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

AUDOUIN (V.). — Description de l'Égypte. *Histoire Naturelle*, I, pp. 96-1816, pl. 1-9, Paris, in-4, 1825.

— *Id.*, 2e éd., XXII, pp. 291-430, Paris, in-8°, 1827.

BERLAND (L.). — Les Arachnides. *Encyclopédie Entomologique*, Série A, XVI, pp. 1-485, 632 fig. Paris, P. Lechevalier, 1932.

BÖSENBERG (W.) et LENZ (H.). — Ostafrikanische Spinnen, gesammelt von Herrn Dr. F. Stuhlmann in den Jahren 1888 und 1889. *Mitt. Naturh. Mus. Hamburg* (*Beiheft Jahrb. Hamb. wiss. Anst.*), Jhg. 12 (1895), pp. 25-51, pl. 1-2, 1894.

GERSTAECKER (A.). — Arachnoidea. Ex. : Baron Carl Clauss von der Decken's Reisen in Ost-Afrika in den Jahren 1859-1865. Wiss. Th. Bd. 3, Abt. 2, pp. 461-503, pl. 18. Leipzig und Heidelberg, 1873.

GILTAY (L.). — Notes Arachnologiques Africaines. II. Myrmarachne foenisex. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, XVIII, pp. 3-5, 4 fig., 1929.

— Notes Arachnologiques Africaines. IV. Description d'une nouvelle espèce de Leptorchestinae. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, XXI, pp. 167-170, 2 fig., 1931.

LAWRENCE (R. F.). — A collection of Spiders from Natal and Zululand. *Annals of the Natal Museum*, VIII, Part. 3, pp. 455-524, 40 fig., 1938.

LESSERT (R. DE). — Arachnides de l'Ouganda et de l'Afrique Orientale allemande. Ex. : Voyage du Dr J. Carl dans la région des Lacs de l'Afrique centrale. *Rev. Suisse Zool.*, XXIII, pp. 1-89, pl. 1-3, 1 fig., 1915.

— Araignées du Kilimandjaro et du Mérou. V. *Rev. Suisse Zool.*, XXXI, pp. 429-528, 109 fig., 1925.

— Araignées du Sud de l'Afrique (*suite*). *Rev. suisse Zool.*, XXXII, pp. 339-361, 1925.

— Araignées du Congo. I, *Rev. suisse Zool.*, XXXIV, pp. 425-472, 1927.

— Araignées d'Angola. *Rev. suisse Zool.*, XL, pp. 145-153, 1933.

— Araignées de l'Afrique orientale portugaise. *Rev. suisse Zool.*, XLIII, pp. 288-297, 1936.

LUCAS (J.). — Histoire Naturelle des animaux articulés. P. 1. Crustacés Arachnides, Myriapodes et Hexapodes. Ex. : *Exploration Scient. de l'Algérie*, etc. *Sc. Physiques, Zool.*, I, 1 vol. avec atlas, Paris, 4°, 1846.

— Arachnides. Ex. : Voyages au Gabon, Histoire naturelle des Insectes et des Arachnides recueillis pendant un voyage fait au Gabon en 1856 et en 1857 par M. H. C. DEYROLLE. THOMSON, *Arch. ent.*, II, pp. 380-436, pl. 12, 13, 1858.

PECKHAM (G.-W.) et (E.-G.). — Some new genera and Species of Attidae from South Africa. *Psyche*, IX (1900-1902), n° 312 (1902), pp. 330-335, 1902.

— New species of the Family Attidae from South Africa, with notes on the distribution of the Genera found in the Ethiopian Region. *Trans. Wisconsin Acad. Sc.*, XIV (1902-1904), pp. 173-278, pl. 19 à 29, 1903.

SIMON (E.). — Arachnides recueillis à Khartoum. *Bull. Soc. Zool. France*, IX, pp. 4-5, 1884.

— Études arachnologiques, 18e mém. XXVI. Matériaux pour servir à la faune des Arachnides du Sénégal. Appendice : Descriptions de plusieurs espèces africaines nouvelles. *Ann. Soc. ent. France,* pp. 345-396, 1885.

— Arachnides recueillis dans le sud de l'Afrique. *Ann. Soc. ent. de France,* p. 370, 1887.

— Histoire Naturelle des Araignées, 2e éd., Paris, 8° (vol. I, 1892-1895 ; vol. II, 1897-1903), 1892-1903.

— Descriptions d'Arachnides nouveaux de la famille des Attidae. *Ann. Soc. ent. Belgique,* vol. XLIV, pp. 381-407, 1900.

— Études arachnologiques, 30e mém. XLVII. Descriptions d'espèces nouvelles de la famille des Attidae. *Ann. Soc. ent. France,* vol. LXIX, pp. 27-61, 1900.

— Descriptions d'Arachnides nouveaux de la famille des Attidae. *Ann. Soc. ent. Belgique,* XLV, pp. 141-161, 1901.

— Études arachnologiques, 31e mém. XLVIII. Étude sur les Heliophanus d'Afrique et de Madagascar. *Ann. Soc. ent. France,* vol. LXX, pp. 52-61, fig. 1-15, 1901.

— Études arachnologiques, 31e mém. L. Descriptions d'espèces nouvelles de la famille des Salticides (*suite*). *Ann. Soc. ent. France,* vol. LXX. pp. 66-76, 1901.

— Descriptions d'Arachnides nouveaux de la famille des Salticidae (Attidae), *Ann. Soc. ent. Belgique,* XLVI, pp. 24-54 et 363-406, 1902.

— Études arachnologiques, 32e mém. LI. Descriptions d'espèces nouvelles de la famille des Salticidae (*suite*). *Ann. Soc. ent. France,* LXXI, pp. 389-421, 1902.

— Arachnides de la Guinée espagnole. *Mém. Soc. Española de Historia Natural,* 1, 107-122, 1903.

— Arachnides recueillis par L. Fea sur la côte occidentale d'Afrique (P. 2). *Ann. Mus. civ. Genova* (3), vol. IV (44), pp. 335-449, 1909.

— Arachnoidea (XI), Araneae (II). Ex. : L. Schultze, Zoologische und anthropologische Ergebnisse einer Forschungsreise im westlichen und zentralen Südafrika ausgefuehrt in den Jahren 1903-1905, Bd. 4, Systematik und Tiergeographie, Lief. 1. Jena Denkschr. Bd. 16, pp. 175-218, 1910.

Strand (E.). — Diagnosen nordafrikanischer, hauptsaechlich von Carlo Freiherr von Erlanger gesammelter Spinnen. *Zool. Anz.* Bd. 30, pp. 604-637, 655-690, 1906.

— Nordafrikanische, hauptsaechlich von Carlo, Freiherr von Erlanger ges. Oxyopiden und Salticiden (*suite*). *Soc. entomologica* Jhg. 23, pp. 155-156, 173-175, 180-181, 187-188, 1909 et Jhg. 24 (109-1910), pp. 4-6, 12-14, 21-22, 36-38, 44-46, 53-54, 62, 68-69, 74-76, 83-85, 90-91, 1909.

Thorell (T.). — Araneae Camerunensis. *Bihang till K. Svenska Vet. Akad. Handlingar.* XXV, Afd. IV, n° 1, p. 92, 1899.

TABLE DES MATIÈRES

Pierre ANDRÉ. Imp. — Paris. — 1941.